Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

ANNUAL REPORT

1988/1989

Canada

90-02944/

To His Excellency
The Right Honourable Ramon Hnatyshyn
Governor General of Canada

May It Please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Department of Indian Affairs and Northern Development for the fiscal year beginning April 1, 1988, and ending March 31, 1989.

It was a year of many transitions and, at the same time, a year of significant progress. The two northern territories took important steps forward in their quest for greater autonomy. Many Indian and Inuit groups, in their own way and at their own pace, continued to work toward self-government within the fabric of Canadian society. The department continued to meet its downsizing goals while, at the same time, providing a high level of service to the native peoples of Canada.

In many cases, the department met these goals by transferring control of social and economic development programs into the capable hands of native leaders and entrepreneurs. Increasingly, native people are assuming responsibility not only for the administration of programs formerly run by my department but for their design as well. None of this work prejudices, in any way, the strong desire among native people for a Constitutional guarantee of aboriginal rights. Discussions continued on ways and means to restart talks on entrenching these rights within the Constitution.

These accomplishments have been made possible through consultation and collaboration with our clients, and through the sustained and creative work of the employees of this department. I am proud of our joint accomplishments.

Respectfully submitted,

Pierre H. Cadieux, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development

Published under the authority of the
Hon. Pierre H. Cadieux, P.C., M.P.,
Minister of Indian Affairs and
Northern Development,
Ottawa, 1989.

QS-6051-000-BB-A1
Catalogue No. R1-1989
ISBN 0-662-57007-3

© Minister of Supply and Services Canada

TABLE OF CONTENTS

DEPARTMENTAL PROFILE

Mandate 1

HIGHLIGHTS 3

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

SELF-GOVERNMENT SECTOR 5

- Self-Government Negotiations Branch 6
- Policy and Implementation Branch 6
- Comprehensive Claims Branch 7
- Indian Fishing Policy Branch 8

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTOR 9

- Economic Development Programs 11
- Significant Achievements 11

LANDS, REVENUES AND TRUSTS SECTOR 13

- Lands and Environment Branch 13
- Membership, Revenues and Band Governance Branch 13
- Specific Claims Branch 14
- Legal Liaison and Support Directorate 15
- LRT Review 15

INDIAN SERVICES SECTOR 16

- Education Branch 17
- Social Development Branch 18
- Band Support and Capital Management Branch 18
- Alternative Funding Arrangements (AFA) 20

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

- Constitutional Development and Strategic Planning Branch 22
- Natural Resources and Economic Development Branch 24

COGLA

- Rights Management 28
- Exploration 28
- Development 29
- Environmental Protection 29
- Resource Evaluation 29
- Employment and Industrial Benefits 30

ADMINISTRATION PROGRAM

FINANCE AND PROFESSIONAL SERVICES 31

- Finance Branch 32
- Management Services Branch 32
- Support Services Directorate 32
- Contract Policy and Services Directorate 32
- Quantitative Analysis and Socio-Demographic Research 32
- Audit Branch 33
- Technical Services 33

HUMAN RESOURCES BRANCH 34

COMMUNICATIONS BRANCH 36

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES BRANCH 37

REGIONAL OFFICES

Atlantic 41
Quebec 43
Ontario 46
Manitoba 49
Saskatchewan 52
Alberta 55
British Columbia 57
Yukon 60
Northwest Territories 63

APPENDIX I

Budgetary Expenditures 66

APPENDIX II

Statutes Administered 68

DEPARTMENTAL PROFILE

MANDATE

The Department of Indian Affairs and Northern Development was created in 1966, headed by a Minister responsible for Indian and Inuit affairs as well as for the Yukon and Northwest Territories and their resources. The department's responsibilities are to:

- fulfil the obligations of the federal government arising from treaties, the *Indian Act* and other legislation listed in Appendix II;
- provide for the delivery of basic services to status Indian and Inuit communities;
- assist Indians and Inuit to acquire employment skills and develop businesses, and obtain benefits from their natural resources;
- negotiate community-based arrangements that result in enhanced decision-making and authority for Indian communities;
- support constitutional discussions regarding the definition of the rights of aboriginal peoples and related matters;
- provide transfer payments to the governments of the Yukon and Northwest Territories;
- support the economic development of the North and protect the northern environment, including Arctic seas;
- foster the political development of the northern territories and coordinate federal policies and programs in the North; and
- administer lands and resources in the North.

The Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) is responsible for regulating oil and natural gas exploration and development on Canada's frontier lands. COGLA administers the *Canada Petroleum Resources Act* and the *Oil and Gas Production and Conservation Act*, reporting to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and the Minister of Energy, Mines and Resources.

Fiscal year 1988-89 was a time when the department concentrated on implementing federal government programs and policies for Indian and Inuit citizens. These programs and policies were aimed at supporting the development of self-government by Indian and Inuit people, improving their economic prospects, better managing Indian lands and monies, improving the conditions in Indian communities, and protecting the special relationship that exists between the federal government and the Indians and Inuit of Canada.

As the lead agency for implementing the Northern Political and Economic Framework, the department coordinates all federal activities in the North. Specifically, the department is involved in the transfer of provincial-type responsibilities to northern governments, the promotion of economic development and the settlement of land claims in the North. The department also advances specific initiatives concerned with reinforcement of Arctic sovereignty.

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT

ORGANIZATIONAL STRUCTURE

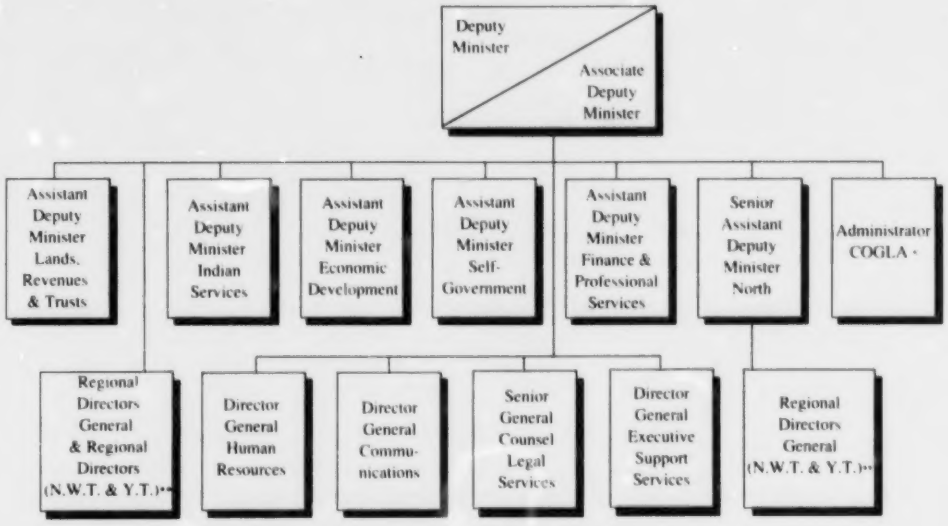

* Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) reports jointly to the Department of Indian Affairs and Northern Development and Energy, Mines and Resources.

** N.W.T. and Y.T.: Northwest Territories and Yukon Territory.

HIGHLIGHTS

PROGRESS IN A TIME OF TRANSITION

Progress continued on many fronts during 1988-89, a time of transition for the Department of Indian Affairs and Northern Development. Community services were improved. Progress was made in settling native claims. The territorial governments achieved a new level of autonomy, and there was a significant increase in the number of self-government initiatives by Indian bands across the country. The Hon. Pierre Cadieux was appointed Minister of Indian Affairs and Northern Development in January, 1989, succeeding the Hon. Bill McKnight. At the same time, the Hon. Kim Campbell was appointed Minister of State.

TERRITORIAL AUTONOMY

A Memorandum of Understanding on Devolution for the Yukon was signed in September 1988. Work continued on a similar agreement with the Northwest Territories. The MOUs lay the groundwork for transferring provincial-type programs to the territorial governments. Agreements-in-Principle were achieved with both territorial governments on Northern Oil and Gas Accords. The accords would establish revenue-sharing between the governments and transfer responsibility for onshore oil and gas management to the North while sharing management of the offshore regions.

NORTHERN SCIENCE CENTRES

Both Northern Scientific Resource Centres were transferred to the Government of the Northwest Territories during the year.

COMPREHENSIVE CLAIMS

Prime Minister Brian Mulroney signed an Agreement-in-Principle to settle the Dene/Métis comprehensive claim in the Northwest Territories. Under the agreement, the Dene and Métis will receive 180,000 square kilometres of land and a cash settlement of $457 million. Negotiations were also completed on other Agreements-in-Principle, with the Council for Yukon Indians and the Tungavik Federation of Nunavut (TFN). Federal, Cree, Naskapi and Inuit negotiators signed Agreements-in-Principle during the year on the final implementation of the James Bay and Northern Quebec Agreement and the Northeastern Quebec Agreement.

KAMLOOPS AMENDMENT

Bill C-115, known as the "Kamloops Amendment," was proclaimed into law on June 28, 1988. This legislation established the authority of band councils to tax all interests on reserves. It was the first amendment to the *Indian Act* led by Indian people.

NORTHERN ECOSYSTEM STUDIES

The department coordinated an interdepartmental and intergovernmental investigation into the contamination of northern ecosystems and native diets. All available data were scientifically evaluated by circumpolar experts from around the world.

POST-SECONDARY EDUCATION

A new post-secondary student assistance program, to take effect in September 1989, was announced during the year. The program provides tuition assistance to all Indian and Inuit students enrolled in post-secondary programs of more than one year. Students also receive assistance for travel and living expenses. The program offers incentive scholarships for graduate studies, academic achievement and studies that support Indian self-government.

INDIAN SELF-GOVERNMENT

Since 1986, the department has received 115 self-government proposals representing 285 Indian bands. This year, the department entered into substantive negotiations with three Yukon Indian groups and the Alexander Band in Alberta. Further, the Self-Government Negotiations Branch has received and reviewed 50 new proposals.

HOUSING

More than 3,400 new housing units were built on reserves during the year and more than 4,500 were renovated. In total, the department contributed more than $124 million towards new housing on reserves.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS

Thirty-eight bands were managing their own funds during the year, through Alternative Funding Arrangements (AFAs) signed with the department. Another 72 bands were at various stages of the AFA entry process. A total of $62.2 million in band funds were administered under AFAs.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

SELF-GOVERNMENT SECTOR

The Government of Canada is committed to the principle that Indian and Inuit communities wishing to govern themselves should do so. The government is further committed to the idea that the pace and the manner of this transfer should be controlled by Indian and Inuit people themselves. The goal is to establish new relationships between the government and the aboriginal peoples of Canada that respect the distinctive characteristics and needs of Indian and Inuit communities. This commitment to aboriginal self-government is a major focus of the department, and the chief responsibility of the Self-Government Sector.

Working with communities, other government departments and other levels of government, DIAND made significant progress toward Indian self-government during 1988-89.

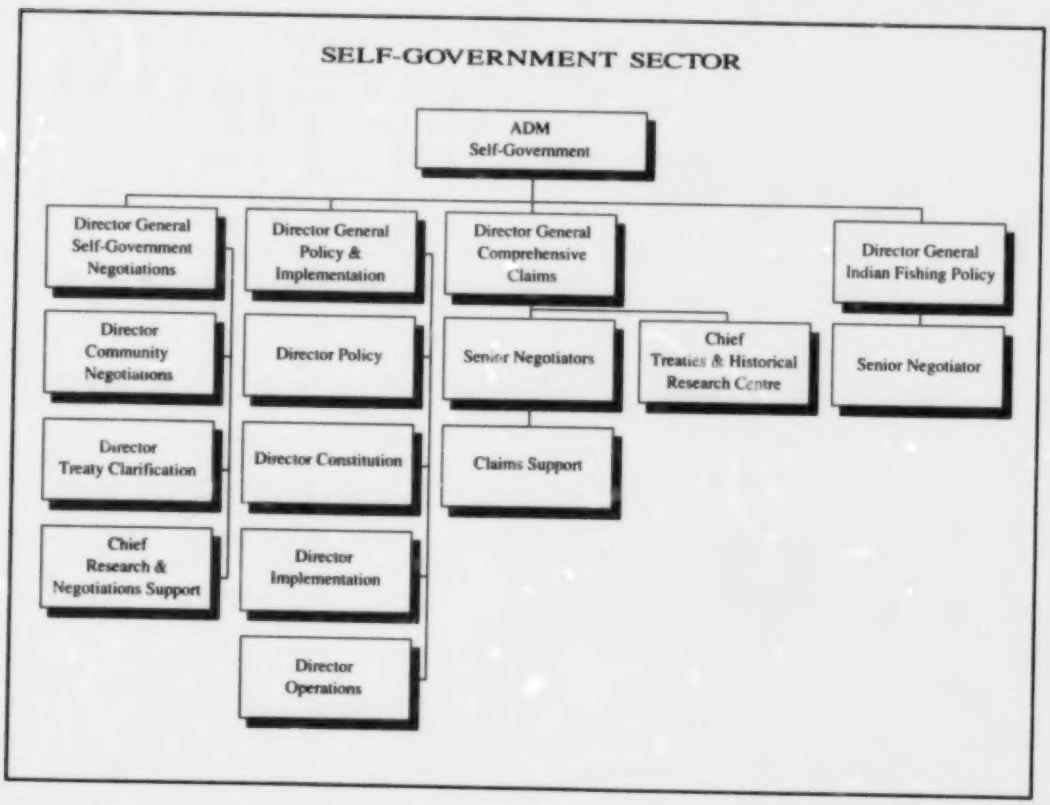

Agreements-in-Principle were achieved by federal, Naskapi, and Inuit negotiators on the implementation of the James Bay and Northern Quebec Agreement (JBNQA). Long-standing financial issues with the Cree of James Bay were settled, and negotiations were undertaken with the province of Quebec on issues of mutual concern.

The sector also participated in the department's representation on the United Nations' Working Group on Indigenous Populations (WGIP) and the International Labour Organization (ILO). The ILO was in the final year of revising its Convention on Indigenous and Tribal Populations.

SELF-GOVERNMENT NEGOTIATIONS BRANCH

Interest in the self-government negotiations program continued to increase. The branch entered into substantive negotiations with three Yukon Indian groups, and received and reviewed 50 new proposals representing 133 other bands across Canada.

Since its inception in April 1986, the branch has responded to a total of 115 proposals representing approximately 285 bands. This year:

- three member bands of the Council of Yukon Indians entered the substantive negotiation stage as a result of a sub-agreement on self-government pursuant to their comprehensive land claim;
- 16 proposals, involving 58 bands, were at the stage at which a framework for substantive negotiations could be developed;
- 57 proposals, involving 227 bands, were at the stage of conducting such work as research and community consultation;
- 11 proposals were at the stage where information workshops were being organized for communities contemplating self-government;
- 10 workshops were completed; and
- 21 communities withdrew from the process.

The Self-Government Negotiations Branch was reorganized to reflect both the developmental and the negotiation phases of the self-government process. The branch also prepared detailed information packages on the process of community self-government negotiations.

POLICY AND IMPLEMENTATION BRANCH

Negotiations continued on the implementation of the JBNQA and Northeastern Quebec Agreement. The federal negotiator met with the Inuit, the Naskapi, and the James Bay Cree of Quebec as well as with the Government of Quebec and Hydro Quebec. The Policy and Implementation Branch researched issues, prepared legal assessments, developed federal negotiating positions and coordinated the involvement of federal departments and agencies.

There was a $2.5 million settlement for relocation of the Inuit residents of Port Burwell, N.W.T. With the assistance of a mediator, federal and Inuit negotiators also reached an Agreement-in-Principle on several other

outstanding JBNQA issues. A mediator also assisted successful negotiations between the federal government and the Naskapi of Schefferville.

Past operational funding disputes with the Cree were settled in the summer of 1988 and an initial lump sum payment of $6 million was made. Canada also provided base level funding of $16 million for the Cree and $1 million for the Naskapi. These funds, provided annually, will be indexed according to population and cost changes.

The branch produced guidelines for comprehensive claims and self-government agreements to ensure that they are accompanied by implementation plans that outline activities, assign responsibilities, and estimate the timing and costs.

Since 1978, the Ontario Tripartite Process has served as a forum for resolving issues of concern to the federal and provincial governments and the First Nations of Ontario. The branch supported the regional office this year in a variety of ways, including the negotiation of agreements on education, fishing, migratory birds and policing.

COMPREHENSIVE CLAIMS BRANCH

The Prime Minister signed an Agreement-in-Principle on the Dene/Métis comprehensive claim in September 1988. The AIP sets out provisions for a settlement that will give the Dene and Métis ownership of 180,000 square kilometres of land and cash compensation of $500 million. Settlement of the claim will give the Dene and Métis a share of any future resource royalties the government collects in the settlement area. It will also provide them with a voice in the management of land, wildlife and renewable resources through membership on management boards. The agreement also covers preferential hunting and fishing rights and exclusive trapping rights in the region. Negotiations toward a final agreement began during the year.

In Yukon, an Agreement-in-Principle was ratified by the Council of Yukon Indians in December 1988, by the Yukon Government in January 1989 and by the federal government in March 1989. The AIP provides for $232 million cash compensation and 41,439 square kilometres of lands, of which 25,899 square kilometres includes subsurface title.

Negotiations toward the conclusion of an Agreement-in-Principle with the Tungavik Federation of Nunavut (TFN) progressed. Land quantum was negotiated in five of the six land use regions. Agreements on wildlife compensation, the impact of development, title to Inuit lands and several other topics were also initialled.

In September 1988, the first framework agreement under the revised federal policy on comprehensive land claims was signed with the Conseil Attikamek-Montagnais and the Province of Quebec.

Negotiations for the Labrador Inuit claim, which covers northern Labrador and the adjacent offshore, began in January 1989. Progress was made on a Framework Agreement and interim protection measures. The negotiations included the Government of Newfoundland and Labrador, as well as the federal government and the Labrador Inuit Association.

In British Columbia, a Framework Agreement was initiated by negotiators for Canada and the Nisga'a Tribal Council. Discussions were held on the coordination of comprehensive land claims and self-government negotiations.

INDIAN FISHING POLICY BRANCH

In cooperation with the Department of Fisheries and Oceans (DFO), DIAND undertook 22 fisheries cooperative management projects in British Columbia. These pilot projects demonstrated the practicability of cooperative management of local fisheries with Indian bands. DIAND contributed $523,000 of the total $873,000 committed to this work in 1988-89. DIAND and DFO established a joint working group to conduct a comprehensive review of fisheries policy in B.C. DIAND and DFO also supported the British Columbia Aboriginal Peoples' Fisheries Commission through contributions of $50,000 each.

In Atlantic Canada, DIAND consulted with various bands on the need for fisheries management and economic initiatives to reduce tension over the native food fishery. The Native Economic Development Program; DIAND; DFO; the Department of Industry, Science and Technology; and the Atlantic Canada Opportunities Agency cooperated in assisting the Kingsclear Band with the $6.4 million development of a sports fishing lodge.

In Ontario, the branch continued consultations with Indian organizations preparing to negotiate tripartite fishing agreements.

ECONOMIC DEVELOPMENT SECTOR

The department continued to make progress on five central economic development strategies. These are: increased access to the mainstream business economy; an improved legal regime to increase Indian community economic growth; support for Indian-controlled natural resource development; training of Indian adults for business and employment; and improving federal program coordination to assist Indian economic development.

The Economic Development Sector also made progress in the continuing devolution of its programs to Indians. Regional and national strategies for encouraging the development and strengthening of Indian economic development organizations were prepared.

Bill C-115, also known as the "Kamloops Amendment," was proclaimed into law on June 28, 1988. The first-ever Indian-led change to the *Indian Act*, it established the power of band councils to tax all interests in Indian lands including leasehold developments. The amendment also created the concept of designated land, in which land remains part of the reserve while being set apart for commercial development, including mortgaging. Chief Manny Jules of the Kamloops Indian Band was appointed Chairman of the Indian Taxation Advisory Board, which advises the Minister on policy issues and on individual by-laws. The board, which has a majority of Indian members, also provides advice and guidelines for bands on by-law development. The first meeting of the board was held in February, 1989.

Following two years of financial and advisory assistance from the Economic Development Sector, an agreement concerning St. Joe Canada's Golden Patricia mine at Horn Lake was signed by the Cat Lake, Osnaburgh and Slate Falls bands, the Windigo Tribal Council, the company and both the Ontario and federal ministers. A Canada/Ontario Resource Development Agreement on renewable resources was extended to 1992 and signed by the Treaty 3, Nishnawbe-aski Nation, the Association of Ontario Indians and the Ontario and federal ministers.

Indian Oil and Gas Canada was successful in attracting key technical and managerial talent and is currently involved with bands in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba and Ontario assisting with the development of hydrocarbon resources.

Consultations continued, during the year, with the Indian Resource Council (IRC) concerning regulatory amendments and mechanisms for increased Indian management and control of oil and gas resources. The IRC membership consists of tribal council members and representatives from reserves having major oil and gas production.

The sale of portions of the Indian Economic Development Fund (IEDF) to two Indian organizations, the Native Fishing Association and the Manitoba Indian Agricultural Association, was approved. Several other Indian organizations indicated interest in administering and collecting portions of the loan portfolio.

A joint initiative was implemented by the Indian Community Human Resource Strategies (ICHRS) program, together with the Social Assistance Directorate of the Indian Services Sector, whereby $2.5 million of social assistance funds were used for developing permanent employment for Indian social assistance recipients.

In 1988-89, the first year of a two-year initiative was launched to provide entrepreneurial opportunities to Indi[illegible] through a comprehensive program of selection, training, internship, equity assistance and aftercare.

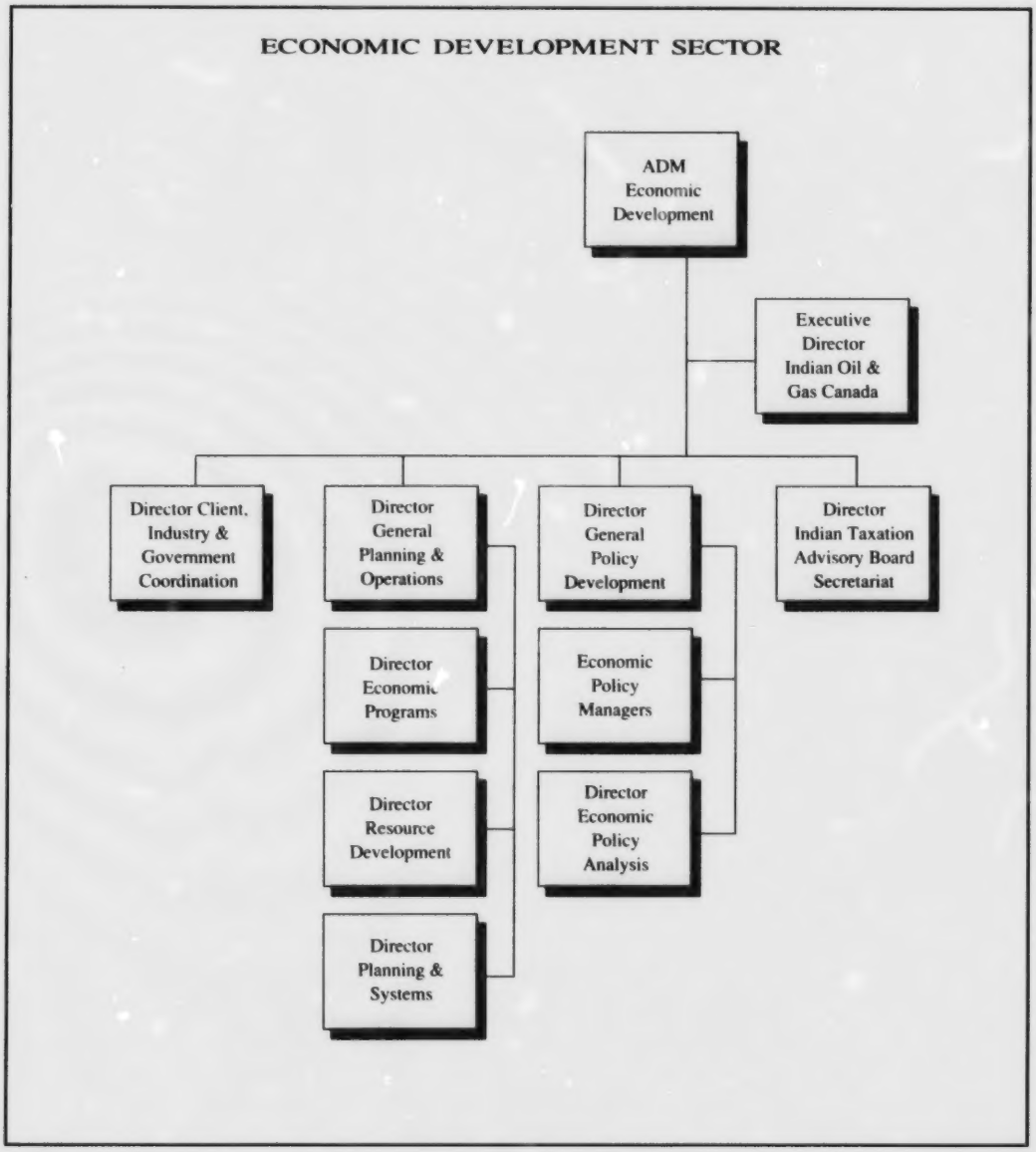

Seven working groups were formed to implement the Canada/Quebec Memorandum of Understanding on native economic development. The working groups had membership from both the federal and provincial governments and involved extensive consultation with native people. Reports were prepared on forestry, agriculture, employment and training, commercial fisheries, tourism and mineral resources.

ECONOMIC DEVELOPMENT PROGRAMS

The sector managed five distinct programs:

- the Indian Delivery System program contributed more than $17 million to assist bands, tribal councils and Indian-controlled economic institutions in providing advice and third-party contributions for new or expanded economic development projects;

- the Indian Community Human Resource Strategies program provided approximately $27 million to communities and individuals to increase employability through academic upgrading, skills training, on-the-job training, entrepreneurship, employment creation and economic and human resource planning;

- the Indian Business Development program provided $11 million in contributions, $5 million in direct loans and $2 million in guaranteed loans as well as management and advisory services to Indian businesses;

- the Resources Development program provided approximately $4 million to assist bands in identifying and exploiting mineral holdings and in managing renewable resources; and

- the Indian Oil and Gas program conducted engineering and geological studies to assess oil and gas potential, tendered land for permit and lease and collected and verified royalty revenues to ensure that on-reserve wells produce to the maximum benefit of the bands.

SIGNIFICANT ACHIEVEMENTS

Indian economic development activities supported by the department included:

- funding for 380 advisors in 200 bands and 55 tribal and sectoral development corporations to assist hundreds of Indian businesses, and thousands of self-employed farmers, fishermen, trappers, outfitters and arts and crafts producers;

- provision of work experience for 1,500 Indians in community enterprises, and another 2,700 on housing construction and maintenance projects;

- financial support to 2,800 individuals in training institutions and to 1,600 on-the-job trainees to increase their long-term employability prospects;

- assistance to 670 businesses which maintained 2,400 existing jobs, created 1,750 new jobs and generated more than $35 million in income for Indians;

- syndication of business development assistance which created $80 million of investment in Indian businesses from private and public sources;

- oil and gas developments which resulted in $67 million in royalties and $4.4 million from fees, rentals and bonuses; and

- the drilling of 44 wells on 12 reserves; 39 of these were completed: eight were for heavy oil, three for conventional oil, and 28 for gas.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS SECTOR

The Lands, Revenues and Trusts Sector is responsible for the government's legal obligations in matters respecting Indians and lands reserved for Indians.

LANDS AND ENVIRONMENT BRANCH

On July 28, 1988, the *Indian Lands Agreement (1986) Act* received royal assent. This Act permits Ontario bands to negotiate agreements with the province and Canada to remove provincial interests in surrendered Indian lands and minerals.

The branch formally approved and issued a Lands Management and Procedures Manual. The manual is a comprehensive operational guide that will help departmental land managers provide better and more consistent service to Indian bands. Three lands administration courses were also begun during the year, providing in-depth training to departmental personnel and Indian band employees.

More than 13,711 hectares of land were added to the reserve land base by federal orders-in-council during the year. This brought the total reserve land in Canada to more than 2,673,148 hectares. A total of $3.61 million was contributed nationally to assist bands in administering their lands.

Contribution agreements worth $1.9 million were signed with the Northern Flood Committee, representing the five bands in Manitoba covered by the Northern Flood Agreement, for planning, implementation and negotiation activities under the agreement. Canada appointed a negotiator to resolve outstanding issues under the agreement.

The department also provided bands and Indian organizations across the country with advisory, technical and other support to deal with environmental problems. Approximately $640,000 was provided directly to Indian groups to analyze environmental problems, participate in assessment and regulatory processes, negotiate compensation for environmental damages, or to take part in workshops and conferences.

MEMBERSHIP, REVENUES AND BAND GOVERNANCE BRANCH

The department administers approximately 23,000 accounts for minors, other individuals and deceased Indians. In August 1988, Bill C-123 was proclaimed law, amending the *Indian Act* to enable band councils to play a greater role in managing the monies of Indian minors. More than $180 million was released to bands during the year.

A total of 15,172 individuals applied for registration as status Indians under the *Indian Act*. Applications covering 31,351 individuals were reviewed during the year, resulting in 19,942 registrations and 11,409 denials.

Membership control was transferred to 16 bands, bringing the total number of bands having such control to 229, or 39 per cent of all Indian bands.

In September 1988, Bill C-150 was proclaimed. This bill corrected a deficiency in the *Indian Act* commonly

known as the "death rule." (Certain provisions of the *Indian Act* (1985) had denied some persons registration as Indians, solely because of the death of their parent before April 17, 1985.)

SPECIFIC CLAIMS BRANCH

The government is committed to resolving claims of Indian bands in a fair and equitable manner. "Specific claims" may relate to specific incidents or may be linked to land owed bands under treaty. The Specific Claims Branch implements this policy, which entails determining whether the federal government has breached a lawful obligation to an Indian band, and compensating the claimants where this has been proved.

Fifty specific claims were processed during the year, dealing with grievances arising from governmental management of Indian land and resources or for fulfilment of entitlement due under treaty. The major developments were:

- the Big Cove, River Desert and Eagle Lake specific claims were settled at a cost of $6,352,187;
- three settlements were concluded and awaited approvals;
- 10 claims were in negotiations;
- four claims were accepted for negotiation;
- four claims awaited acceptance, with the balance undergoing historical or legal review;
- 14 new claims were received for review;
- two large treaty land entitlements were settled by bands, Canada and Alberta, and were awaiting approvals.

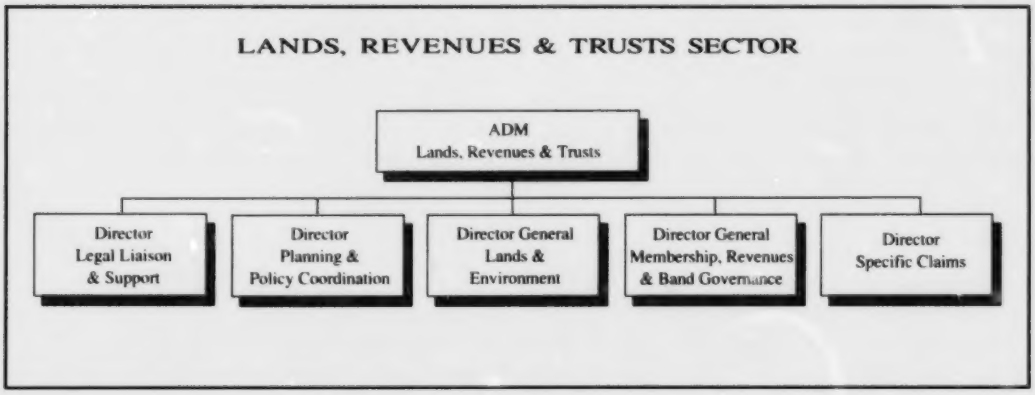

LEGAL LIAISON AND SUPPORT DIRECTORATE

The Legal Liaison and Support Directorate administers the Test Case Funding Program, which provided funding in support of 18 litigation cases during the year. Four of these cases involved issues relating to Bill C-31. Decisions were rendered in the Bear Island and Saanichten Marina test cases.

LRT REVIEW

A review of Lands, Revenues and Trusts continued during the year. It developed into the most fundamental analysis of the *Indian Act* ever conducted.

Phase II of the study focused on a detailed analysis of issues identified in Phase I, and on suggestions from Indian people, DIAND staff and consultants on options to address these issues.

Extensive discussions were conducted with national and regional organizations and with 135 individual bands and member bands of tribal councils.

INDIAN SERVICES
SECTOR

The Indian Services Sector supports Indians across Canada and the Inuit of northern Quebec and Labrador. It provides funding and services for education, social development, housing, community infrastructure and band management.

This fiscal year was one of important change for many native Canadians. Progress was recorded in many areas. Indians and Inuit took increased control of education, band finances, construction programs and social services.

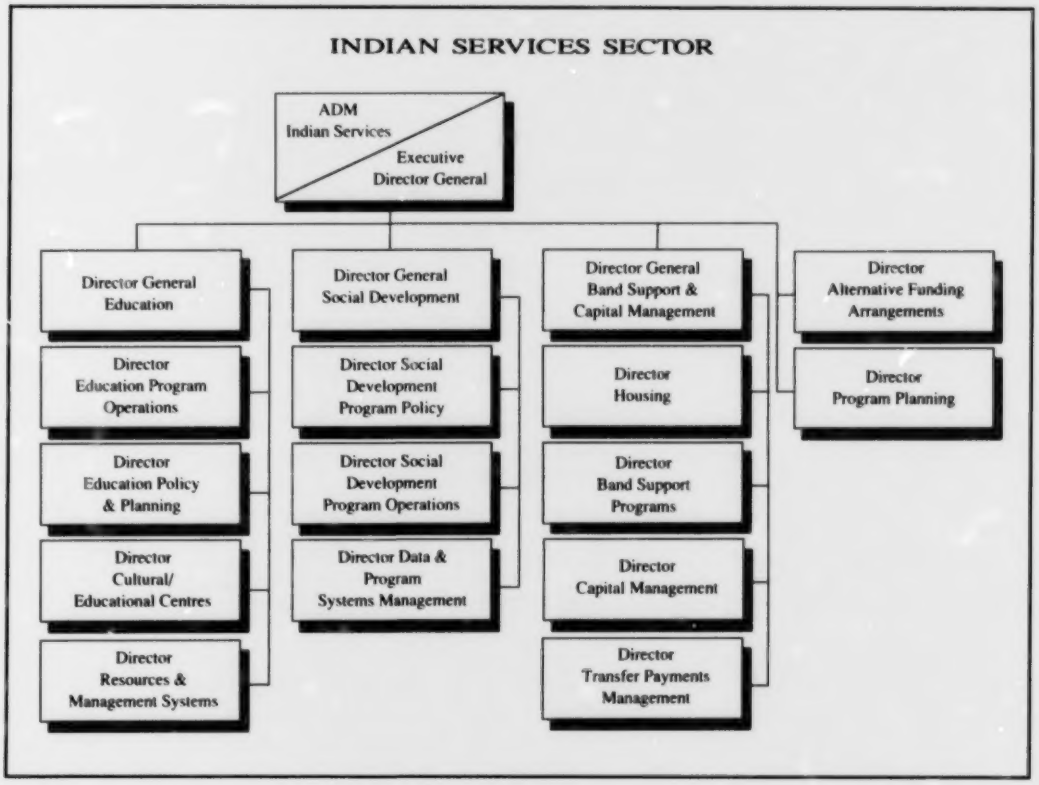

EDUCATION BRANCH

The Education Branch provided a full range of education services to more than 85,000 elementary and secondary students living on-reserve. These services were provided by federal or provincial schools through tuition agreements, or by bands funded through contribution agreements or Alternative Funding Agreements.

Twenty bands assumed control of 23 schools during the year, increasing to 285 the number of on-reserve schools operated by band authorities. The number of federally operated schools was reduced to 99. Almost 30,000 students were enrolled in band schools, twice as many as in federal schools. During the same period, 18 bands received pre-takeover funding for future school transfers.

Financial and instructional support was provided to more than 15,000 Indian and Inuit post-secondary students at a cost of $122 million. Indian authorities

INDIAN MANAGEMENT ASSISTANCE PROGRAM (IMAP)

FOUR-YEAR GROWTH RATE OF IMAP & NATIVE STUDENT PARTICIPATION

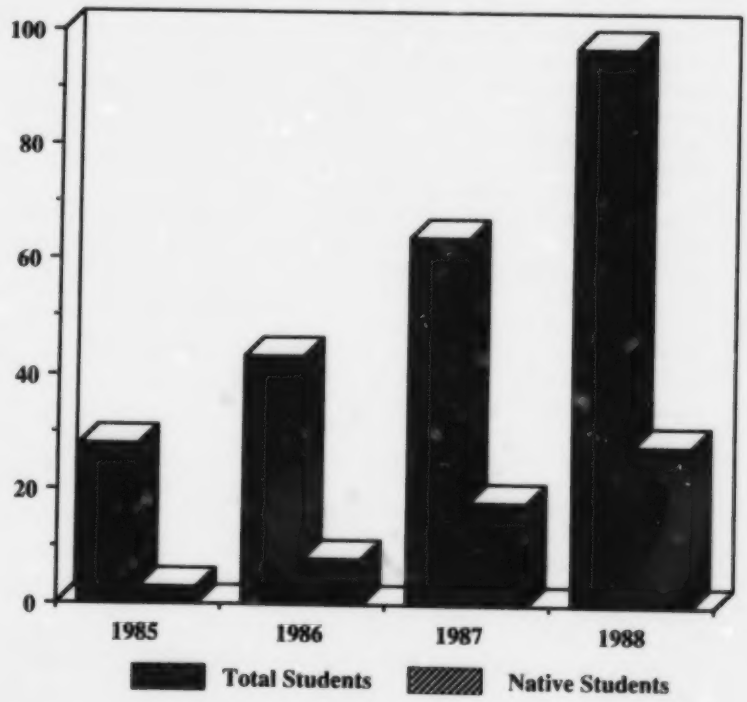

now manage 70 per cent of this program through contribution agreements.

The department provided $7.2 million for cultural educational services; the monies were distributed to 42 band-controlled centres and 27 corporate centres.

The Assembly of First Nations (AFN) issued a report, *National Review of First Nations Education*, during the year, calling for the continued transfer of jurisdiction over education to Indian authorities. The four-year study leading up to this report was assisted by funding of $6 million. Work began on a departmental response to the report.

The Minister announced a new post-secondary student assistance program to replace former guidelines. The new policy, effective September 1989, provides tuition assistance to all students enrolled in post-secondary programs of more than one year. Full-time students receive assistance for travel and living expenses. The program offers incentive scholarships for graduate studies, academic achievement, and studies that support Indian self-government. Indian authorities can administer the program and apply their own guidelines.

SOCIAL DEVELOPMENT BRANCH

The Social Development program provides social assistance, child welfare and adult care services to Indian families and individuals residing on reserves or on Crown land. In 1988-89, the program spent $478 million to provide benefits to members of 576 bands.

Social assistance amounting to $351.1 million was provided to approximately 127,433 recipients.

An economic development and social development project provided training in entrepreneurial skills.

During 1988-89, $11.4 million, representing 3.2 per cent of social assistance funding, was provided for band-designed employment creation and training programs.

Child welfare services were delivered through agreements with provincial or Indian-operated agencies. In 1988-89, 36 child welfare agreements, covering 193 bands, were renewed. Work proceeded on developing a framework for the establishment of Indian child and family service agencies.

A Family Violence Initiative was announced in June 1988. Along with the Department of National Health and Welfare, DIAND administered a $1 million contribution fund for projects in Indian and Inuit communities. An Advisory Committee composed of Indian and Inuit representatives was established to help administer these monies. Seventy-five projects were funded, including public awareness sessions, conferences, workshops, and training programs.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT BRANCH

The Band Support and Capital Management programs provide funding for band government, for the development of management skills, and for establishing and maintaining the level and quality of capital facilities, family housing and other elements of community infrastructure.

BAND SUPPORT

The Band Support Programs Directorate provides grants and contributions to Indian regional governments for management and delivery of programs to their members. In 1988-89, approximately $170 million was transferred to bands and tribal councils for these purposes.

The directorate administered the distribution of additional funds provided for the expanding Indian population, a result of the 1985 amendments to the *Indian Act* (Bill C-31). It also coordinated the implementation of the five-year devolution plan and the allocation of related funds. Directorate staff completed a major re-estimation of the potential cost of implementing Bill C-31.

CAPITAL MANAGEMENT

The Capital Management Directorate assists Indians in establishing and maintaining community capital facilities on reserves, including water, sanitation, electrical systems, roads, fire protection systems, schools and community buildings. In 1988-89, approximately 91 per cent of capital and 84 per cent of associated operations and maintenance budgets were administered by band councils or their representatives.

A new long-term capital plan for 1989-90 to 1993-94 was developed.

HOUSING

The Housing Directorate established a process for a review of Indian housing policy, developing a working paper on a number of policy issues. The Assembly of First Nations, the Federation of Saskatchewan Indian Nations and the Dakota Ojibway Tribal Council were provided with funding to develop parallel working papers from the Indian perspective, to ensure input in any major policy change.

Construction of 3,408 new housing units and the renovation of 4,538 units on Indian reserves were started or completed during the year. In total, the department contributed more than $120 million towards new housing and renovations. Ministerial guarantees were provided for 226 loans worth $75.4 million for the construction of new houses, and 53 loans worth almost $1.2 million were provided for renovations.

Canada Mortgage and Housing Corporation provided interest write-down assistance to reduce mortgage interest on the construction of 1,054 of these new units and approximately $8.5 million in forgivable loans to assist with renovations.

TRANSFER PAYMENTS MANAGEMENT

In keeping with the recommendations of the Auditor General and the department's devolution initiatives, new terms and conditions were developed for flexible transfer payments. The new terms and conditions, which simplify the administration of funds transferred to Indian bands and increase Indian management flexibility, will be tested as a pilot project with the Chiefs of Ontario.

The analysis of 1987-88 audits of Indian bands and organizations indicated that the number of recipients in a serious deficit situation requiring a financial management plan has stabilized since 1986-87. The number of recipients with an unqualified audit continued to increase.

The Indian/Inuit management development component of this unit provided management training and advisory services to Indian bands and their organizations. There was a trend toward computer system development and training.

The Canadian Executive Services Organization (CESO) and Indian Management Assistance Program (IMAP) provided 15,080 consultant days of service to Indian people, businesses and communities. The Canadian Native Program of CESO delivered advisory services with the assistance of volunteers who shared their expertise and skills with the native community. Most bands now deal directly with CESO rather than through the department, as a result of restructuring of the

CESO Agreement. Approximately 1,500 projects were initiated during 1988-89.

In addition, 95 university students provided management and economic development advisory services to bands and tribal councils under IMAP. Twenty-four of these students were native.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS (AFA)

Through AFA, bands and tribal councils receive as much flexibility as possible under the *Indian Act* to redesign programs and manage funds in accordance with their own needs and opportunities.

Thirty-eight bands were managing their own funds during the year through AFAs. Another 72 bands were at various stages in the AFA entry process. Entrants ranged from urban to remote, and had on-reserve populations from 39 to 2,583. In total, $62.2 million was provided through AFA agreements, approximately five per cent of all funds administered by Indians.

An evaluation of AFA indicated that the arrangements lead to improved community services and help to increase management skills. The study showed that many bands see AFA as a step toward self-government.

NUMBER OF BANDS WITHIN AFA PROCESS

	1986-87	1987-88	1988-89
With Authority	0	21	38
Declared Eligible	20	28	27
Application Made	12	23	45
TOTAL	**32**	**72**	**110**

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

The Northern Affairs Program (NAP) is responsible for resource management in the Yukon and Northwest Territories; assisting northerners with political, economic and social development; coordinating the federal government's activities in the North; maintaining the quality of the northern natural environment; fostering knowledge of the North through scientific investigation and

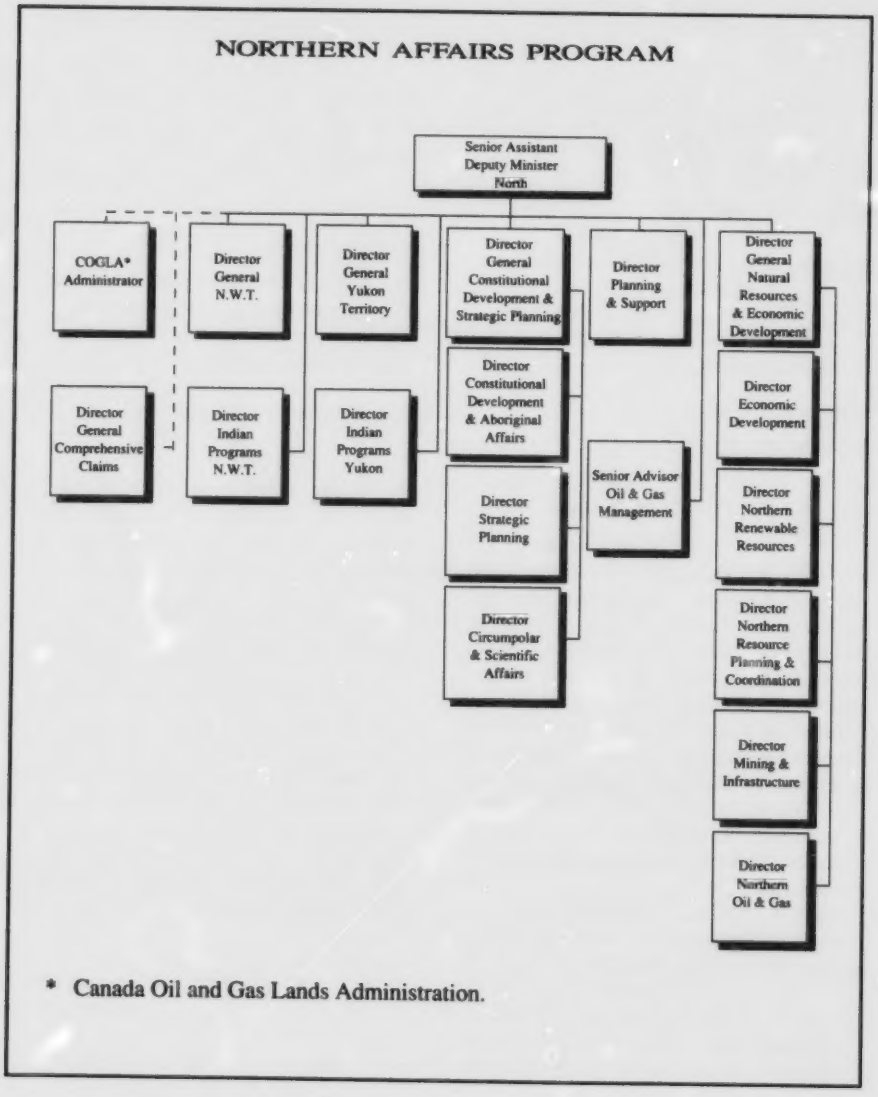

* Canada Oil and Gas Lands Administration.

technology; and providing a forum for international circumpolar affairs. In conjunction with the territorial governments, and through coordination of the activities of federal departments and agencies, the program seeks balanced, sustainable and environmentally sound development of northern natural resources — oil and gas, minerals, water, lands and forests. Through such development activities, which promote northern self-reliance and a continuing northern presence, the Northern Affairs Program enhances Canadian sovereignty in the Arctic.

The program has three major strategies:

- support for the development of political, social and cultural institutions and processes;
- direct funding and coordination of economic initiatives by industry and other federal departments; and
- management of natural resources and protection of the northern environment.

CONSTITUTIONAL DEVELOPMENT AND STRATEGIC PLANNING BRANCH

The comprehensive Northern Political and Economic Framework lays the groundwork for transferring programs resembling provincial programs to territorial governments. It encourages the development of northern political institutions and diversification of the economy, thereby reinforcing Canadian sovereignty over Arctic lands and waters.

A Memorandum of Understanding that will govern the transfer of programs from the department to the Yukon Territorial Government was signed in September 1988. Work continued on a similar Memorandum of Understanding with the Government of the Northwest Territories.

In May 1988, the branch participated in negotiations with the Yukon government on an agreement concerning the use of French, English and aboriginal languages in the territory. Territorial legislation and amendments to the *Yukon Act* were enacted to implement the agreement.

A contribution of $228,000 was made to the Constitutional Alliance of the Northwest Territories to assist in the development of proposals for the constitutional evolution of the N.W.T.

In May, the final transfer of the Northern Canada Power Commission was completed with the signing of an agreement between the federal government and the Government of the Northwest Territories (GNWT).

Modifications to the Annual Northern Expenditure Plan were undertaken, reflecting a new format and emphasis based on the new Northern Political and Economic Framework. The new version of the plan was published at the end of the year.

The final phase of the Resolute Bay/Grise Fiord relocation was completed in 1988-89. Seven Inuit families totalling 40 people were relocated from Grise Fiord to Inukjuak during the summer and fall.

An agreement was reached in March 1989 to transfer a large portion of the Inuit Art Collection to four institutions: the Inuit Cultural Institute in Arviat, the National Gallery of Canada, the Canadian Museum of Civilization and the Winnipeg Art Gallery. The Inuit Art Section continued to maintain and develop its unique computerized Inuit art research and documentation centre and to update artists' biographies.

GROSS EXPENDITURE BY ACTIVITY IN PERCENTAGE

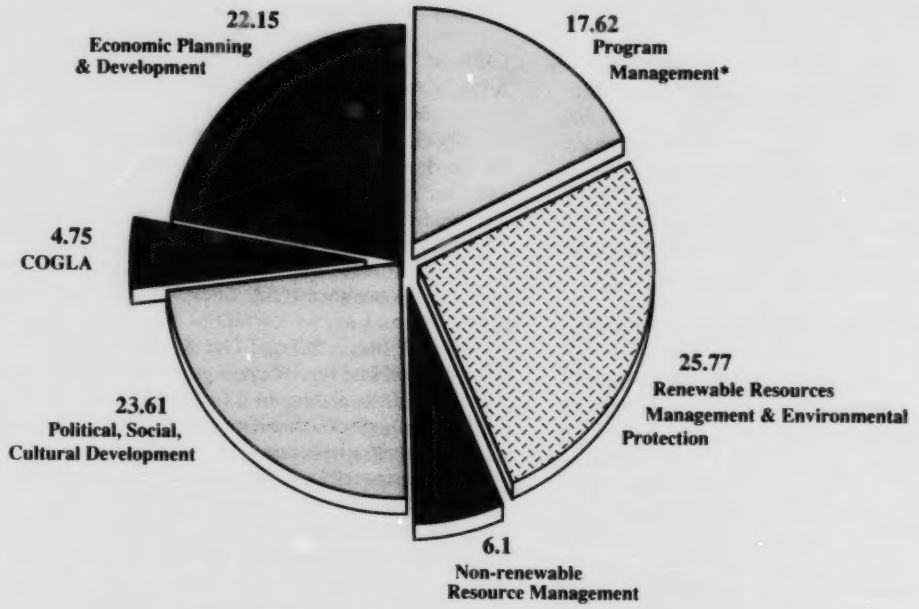

* Program Management includes activities for Northern Science/Circumpolar Affairs (.09%) and the Inuvialuit Claim Settlement (3.71%).

Responsibility for producing *Inuktitut* Magazine was transferred to the Inuit Tapirisat of Canada effective April 1, 1989.

Financial support was provided to three Inuit cultural centres to preserve, promote and develop Inuit culture and language. The support of an Inuit-operated counselling centre to enable Inuit to adjust to life in urban areas continued during the year.

The Northern Scientific Resource Centres were transferred to the GNWT in November.

In May, the Minister released *The Shield of Achilles*, the detailed report of the study on the creation of a Canadian Polar Commission.

The branch continued to coordinate the Canada/U.S.S.R. Arctic Science Exchange Program, and provided core funding for the Canadian regional branch of the Inuit Circumpolar Conference in Ottawa and the Association of Canadian Universities for Northern Studies.

Support was also provided under the Northern Scientific Grants Training Program for research projects conducted by 291 students from 30 universities. The projects included studies in the life, physical and social sciences.

The Northern Oil and Gas Action Program, a seven-year program that commenced in 1984-85, continued to develop hydrocarbon reserves in the Beaufort Sea and Mackenzie Delta.

WESTERN ARCTIC CLAIM SETTLEMENT — THE INUVIALUIT FINAL AGREEMENT

The Western Arctic Claim Implementation Secretariat coordinates Canada's implementation responsibilities under the Inuvialuit Final Agreement (IFA), the first comprehensive claim settlement north of 60 degrees.

During the year, Bill C-102, which enables the Governor-in-Council to consent to amendments to the IFA on behalf of Canada, became law. Amendments to the enrolment provision were carried out, and the official Enrolment List of Beneficiaries of the Settlement was published in the Canada Gazette on October 1, 1988. The Chairperson, Vice-Chairperson and the federal members of the Arbitration Board were appointed.

NATURAL RESOURCES AND ECONOMIC DEVELOPMENT BRANCH

The Natural Resources and Economic Development Branch continued to review its programs and environmental resource management regulations and legislation to provide for an orderly transition to territorial management.

The branch processed 137 water licences, prepared 86 order-in-council submissions and transferred 47,000 hectares of land to the two territories.

The branch conducted environmental programs, and administered the Northern Environmental Studies Research Fund and the Northern Land Use Planning processes. Policies and programs were developed and implemented to promote the fur industry. The branch also made progress toward the negotiation of a new Canada/Yukon Economic Development Program.

OIL AND GAS MANAGEMENT

Work continued throughout the year on the development of a Northern Oil and Gas Accord that would transfer the management of oil and gas reserves to the territorial governments. Agreements-in-Principle with both territories were signed in September 1988.

The Northern Oil and Gas Management Directorate coordinated government activities relating to oil and gas exploration and development north of 60 degrees. Preparations were completed to grant oil and gas rights in the Beaufort Sea. Planning continued on hydrocarbon development in the Mackenzie Delta and Beaufort Sea sectors. The directorate also managed the Crown's interest in the oil field at Norman Wells.

BIOLOGICAL RESOURCES

An agreement was reached with the Department of the Environment, the Department of Fisheries and Oceans, GNWT and the Inuit to establish an interim wildlife management advisory board for the eastern Arctic.

The Biological Resources Division provided administrative support for the development of certain provisions in the Inuvialuit Final Agreement. It participated, as well, in negotiations to amend these provisions.

The division also supported studies into the sustainable use of fish in the Mackenzie Valley region by the Dene, and into the development of a community-based reindeer management regime in the Belcher Islands.

This was the first full year of the fur development program. Core funding was provided to the Indigenous Survival International Organization and the Aboriginal Trappers Federation of Canada. The division entered into contracts with provincial and territorial governments and trapper associations to provide trapper education to natives and northerners. Funding was also provided to assist native organizations in the development of the fur and sealing industries.

LAND MANAGEMENT

The Land Management Division was involved in negotiations for the transfer to GNWT of the *Land Titles Act*, forestry, Department of Transport airports, and National Health and Welfare medical facilities. The transfer of the Northern Canada Power Commission to GNWT included a significant land component. Work proceeded on modernizing northern legislation, focusing on amendments to the Territorial Lands Regulations.

Federal positions on technical and resource management issues were advanced in the negotiation of land and resource-related elements of the three northern comprehensive claims. Discussions with the territorial governments and other federal departments were initiated to develop a new *Surface Rights Act*.

The division also developed a five-year program to clean up wastes abandoned on Crown land. As well, it launched a limited clean-up program to deal with the quantities of abandoned wastes that exist throughout the North.

WATER RESOURCES

The Water Resources Division was authorized to consult on and draft amendments to the *Northern Inland Waters Act*. The division also continued negotiations on transboundary water management agreements between the department, the territorial governments and the provinces of British Columbia, Alberta and Saskatchewan.

ENVIRONMENTAL SERVICES

A proposal to develop a uranium mine at Kiggavik in the Keewatin was referred to the Minister of the Environment for a full public review under the Federal Environmental Assessment and Review Process. An independent panel was established to conduct the review. The branch provided technical support to the panel.

The Environmental Services and Research Division continued to coordinate an interdepartmental and intergovernmental investigation into the contamination of northern ecosystems and native diets. A scientific evaluation of all available data was undertaken by circumpolar experts from around the world.

The branch published six comprehensive research projects during the year, dealing with issues related to environmental management.

Negotiations began with the Council for Yukon Indians and the Yukon Territorial Government towards the creation of a development assessment process, which will apply to development and commercial projects in the Yukon.

LAND USE PLANNING AND CONSERVATION

A major restructuring of land use planning in the Northwest Territories was completed in 1988. The N.W.T. Land Use Planning Commission and the Policy Advisory Committee were dissolved and replaced by a Management Steering Committee. The final draft of the Lancaster Sound Regional Land Use Plan was presented to the

federal and territorial ministers in February 1989 in Iqaluit.

In the Yukon, the Greater Kluane Regional Planning Commission was appointed in August 1988, the first such commission in that territory.

Support continued for the preparation of northern conservation strategies, including the development of an action plan. A working group on the North was created to participate in the Man and Biosphere Program, an international conservation program.

ECONOMIC DEVELOPMENT

About 200 projects, worth more than $7 million, have been approved under the Canada/N.W.T. Economic Development Agreement (EDA) since its inception in 1987. In the Yukon, there were 139 projects worth $3.3 million. Work began on renewing subsidiary agreements under the Canada/Yukon EDA, which expired during the year.

There was a significant increase in mineral production and oil and gas activity during the year. As well, the North Warning System of the North American Air Defence Modernization process brought well over $100 million into the territories, and created an estimated 250 jobs. An increase in capital expenditures on construction also occurred in both territories.

The Inuit Tapirisat of Canada, with DIAND funding, began to rebuild the economies of communities affected by the collapse of the sealing industry. Included in this initiative was the introduction of small tanneries and the manufacture of seal leather products for local and international markets.

NORTH AMERICAN AIR DEFENCE MODERNIZATION (NAADM)

Environmental reviews were completed and clearances issued for the construction, operation and maintenance of nine long-range radar stations and 32 short-range radar stations in the Yukon and N.W.T.

Environmental approval was given to upgrade the airport at Rankin Inlet to make it a suitable Forward Operation Location for military aircraft exercises. Branch staff, working with officials from the Department of National Defence (DND), negotiated significant northern economic benefits with NAADM contractors.

DND awarded a contract for the operation and maintenance of the North Warning System chain of radars. Branch staff negotiated northern benefits commitments of $29 million in direct expenditures, with training for 163 northern residents.

MINING AND INFRASTRUCTURE

The outstanding financial obligations of Curragh Resources Inc. to the federal government were discharged following an assessment of the value of the loan. The total payment will be $15 million, of which $9 million was paid in December 1988.

Neptune Resources Corporation's request for financial assistance to develop its Colomac gold mine project was assessed. The directorate participated in the negotiation of a socio-economic agreement between the company and local native people.

Documentation was prepared to obtain approval for funds to reconstruct 10 kilometres of the Dempster Highway at Inuvik. Work continued on the extension of the Mackenzie Highway to Wrigley and on the reconstruction of both the South Klondike Highway and the Mackenzie Highway near the Alberta border. A new bridge was installed on the Cameron River on the Ingraham Trail near Yellowknife. Several smaller projects on the Liard Highway and the Mackenzie winter road system were also completed.

In 1988, seven mines operated in the N.W.T. and four mines plus 234 seasonal placer gold properties were operated in the Yukon Territory. The value of mineral production was $766 million in the N.W.T., and $645 million in the Yukon. Mineral exploration expenditures in the N.W.T. and the Yukon were $112 million and $50 million respectively. Royalties collected in 1988-89 amounted to $728,235 in the Yukon and $12,968,582 in the N.W.T.

Other accomplishments of the Mining and Infrastructure Directorate included:

- a policy review of mine site abandonment in the N.W.T. and Yukon;
- a seminar held in Rankin Inlet to discuss native participation in mining; and
- joint management, with GNWT, of a study of port facilities in Keewatin.

COGLA

In September 1988, the Government of Canada agreed to negotiate the transfer to the territorial governments of the administrative and legislative powers to manage northern onshore oil and gas resources. These Agreements-in-Principle also provide for negotiating joint management of the offshore areas. During the year under review, the Canada Oil and Gas Lands Administration (COGLA) began preparing to consult with territorial governments on all regulatory decisions affecting northern hydrocarbon exploration and development activities.

RIGHTS MANAGEMENT

Most first-term exploration licences in the North ended in 1987. However, many were eligible for renewal. In 1988, COGLA issued nine exploration licences, providing owners with a second term, generally for three or four years. Most of these exploration licences were issued in the Mackenzie Delta/Beaufort Sea region.

There were 82 significant discovery licences issued for the North in 1988. These licences preserve an owner's right to the discovery and to obtain a production licence.

A total of six million hectares, including significant discovery areas, remained under licence. A further 3.5 million hectares, where exploration activity has been suspended, remained in the hands of industry.

EXPLORATION

The Beaufort Sea continued to be the most important area for exploration activity in the North. Several companies conducted geological or geophysical programs during the year. Esso completed three seismic programs; two onshore, and one offshore. Amoco concluded a regional seismic program and conducted several site-specific high-resolution surveys in the west Beaufort. It also undertook a large airborne geochemical survey over most of the Beaufort. Geophysical Services Inc. carried out a three-dimensional seismic survey in the offshore, and Gulf completed a small electromagnetic survey over a potential pipeline route to the Amauligak oil and gas discovery site.

Four delineation wells and one exploratory well were active in the Beaufort Sea area in 1988. The delineation wells were all drilled from the east berm location of the Amauligak discovery. One well was abandoned without testing; another well was a successful gas delineation well; and two delineation wells flowed oil from several zones at good rates. Only one exploratory well was drilled during the year, at a location just west of the Amauligak field.

Several companies conducted geological and geophysical surveys on the mainland. Chevron conducted a seismic survey, a geological field survey and an extensive gravity survey near Fort Good Hope, N.W.T. Mobil undertook a small three-dimensional seismic survey in the same area. Both Shell and Petro-Canada conducted seismic surveys in the southern N.W.T. Northcor completed a large aeromagnetic survey along the southern border of the N.W.T. Three exploratory wells were also drilled. All were abandoned without testing. No exploration activity

took place in the Arctic Islands during the year.

DEVELOPMENT

In 1988, Esso, Shell and Gulf submitted applications to the National Energy Board for licences to export gas from discoveries in the Mackenzie Delta/Beaufort Sea region. These applications represented the first phase of a process that could lead to the development of an estimated 302.9 billion cubic metres of discovered gas.

COGLA reviewed gas reserve estimates and production capabilities for all Mackenzie Delta/Beaufort Sea gas discoveries. The Administration also completed a detailed geological and engineering study of the Taglu field, including two-dimensional and three-dimensional computer simulation studies. Plans were under way to conduct similar studies on other significant fields such as Niglintgak, Parsons Lake, Amauligak and Issungnak.

Gas production from the Pointed Mountain gas field decreased from 156 million cubic metres in 1987 to 154 million cubic metres in 1988.

Oil production from the Norman Wells field totalled 1.728 million cubic metres, an increase from 1.531 million cubic metres in 1987. Gas production in 1988 decreased to 138 million cubic metres from 163 million cubic metres in 1987.

Panarctic continued seasonal production at the Bent Horn oil field on Cameron Island, and made two tanker shipments of oil to southern markets. From the first shipment of 23,761 cubic metres of oil, 1,700 cubic metres were dropped off at Resolute for the Northwest Territories Power Corporation. There was a second shipment of 23,200 cubic metres.

ENVIRONMENTAL PROTECTION

COGLA continued to work closely with the Beaufort Sea/Mackenzie Delta and Lancaster Sound Regional Land Use Planning Commissions, providing technical information on hydrocarbon potential, petroleum geology, exploration methods, and the oil and gas regulatory regime.

Gulf conducted a winter oil-spill exercise with the assistance of several government organizations. Gulf spilled Amauligak crude oil on landfast ice in the Beaufort Sea to assess different burning techniques. (Previous exercises had focused only on open-water operations.)

A Management Board was established for the Environmental Studies Research Funds in 1988. During the year under review, the board assessed program effectiveness and published a guide to help authorities decide whether or not to use chemical dispersants on oil spills in the southern Beaufort Sea.

RESOURCE EVALUATION

COGLA and the Institute of Sedimentary and Petroleum Geology of Calgary completed a hydrocarbon assessment of the Mackenzie Delta/Beaufort Sea basin. The assessment estimated potential oil and gas resources at 1.12 billion cubic metres of oil and 1.9 trillion cubic metres of natural gas.

In cooperation with the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board, COGLA issued the "Offshore Waste Treatment Guidelines." The publication provides technical guidance to petroleum operators on the treatment and disposal of wastes generated by hydrocarbon exploration and production.

EMPLOYMENT AND INDUSTRIAL BENEFITS

The Chevron-Fort Good Hope joint venture created many jobs for residents in the community and surrounding areas. These activities helped to moderate the slowdown caused by the completion of Esso's infield drilling program at Norman Wells. A total of 1,575 jobs were created in the North, the result of on-land and offshore activities. Northerners filled 23 per cent of these jobs.

ADMINISTRATION
PROGRAM

FINANCE
AND
PROFESSIONAL SERVICES

The Finance and Professional Services Sector provides financial, administrative and management services to the department. In 1988-89, a new unit, the Quantitative Analysis and Socio-Demographic Research group, was established to improve socio-demographic statistics and analysis.

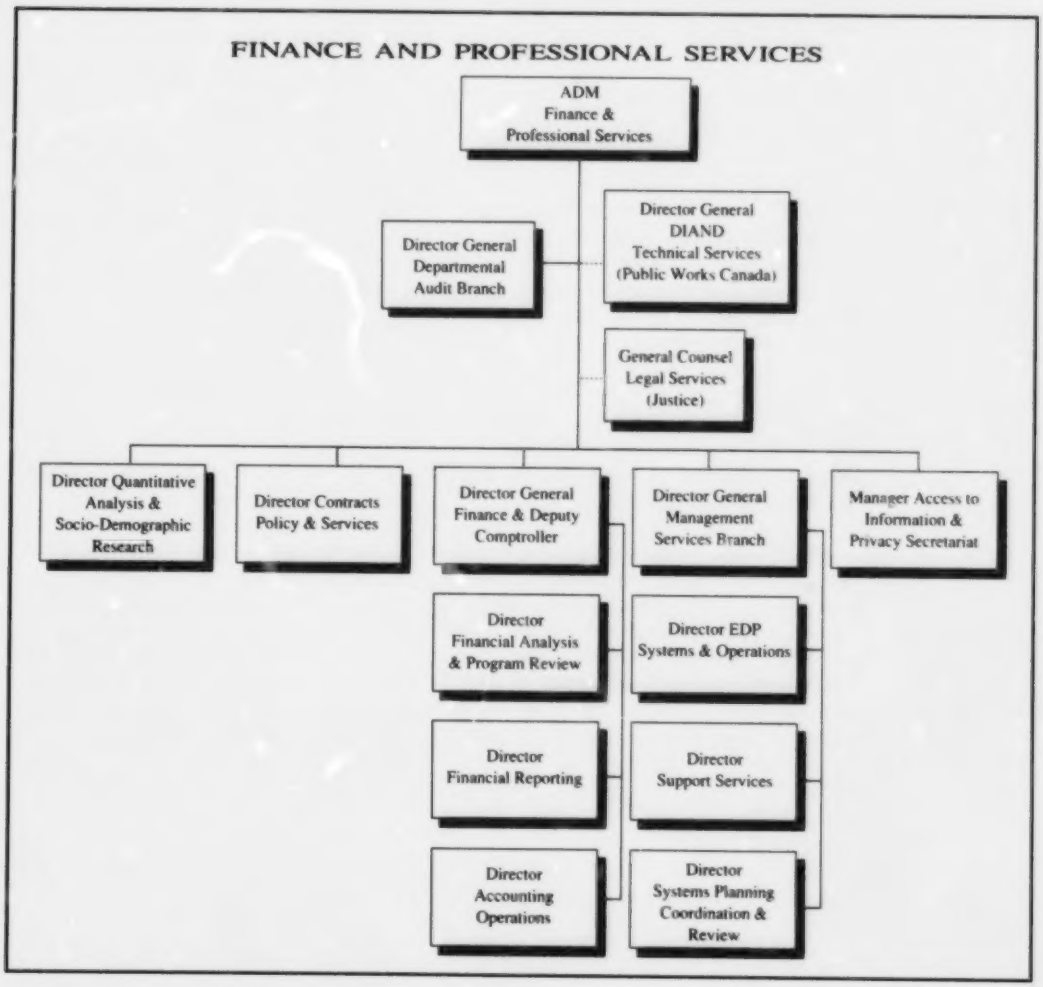

FINANCE BRANCH

The Finance Branch directed the regular review of corporate and regional resource requirements and utilization. The branch monitored commitments and expenditures and, consequently, minimized the departmental variance from budget.

Improvements to funding and accountability mechanisms were initiated as part of the department's preparation for the Increased Ministerial Authority and Accountability (IMAA) regime.

A "Strategic Visions" project was begun with a view to redesigning the department's financial systems to better serve the needs of the department in the 1990s.

MANAGEMENT SERVICES BRANCH

All computer terminals were replaced by personal computers during the year. More than 1,000 PCs were installed, either at headquarters or in the regions, and nearly 700 employees were trained in the use of PCs and bilingual word processing.

New computer facilities were installed in Calgary for Indian Oil and Gas operations, including the design and development of a resource information management system.

The branch established review committees for each sector of the department. Work was completed on the native reinstatement and human resources information systems. The Yukon Fire Management system was initiated.

SUPPORT SERVICES DIRECTORATE

An Administrative Reform project was launched in 1988 to complement the government's IMAA initiative. The project is designed to eliminate red tape and improve procedures. In line with this project, the Support Services Directorate delegated more authority to managers, eliminated many reporting requirements and simplified procedures.

CONTRACT POLICY AND SERVICES DIRECTORATE

During the year, 1,318 contracts and change orders, valued at $16 million, were processed and entered into for construction work, consulting, professional and other types of services. These included 128 contracts, worth $1.4 million, awarded to native entrepreneurs. Fifteen contract administration courses were presented to 296 participants, including 11 courses to 245 Indian band staff representing 108 bands.

QUANTITATIVE ANALYSIS AND SOCIO-DEMOGRAPHIC RESEARCH

The mandate of this new group is to provide and ensure the use of reliable and uniform socio-demographic statistics and analysis. This work provides insights into the conditions of Indians, Inuit and northerners. Work this year was directed to improving corporate socio-demographic data bases, developing a long-term costing model and reporting on the changing socio-demographic conditions of Indians.

AUDIT BRANCH

Twelve audit projects were conducted by the Audit Branch during the year. Three of these required a review of the management practices and controls of an entire region.

The branch coordinated the Office of the Auditor General's comprehensive audit and annual "attest and authority" audit of the department.

The branch increased its use of microcomputers and initiated plans to further expand the automation of the audit function.

TECHNICAL SERVICES

The dedicated sector of Public Works Canada (PWC) continued to provide all professional architectural and engineering services for the department. The ongoing capital program and assets maintenance program had a value of $476 million. Assistance and advice was given to bands and tribal councils, as well as to departmental staff, to assist devolution and the transfer of technical services. The fourth year of downsizing was completed with a reduction of 46 positions nationally.

HUMAN RESOURCES
BRANCH

The Human Resources Branch provides management support in the areas of classification, official languages, human resources planning, staff relations, staffing, compensation, training, native employment and employment equity programs, workforce adjustment, and employee assistance.

More than 98 per cent of surplus employees were successfully placed in the public service or with other agencies during the year. The branch provided these employees with counselling and job placement services. A booklet and a video explaining workforce adjustment were produced and made available to all employees and managers.

More than 59 natives were placed through the department's Indian and Inuit Recruitment and Development Program (IIRD). Five graduates of the business course of the Saskatchewan Indian Institute of Technology were recruited by the Finance Branch.

A departmental training committee, made up of regional directors general and assistant deputy ministers, was established during the year to provide direction in training and development programs. Among the initiatives was the development of a 10-course training program for Lands, Revenues and Trusts. An orientation program with a video was developed and implemented for new employees.

The departmental staffing manual was updated to reflect the delegation of staffing responsibilities to line managers. Management training sessions were offered to managers and personnel officers in all regions. The branch also introduced a new computerized human resources information system in all regions. A monthly personnel newsletter was launched.

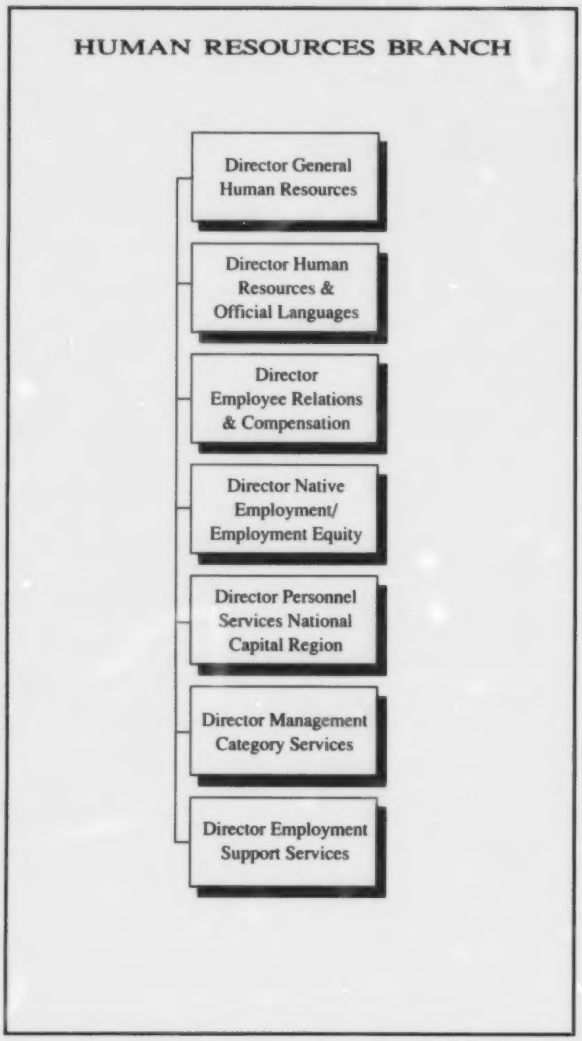

DISPOSITION OF DIAND PRIORITIES 1988–89

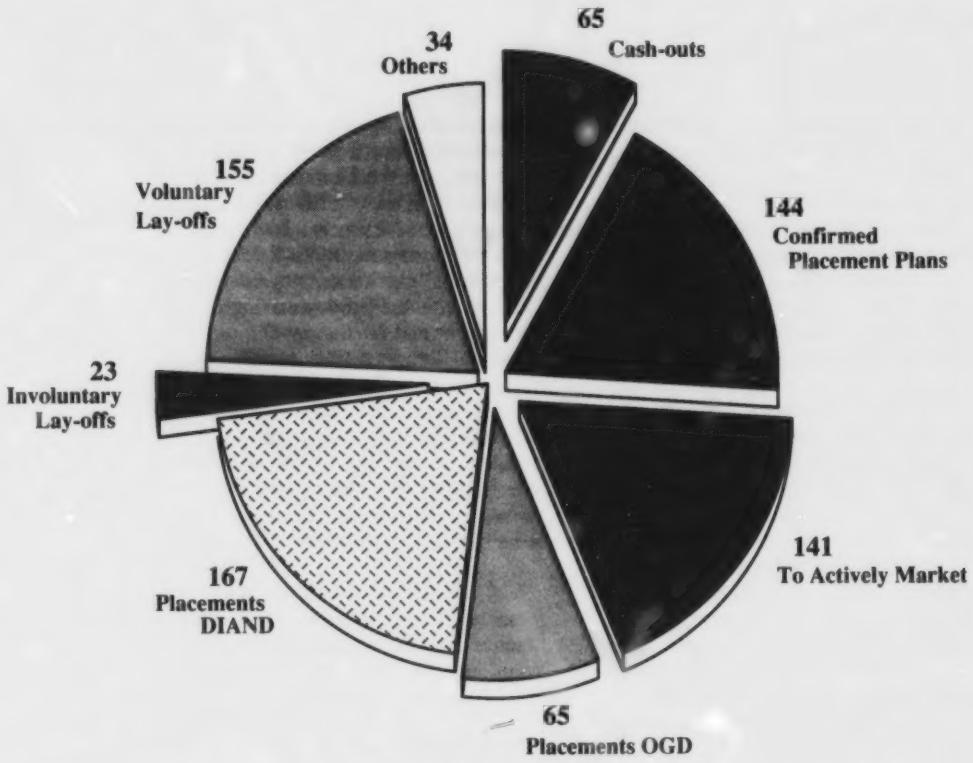

- The chart reflects disposition of affected and surplus employees from April 1, 1988 to March 31, 1989 (total 794).
- "Confirmed placements" includes retraining.
- "Voluntary lay-offs" includes those who accepted band employment.
- "Involuntary lay-offs" represents employees who indicated a continuing interest in public service employment, but who were unsuccessful in finding a suitable position despite counselling and placement efforts. Most involuntary lay-offs occurred due to lack of mobility.
- "Others" category includes those withdrawn from priority status.
- "Placements OGD" means appointments to other government departments.

COMMUNICATIONS
BRANCH

The Communications Branch has three main objectives:

- to inform DIAND's client groups about the policies, programs and activities of the department;
- to inform all Canadians about DIAND and about Indians, Inuit and the North; and
- to provide the federal government and the department with feedback on the interests and concerns of Canadians with respect to DIAND's responsibilities.

Transition, the department's external periodical, was launched in June 1988. Its aim is to inform Indians, Inuit and northerners, among others, about current policy and program initiatives as well as describing new and successful endeavours in aboriginal and northern communities.

A series of information sheets was produced, with titles ranging from "Indian and Inuit Education" to "The Fur Issue."

Among publications produced or updated in the fiscal year were: *Canada's North: The Reference Manual*; *Lands, Revenues and Trusts Review (Phase I)*; *Post-Secondary Student Assistance Policy*; the 1987/88 departmental *Annual Report*; and *A Time of Transition*, an orientation booklet for new employees.

Twelve issues of the staff newsletter, *Intercom*, were distributed and a new monthly staff newsletter, the *Personnel Bulletin*, was produced for the Human Resources Branch.

Several audio-visual projects were undertaken. Two of these were produced with the Human Resources Branch: "A Time of Transition" became part of the orientation package for new employees. "Work Force Adjustment" assists employees whose jobs are affected by downsizing in the department and by the devolution of services. Both audio-visuals won Information Services Institute awards.

Three of the department's most popular publications were made available in narrated audio form for the visually impaired, as part of the department's action plan for the disabled.

A number of exhibitions were mounted. These included the Northern Science Award, International Women's Week and the Universal Declaration of Human Rights exhibitions.

The branch responded to more than 18,000 enquiries from across Canada and distributed publications and audio-visual productions to special interest groups, to the general public and to Canadian embassies and high commissions.

The branch provided communications support for the Prime Minister's trip to the North in September 1988. It provided similar assistance to the Minister when he signed the Northern Accord Agreements-in-Principle with the Yukon and Northwest Territories governments and the Agreement-in-Principle with the Dene and Métis on their land claim in the N.W.T.

Ongoing work included media relations and monitoring, the preparation of communications plans and strategies, and support at ministerial and departmental media briefings and news conferences.

EXECUTIVE SUPPORT SERVICES
BRANCH

The Executive Support Services Branch is the central link between the programs and the Ministers' offices on such items as Cabinet submissions, regulatory reform, parliamentary relations, briefings, and correspondence. It also conducts program evaluations and undertakes special projects.

The Planning Directorate provides the Ministers, Deputy Ministers and senior management with the advice and analysis necessary for the Ministers to operate effectively in Cabinet and Parliament. The Policy and Strategic Analysis Section coordinates the processing of Cabinet submissions and proposed regulations. The Parliamentary Relations Section coordinates and reviews responses to oral and written questions in Parliament, and prepares information for use in debates. The Briefing Unit coordinates the preparation of briefing notes for the Ministers, the Parliamentary Secretary and Deputy Ministers.

The Executive Secretariat is responsible for preparing responses to correspondence received by the

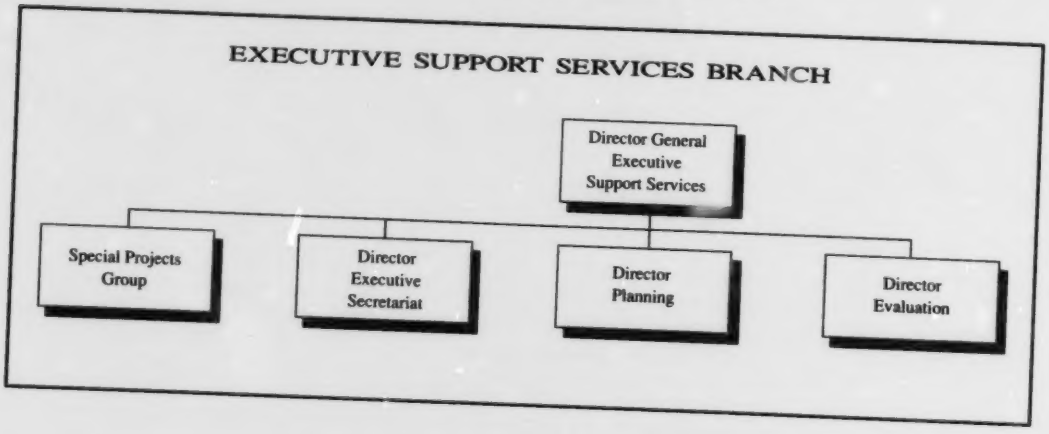

CONTRIBUTIONS & LOANS TO CLAIMANT GROUPS

FUNDING FOR COMPREHENSIVE & SPECIFIC CLAIMS

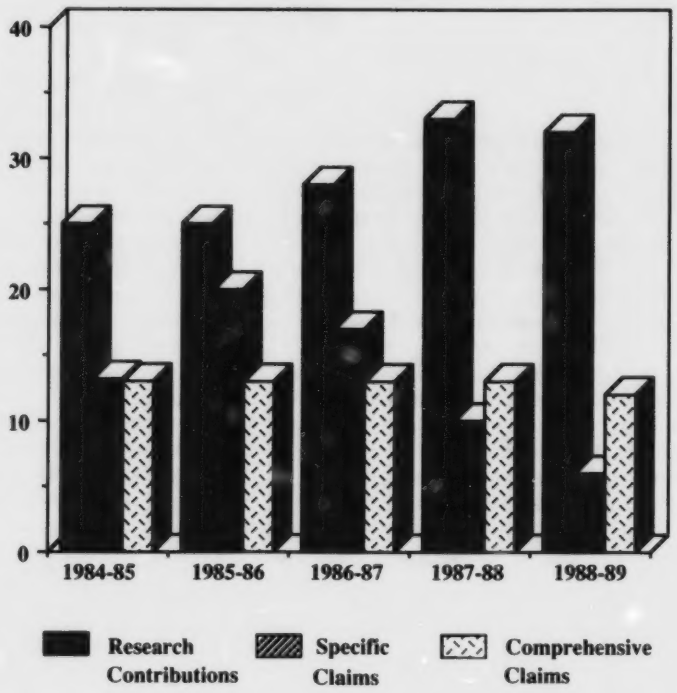

- *The numbers shown in the research contributions portion of the chart relate to the number of recipients funded to enable them to carry out the necessary research to establish claims.*
- *The numbers in the specific and comprehensive claims portions of the chart indicate the number of claimants funded that year through loans to carry out research and negotiation on accepted claims.*

In 1988-89, claim settlement compensation grants totalling $12.9 million were paid to two comprehensive and two specific claimants in accordance with negotiated agreements.

During the year, a loan against future settlement compensation in the amount of $19.1 million was paid to the Inuvialuit Regional Corporation in accordance with a claim settlement agreement.

Ministers and Deputy Ministers. Approximately 15,000 pieces of correspondence were handled during 1988-89, an increase of 85 per cent over the previous year. The secretariat is also responsible for managing research and negotiation funding for comprehensive and specific claims.

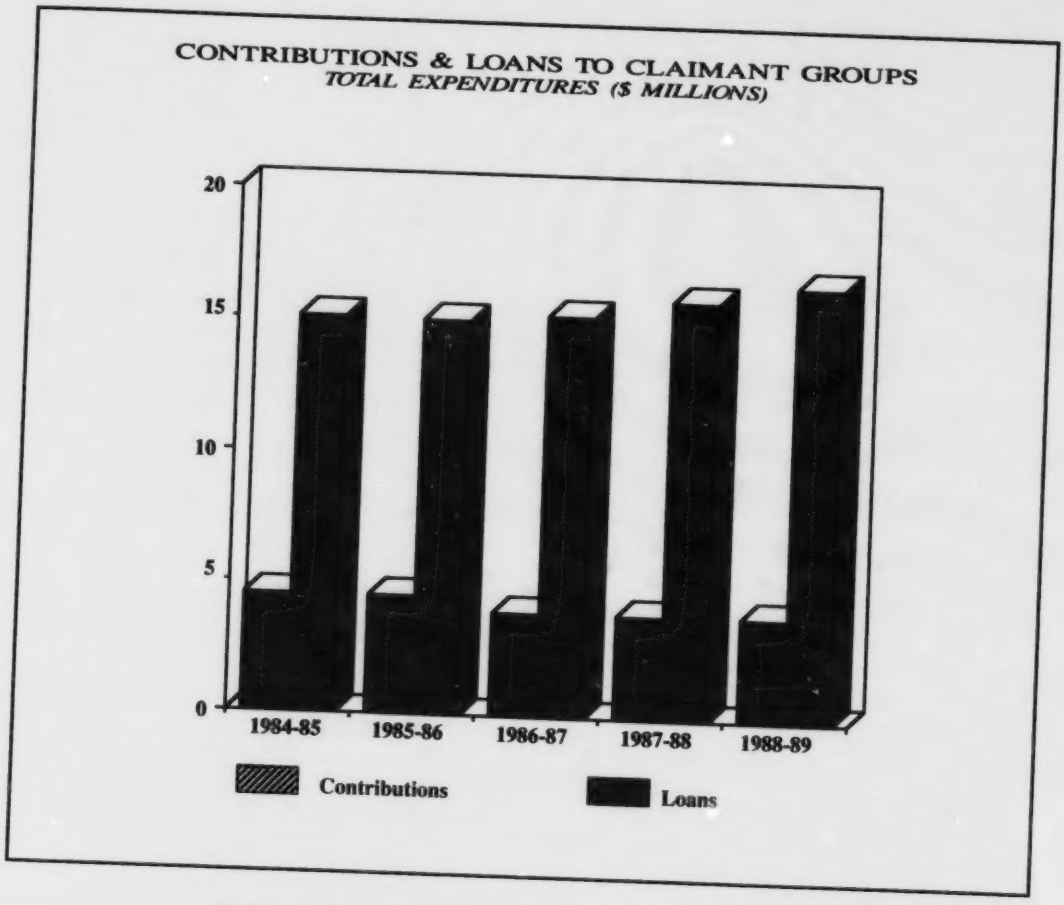

The Evaluation Directorate is responsible for evaluating departmental policies and programs in accordance with the Office of the Comptroller General's guidelines. The evaluations provide information that assists decision-making and policy development. During the year, this directorate completed a report on basic departmental data, describing the living conditions of Indian and Inuit people. Evaluations were completed on a number of programs, including alternative funding arrangements, the Post-Secondary Education Assistance Program and the Test Case Funding Program.

REGIONAL OFFICES

OFFICES OF THE DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT

ATLANTIC
1. Amherst

QUEBEC
2. Sept-Iles
3. Quebec City

ONTARIO
4. Peterborough
5. Toronto
6. Brantford
7. London
8. Sudbury
9. Moose Factory
10. Thunder Bay
11. Sioux Lookout
12. Southampton

MANITOBA
13. Winnipeg
14. Thompson

SASKATCHEWAN
15. Yorkton
16. Fort Qu'Appelle
17. Regina
18. Saskatoon
19. Prince Albert
20. Shellbrook
21. Meadow Lake
22. North Battleford

ALBERTA
23. St. Paul
24. Lethbridge
25. Calgary
26. Edmonton
27. Fort McMurray
28. High Level

BRITISH COLUMBIA
29. Prince George
30. Vancouver
31. Nanaimo
32. Campbell River
33. Terrace
34. Hazelton

YUKON TERRITORY
35. Watson Lake
36. Teslin
37. Whitehorse
38. Haines Junction
39. Carmacks
40. Beaver Creek
41. Mayo
42. Dawson
43. Ross River

NORTHWEST TERRITORIES
44. Inuvik
45. Norman Wells
46. Fort Simpson
47. Yellowknife
48. Hay River
49. Fort Smith
50. Rankin Inlet
51. Iqaluit

ATLANTIC
REGION

Devolution and centralization were key words in the Atlantic Region during 1988-89. The Halifax, N.S., and Fredericton, N.B., offices were closed and operations centralized in Amherst, N.S.

❑ Regional Office

SOCIO-ECONOMIC SERVICES

During the latter part of the 1988-89 fiscal year, the region initiated its pilot Socio-Economic Strategy, in collaboration with Indian bands in the Atlantic Region. This will assist bands in compiling data on human resources, economic potential, and training requirements.

SOCIAL DEVELOPMENT

Adult care budget targets were established for New Brunswick, in preparation for future devolution of this program.

Child care agreements were evaluated in New Brunswick and Nova Scotia.

In cooperation with Socio-Economic Services, Social Development participated in the enhancement of natives' employment potential through the Work Opportunity and Indian Human Resources Strategies programs.

Nearly all (99.8 per cent) of the on-reserve social assistance programs were administered by bands during the year.

BAND SUPPORT

Financial support was provided to four tribal and district councils. The Confederacy of Mainland Micmacs and the North Shore Tribal Council provided a full range of advisory services. By the end of the year, 77 per cent of the region's bands were affiliated with a tribal council.

A fully centralized transfer payments management function was established, and a uniform master contribution arrangement and amendment process was developed.

Band indebtedness plans were developed for four bands, bringing to 13 the total number of bands with indebtedness plans.

Three Alternative Funding Arrangements were finalized with two bands in Prince Edward Island and one in Nova Scotia.

CAPITAL MANAGEMENT

Emphasis was placed during the year on providing fire protection on reserves. A monitoring program was initiated to improve such services. Two tribal councils hired professional staff to provide technical advice, which had been previously supplied by the department.

Fully 98 per cent of capital construction on reserves was handled by band councils during the year. Eight agreements, under which municipalities provided services to bands, were revised and updated.

INDIAN GOVERNMENT SUPPORT

Three new self-government agreements were initiated during the year, bringing the regional total to nine. The Tobique Band coordinated an Atlantic regional workshop on self-government. Work continued with the Miawpukek Band of Newfoundland on the implementation of their funding agreement, and negotiations progressed on two agreements for the Inuit and Innu of Labrador.

ECONOMIC DEVELOPMENT

Seventy-two businesses were funded, creating or maintaining a total of 263 jobs. An entrepreneurship program, involving 25 band members, was undertaken. Twenty-one native students graduated and 11 businesses were assisted with funding.

EDUCATION

Extensive consultation was conducted on the department's post-secondary education policy. Each band and tribal council, as well as all major associations, were consulted.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

A major land claim settlement was achieved with the Big Cove Indian Band in New Brunswick. A total of $3 million was paid in compensation for approximately 606 hectares of land.

A total of 165 estate cases, from a backlog of 286, were settled during the year. As well, 79 new files were processed and closed.

During the year 119 applications for reinstatement of Indian status were received. One hundred individuals gained status under Bill C-31, for a total of 2,280.

QUEBEC
REGION

The Consultation Accord on Native Economic Development moved into the implementation phase during 1988-89, enabling the working groups to prepare recommendations; negotiations on the James Bay and Northern Quebec Agreement continued; the expansion of two reserves was approved during the year; negotiations intensified on the transfer of hydro-electrical production and distribution installations on the Obedjiwan and Weymontachie reserves to Hydro-Quebec.

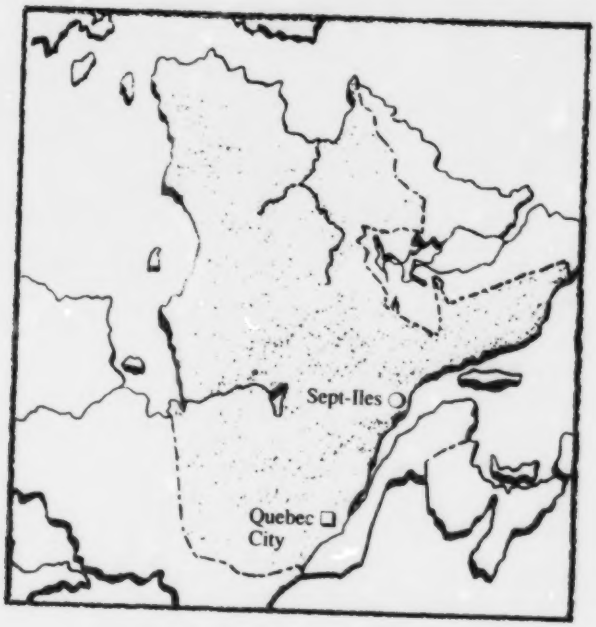

❑ Regional Office
○ Service Centre

SELF-GOVERNMENT

The first conference on self-government for Indian and Inuit nations of Quebec was held in Quebec City.

More than 120 native participants discussed a number of self-government issues. The Native Training Institute of Quebec produced an information kit to support the development of self-government initiatives. Three bands worked on self-government proposals during the year.

ECONOMIC DEVELOPMENT AND EMPLOYMENT

The Economic Development and Employment program contributed $7 million towards 357 economic development projects. The projects touched on entrepreneurship, resources and employment programs. Another $3.1 million was provided in the form of direct loans and loan guarantees. Including support from other DIAND programs, from other federal government departments, from the Government of Quebec and from the private sector, $29.8 million was used to promote economic development and employment during the year. The projects created 522 new jobs and maintained 3,249 existing jobs.

Fourteen candidates were registered into the Entrepreneurship Initiative program.

The seven working groups formed to ensure the implementation of the Consultation Accord on Native Economic Development completed their recommendations during the year. A combined report will be tabled with the ministers involved.

The Economic Development and Employment Program was reorganized during the year to reflect a new emphasis on the Indian and Inuit Mechanisms for the Provision of Services (IIMPS) program.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

The department acquired 43.7 hectares during the year, for an expansion of the Huron Village of Wendake, an urban reserve on the periphery of Quebec City. The reserve had insufficient lands to pursue development. The purchase, at a cost of $645,000, will permit the residents of this native community to meet their housing needs.

Authorization was received to acquire 73.98 hectares free from the Province of Quebec for an expansion of the Natashquan Reserve. All parties concerned have recognized the need for this action. This project conforms to federal and provincial social policies governing the enlargement of Indian reserves.

During 1988, 3,118 people obtained Indian status. Since the passage of Bill C-31, Quebec's Indian population has gone from 35,329 in 1985 to 44,104 as of December 31, 1988, a growth of 15,428. Of this number, 6,140 new registrations were specifically attributable to the reinstatement of rights lost before 1985.

On March 31, 1989, the Minister transferred control over membership to the Huron Nation Wendat Band, following the adoption of membership regulations.

Finally, within the framework of the Lands, Revenues and Trusts review, consultations were held with representatives of band and tribal councils and an Indian association on subjects as varied as real estate management, lands registry, elections, and by-laws.

CAPITAL ASSET MANAGEMENT AND BAND SUPPORT

A new tribal council, uniting four bands, was created during the year. The Mamit Innuat Group Inc. includes members from the Mingan, Natashquan, Romaine and Pakua Shipi (St-Augustin) Indian bands.

Ten maintenance management systems for schools and communities were developed or updated during the year. There were 27 such maintenance management systems in operation at the end of the year, shared by 20 communities.

Negotiations continued on an agreement under which Hydro Quebec will take over installations at the Obedjiwan and Weymontachie reserves. Discussions continued with the Government of Quebec on the repair and maintenance of access roads to Indian communities in the Upper Mauricie.

Two wastewater treatment projects, at a cost of $3.2 million, were completed during the year in the Betsiamites and Manouane communities. These projects were undertaken as part of a five-year program of construction, renovation and expansion of wastewater treatment installations.

A total of 234 housing units were built and 399 others upgraded during the year.

A process was initiated to permit two important Quebec bands to participate in the alternative funding arrangements process. Both bands manage budgets of over $10 million per year. The process has also been initiated with the native police force, who are responsible for police and fire protection services for about 20 Quebec reserves.

SOCIAL DEVELOPMENT

The Schefferville Naskapi Band assumed control during the year of their own social assistance program. Another band, the Sept-Iles and

Maliotenam, completed a related study leading to the transfer of their own social assistance program in 1989.

Under the federal initiative on family violence, 10 projects (including one dealing with child sexual abuse) presented by Quebec native groups were approved. Moreover, five native groups presented proposals during the year for the creation of group homes for native women who are victims of family violence. These projects are currently being studied.

Also, following the results of a study conducted by the Attikamek Nation Council, an action plan was drawn up to establish a group home in La Tuque for Attikamek youths with behavioural problems.

Sixteen native students undertook a college-level training program in special education, to prepare them for work in a native group home to be set up in the community of Uashat.

EDUCATION

The Kahnawake Band assumed responsibility for administering the community's federally operated school during the year. Discussions continued with six other bands also wishing to take control of their education services.

Negotiations took place on implementation of the education provisions of the James Bay and Northern Quebec Agreement and the Northeastern Quebec Agreement.

ONTARIO
REGION

During the year under review, the Ontario Region focused on developing tribal councils, promoting self-government and delivering services to Indian communities. Discussions proceeded on 10 self-government proposals. Three Alternative Funding Arrangements were signed. Control of education was transferred to 10 more bands, and the authority for administering membership functions was transferred to the Pwi-Di-Goo-Zing-Ne-Yaa-Zhing Tribal Council. Four district offices were in the process of being amalgamated into a new Southern District Office, to be located on the Six Nations reserve.

❑ Regional Office
● District Office

INDIAN SELF-GOVERNMENT

First Nations and tribal councils continued to develop self-government proposals during the year.

The first Six Nations policing agreement and an improved Ontario-wide policing agreement were signed during a Tripartite Council meeting on March 2, 1989. Negotiations proceeded under the Nishnawbe-Aski self-government Memorandum of Understanding, particularly in the areas of lands, resources, environmental issues and social services. Similar negotiations on education continued with several associations under the Declaration of Political Intent. It was agreed to extend the Indian Commission of Ontario and the tripartite process for one year while reviewing and implementing recommendations to improve their effectiveness.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

A total of 249 active estate files, including 156 backlog files, were closed by Lands, Revenues and Trusts during the year.

A total of 16,595 persons were reinstated or newly registered under the provisions of Bill C-31, bringing the population of individuals with legal status under the *Indian Act* in Ontario to 102,886 as of March 31, 1989.

Three First Nation bands were funded for their involvement in land management delegation. A total of 46 First Nation bands were administering lands and estate functions during the year, including the Nipissing Band of Ojibways, which became the first Ontario band to receive ministerial delegated land management authority.

First Nation bands in Ontario received approximately $4 million in rentals on 3,629 recreational and commercial leases.

Several First Nations took part in remedial planning for polluted waters near their reserves. Assistance was provided to First Nations governments on timber management, hydroelectric power and other environmental issues related to off-reserve development.

Negotiations for specific agreements began with a number of First Nation communities and the province on land agreements involving unsold surrendered reserve lands and $4 million of royalty revenues from non-renewable resources.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The department's Business Development Program funded 208 businesses with a total of $6.3 million during the year. These projects included enterprises ranging from on-reserve computer manufacturing to a restaurant in the greater Toronto area employing native women. More than 1,000 Indian businesses were in operation during the year, with estimated aggregate annual revenues of $100 million.

These businesses were serviced and funded by Indian Delivery Mechanisms (IDMs) such as the Association of Indian Reserves for Improving Social Economics, the Nishnawbe-Aski Development Fund, and the Indian Agricultural Program of Ontario. Chartered banks provided funding to Indian businesses, frequently using the department's Indian Economic Development Fund (IEDF) Guarantee program, amounting to $1 million in IEDF loan guarantees. There were only three direct IEDF loans, for a total of less than $100,000.

Economic Development resources were used to cover the cost of core administration of sectoral institutions such as Indian Art-I-Crafts of Ontario, the Northern Ontario Tourism Association and the Indian Forestry Development Program of Ontario, and to cost-share major resource development projects, for a total of $2.6 million.

At the community level, 108 economic development officers carried out business and employment services costing $3 million, including training of a number of officers. A total of $4.7 million was decentralized to communities for employment and training projects. Overall, sector activities assisted in the creation and maintenance of jobs for 2,193 Indian people.

EDUCATION

In September 1988, schools were transferred to band control at Wunnumin Lake, Wapekeka Lake, Muskrat Dam, Kingfisher Lake, Kasabonika, Fort Severn, Bearskin Lake, Pikangikum, Sachigo/Ponask, and Cat Lake.

Special education plans were implemented in all districts, and special education services were provided to native students in provincial, federal and First Nation schools.

A reading program for native students was completed during the year. This program, known as the English as a Second Language Circle Reading Series, is currently being used by federal, First Nation and provincial schools in Manitoba, Saskatchewan, N.W.T. and Quebec.

A jointly funded and implemented "native as a second language" program was continued with the provincial Ministry of Education. The department also funded the employment of three native language consultants for all three school systems.

A total of 6,120 student applications for post-secondary assistance were approved during the year. Regionally sponsored courses for native classroom assistants, welfare administrators, social counsellors and community health representatives were continued.

Arrangements were made to transfer counselling programs to the Nipissing Band for the Sudbury District, and to the London District Education Council for services in the London area.

SOCIAL DEVELOPMENT

The Social Development Program completed the transfer of administrative responsibility for general welfare assistance to nine remaining bands. At the Six Nations Reserve, plans were completed for the establishment of a family resource centre and program.

The department assisted the Ojibway Tribal Family Services Agency to consider assuming full responsibility for child and family services.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

All First Nations were involved in the planning and overall administration of their major projects. Band members received specialized technical training on the operation and maintenance of capital facilities and equipment. Construction began on 20 major capital projects during the year. Preliminary negotiations were conducted with seven tribal councils on the establishment of tribal council technical units. A fire protection and prevention study was initiated, which will lead to a unified course of action for the region.

MANITOBA
REGION

The Manitoba Region was involved in the signing of five Alternative Funding Arrangement agreements (AFAs) during the year, including the largest in Canada. The Manitoba Resource Development Impacts Office provided funding and technical assistance to Indian organizations addressing environmental issues affecting their reserves or interests.

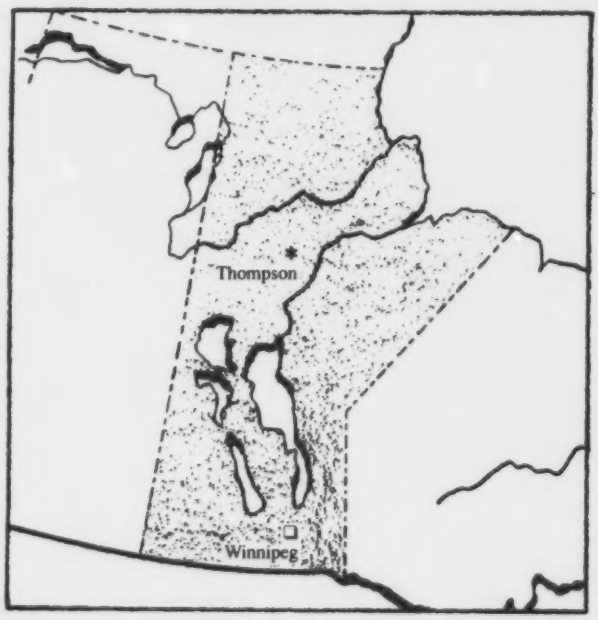

❑ Regional Office
✱ Advisory Centre

INDIAN SELF-GOVERNMENT

Discussions continued with 20 bands and three tribal councils on their self-government objectives. Community-based developmental proposals were funded for the Dakota Plains, Oak Lake, Birdtail Sioux, and Sioux Valley bands and the Dakota Ojibway Tribal Council, the West Region Tribal Council and the Southeast Resource Development Council.

Seventeen bands and two tribal councils have applied for AFAs since 1986. Twelve of the applications were declared eligible. Five agreements were signed during the year with the Fox Lake, Swan Lake, Dakota Tipi, Crane River and Norway House bands. The Norway House Band signed the largest AFA in Canada this year.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Manitoba Indian Agriculture Development Corporation purchased all of the Indian Economic Development Fund farm loans in Manitoba during the year. The region assisted in obtaining authority to permit contributions to be repayable through Indian development corporations.

A five-year wildlife agreement was signed with the province, creating more than 100 person-years of employment and 15 new businesses. Another project will train 24 natives and create five additional businesses.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

Improved audit processes were developed and implemented during the year and related workshops were held with band and tribal council administrators. In consultation with bands and tribal councils, the capital allocation process was improved so that recipients can set priorities and develop five-year capital plans.

Devolution funding was used to develop a three-year plan to implement a maintenance management system with a majority of the bands. An improved asset inventory system was also established.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

Sixteen parcels of land, totalling 64,358 hectares, were added to the region's reserve land base during the year.

The Chemawawin Band will receive 27,454 hectares of provincial Crown land in a two-for-one exchange for flooded reserve lands. The province transferred the land to Canada on the last day of the fiscal year. After land exchange negotiations with the province, 939 hectares were set aside as a reserve for the God's River Band.

The backlog of estate files was reduced by 90 per cent during the year.

RESOURCE DEVELOPMENT

A contribution agreement worth $88.5 million was signed in April 1988 with the five Northern Flood Agreement (NFA) bands. Under the agreement, modern water and sewage treatment systems will be constructed in Norway House, Cross Lake, Nelson House, Split Lake and York Landing. The funds will fulfil Canada's obligation to ensure the availability of potable water for the five reserves.

The Northern Flood Capital Reconstruction Authority, an NFA band-controlled corporation, completed $20 million worth of construction during the year. Approximately 300 band members, out of a total labour force of 400, were employed on this work.

A total of $1,942,000 was provided to the Northern Flood Committee, representing the five NFA bands. In November 1988, Canada appointed its negotiator to the comprehensive implementation negotiations. In January 1989, the negotiators began working toward the implementation of the agreement.

Another $132,000 was provided in funding and technical assistance to six other Manitoba bands, permitting them to respond to environmental issues, including outstanding provincial obligations to bands affected by hydro developments in Saskatchewan.

EDUCATION

An evaluation model for school programs was developed during the year. The Cross Lake and Shamattawa Schools came under band control on September 1, 1988; and approximately $3.1 million was transferred to the two Indian First Nations for education. Schools worth $8 million were constructed at Roseau River and Long Plain.

SOCIAL DEVELOPMENT

A total of $2 million was contributed to 88 band employment projects under the Work Opportunity Program. This increased total work-months in the region by 3,600. In April 1988, a personal care home opened at Oxford House. Operations and maintenance funding provided by the department enabled the band to administer nursing care to 32 senior citizens.

TECHNICAL SERVICES

A total of 272 capital projects totalling $27 million were managed during the year. Approximately $20 million in water, sewer and related works were installed in five communities under the Northern Flood Agreement. A fire safety workshop for native volunteer firefighters was held in the region. Two fire and safety officer positions were staffed at the tribal council level. In housing, 16 band housing inspectors were trained.

SASKATCHEWAN
REGION

Indian people continued to take increasing control of programs in the Saskatchewan Region during 1988-89. Bands and other Indian organizations administered programs accounting for more than two-thirds of the regional budget. Of the positions funded by the region, 82 per cent were controlled by Indian groups.

EDUCATION

Bands and tribal councils operated 50 schools, an increase of three over the previous year. As well, the region administered 16 federal schools and provided funding for education services in 193 provincial schools. Elementary and secondary education enrolment for

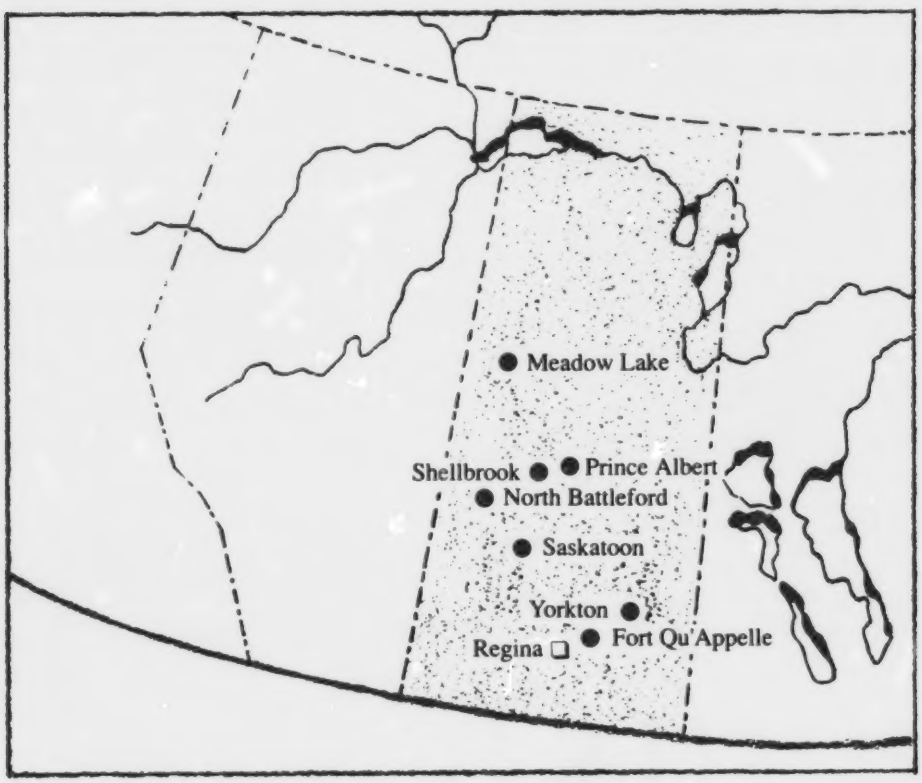

❑ Regional Office
● District Office

the 1988-89 academic year was 7,054 in band schools; 1,637 in federal schools; and 4,604 in provincial schools. Total enrolment was 13,295. Funding was provided to 1,870 full-time and part-time post-secondary students.

The construction of new schools and major additions was funded at Ochapowace, Big C, Waterhen, Makwa Sahgaiehcan and Morin/Hall Lake.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

The program provided $44.5 million in operational funds to bands and tribal councils. Capital funding totalled $43.8 million in 1988-89.

More than $15.5 million was provided for construction of 339 housing units and the renovation of 792 others. Other capital funding included $11.3 million for community infrastructure and $14.8 million for education capital. In addition, $2 million was provided under Bill C-31 for the construction of 53 housing units for families moving back to reserves.

Alternative Funding Arrangement agreements were signed with five Saskatchewan bands during the year, totalling $44.7 million.

Work continued on the Athabasca power line to bring electrification to the communities of Black Lake, Fond du Lac and Wollaston Lake. The department provided $250,000 of $2.5 million committed to this project.

Eleven advisory services positions were transferred to five tribal councils during the year.

SOCIAL DEVELOPMENT

Forty-seven bands administered their own social assistance programs during the year. A monthly average of 29,678 persons received benefits under the Social Assistance Program.

The Work Opportunity Program provided work training for welfare recipients. In 1988-89, 129 projects worth $1.7 million created 2,550 person-months of employment.

The La Ronge Band received funding to develop a computerized administrative system for social assistance which could be portable to all bands in the Saskatchewan Region. The North Battleford Indian Health Centre also received monies for the development of a model for in-home care services for adults living on reserves. The region provided funds for a researcher to investigate the feasibility of an alternative income program for northerners who engage in traditional economic activities such as hunting, fishing, trapping and gathering.

Early childhood intervention services, focusing on disabled children under age six, were extended on reserve with the cooperation of the province and community boards. Twelve Indian organizations received funding under the Family Violence Initiative.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Economic and Employment Development Program funded 101 business development projects, creating 303 full- or part-time jobs.

Funding was provided to the Saskatchewan Indian Equity Foundation and to three sectoral institutions: the Saskatchewan Indian Agriculture Program, the Saskatchewan Indian Arts and Crafts Program and the Indian Products Marketing Company. The region also worked with the Saskatchewan Indian Institute of Technology to establish an entrepreneurship training program.

The Economic Development Program settled 152 loans totalling $2.6 million. Indian Community Human Resources Strategy funds were used to support 128 projects, creating 544 jobs.

SELF-GOVERNMENT

A self-government unit was established and negotiations continued with a number of Saskatchewan bands. A self-government workshop with the Federation of Saskatchewan Indians was held in January. By March 31, 1989, 44 bands, either individually or as members of tribal councils, were prepared to examine self-government proposals.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

The Lands, Revenues and Trusts program provided 68 Saskatchewan bands with services in the areas of land management, membership entitlement, trust funds, elections, band governance and environmental protection. Courses were given to 50 potential electoral officers, and 16 elections were held using electoral officers appointed by Indian governments.

A series of environmental workshops was held, enabling bands to identify environmental concerns and develop approaches to deal with them.

The Muskeg Lake Band concluded a Treaty Land Entitlement agreement resulting in the creation of a 14.3-hectare reserve within the City of Saskatoon. The Lucky Man Band reached a similar Agreement-in-Principle for a 3,107-hectare rural reserve.

ALBERTA
REGION

Priorities during 1988-89 were the promotion of Alternative Funding Arrangements and Indian self-government. The region prepared a number of financial overviews that examined the expenditure patterns of bands with oil and gas revenue. A soil rehabilitation strategy was developed to address drought-induced erosion conditions on reserves. An extensive reorganization of the regional office began during the year, involving all major programs.

ECONOMIC DEVELOPMENT

Indian business developers were encouraged during the year to propose and implement new business initiatives. Successful endeavors included a hydroponics plant at Kehewin; a chopstick plant at Sturgeon Lake; golf courses at the Paul and Enoch Bands; and a major recreation complex at Beaver Lake.

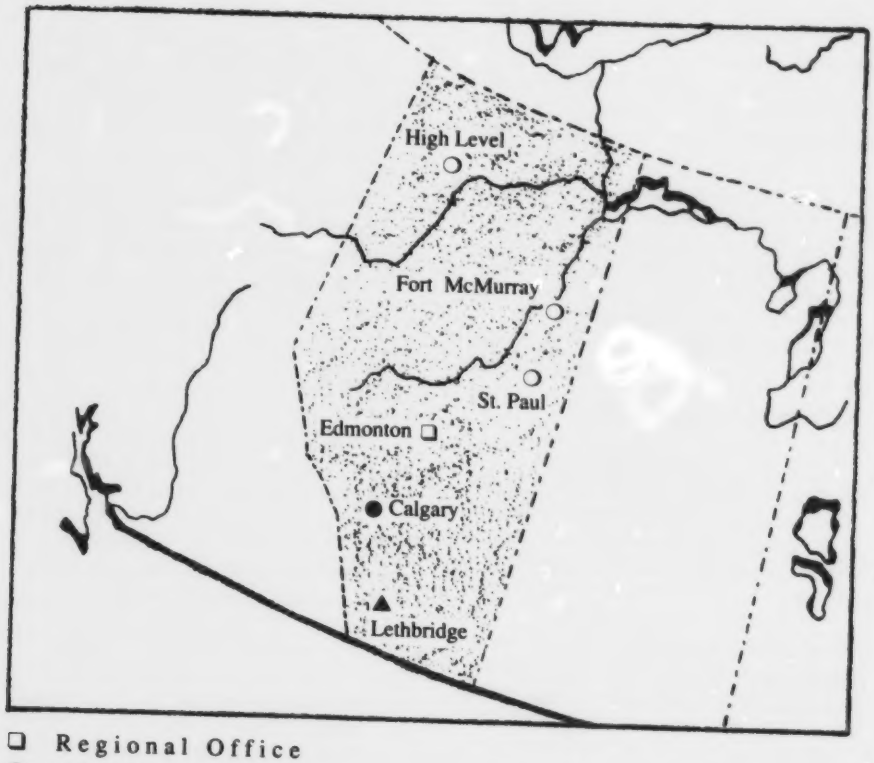

❑ Regional Office
● District Office
▲ Sub-district Office
○ Service Centre

The region funded the development of a corporation, which includes Indian groups in northern Alberta, to assess the impacts of provincial forestry projects.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

Alberta became the region with the greatest area of reserve land this year, as a result of the Cree Band land settlement. The settlement gave the band nine reserves, for a total of 4,969.5 hectares.

Alberta bands held 92 per cent ($774 million) of all band funds in Canada. Expenditures of $160 million were processed during the year.

Work began on implementing Bill C-123, affecting the per-capita distribution of funds to minors. A pilot project was launched with the Education Program to improve money management by minors. Related courses were taught in Grades 7, 8 and 9.

The Alberta Region provided substantive technical expertise to the LRT Review process and participated fully on the Indian monies review committee.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

The First Nations Resource Council, an Indian organization, used Indian Management Assistance Program funds in order to sponsor 60 university students working on various band projects.

Two additional tribal councils were formed and funded during the year. Comprehensive contribution arrangements were completed with all band governments before March 31, 1989, for a total value in excess of $107.3 million.

Approval was obtained to construct schools at the Alexis and Sturgeon Lake reserves.

A new strategy was initiated to assist bands to maintain more than $500 million in capital assets. Tribal councils and bands were funded to hire 15 engineers and technical personnel to undertake this activity.

Fifty modular homes, used in the 1988 Winter Olympics, were sold to some bands.

EDUCATION

The Blood Tribe assumed control of its three federal schools. Successful negotiations concerning planned school transfers were conducted with the Alexis, Blackfoot, Sunchild, and O'Chiese bands. Discussions were also held with the Stoney Tribe concerning the transfer of one school, and with the Four Nations Administration concerning the transfer of schools to band control.

Bands administered 80 per cent of funding for the region's post-secondary program. A total of 1,948 students received assistance for their post-secondary studies.

The Blood Tribe entered into four tripartite tuition agreements with the department and the province. Negotiations for a similar agreement took place with the Alexis Band.

SOCIAL DEVELOPMENT

Thirty-nine of Alberta's 41 bands administered their own social assistance programs. The department transferred 4.5 per cent of allocated social assistance funds to economic and employment development initiatives that generated 3,400 months of employment.

An in-depth review of the Blackfoot Tribe tripartite agreement on child welfare was completed.

Resources for the development of adult in-home care programs were provided to 15 bands.

BRITISH COLUMBIA REGION

ECONOMIC DEVELOPMENT

The Economic Development Program continued to devolve operations to native organizations through agreements on 19 Indian Delivery Mechanisms.

❑ Regional Office
● District Office
○ Service Centre

Regional goals were exceeded, with 367 jobs created and 497 maintained through business projects. In addition, more than 1,600 individuals participated in training and employment projects.

Key initiatives included the approval of reorganization in keeping with new program policies and directions, along with the evaluation and revision of the mandates and structure of institutions in the Agricultural, Arts and Crafts and Fishing Sectors.

SELF-GOVERNMENT

With funds supplied through the community negotiations process, 59 bands began to develop self-government goals and objectives. Bands used the funds to conduct the research required to formulate strategies and plans, and to consult their members. Two groups applied to develop framework agreements for negotiations.

Along with the Department of Fisheries and Oceans, the region worked on developing a policy framework for Indian fisheries. The region supported projects to help Indian communities assume a bigger role in managing local fisheries.

ALTERNATIVE FUNDING ARRANGEMENTS (AFAs)

Four new AFAs and one second-generation AFA were signed during the year. Four bands and one tribal council, representing nine bands, began negotiating AFA agreements. Twelve bands and one council applied to enter the AFA process.

B.C. REGION ECONOMIC DEVELOPMENT PROGRAM
PERFORMANCE INDICATORS TO MARCH 31, 1989
INDIAN ECONOMIC DEVELOPMENT FUND

CATEGORY	AMOUNT
NUMBER OF LOANS & GUARANTEES	16
VALUE OF LOANS	$1,690,525
NUMBER OF CONTRIBUTIONS	100
VALUE OF CONTRIBUTIONS	$1,161,691
PERSONAL EQUITY INVESTED	$2,842,463
LEVERED FUNDS	$12,244,249
JOBS CREATED/MAINTAINED	864
FULL-TIME JOBS PRODUCED	276
SALES VOLUME	$20,490,463
SALARIES	$6,794,264
PROFITS GENERATED	$1,786,100

SOCIAL DEVELOPMENT

The Social Assistance Program continued to be devolved to Indian people. Only nine bands received on-reserve service directly from the department, and four received services from the provincial government. Ninety-three per cent of the bands in British Columbia administered the program.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

Lands, Revenues and Trusts maintained approximately 3,300 leases for B.C. Indians during the year. Revenues from land transactions were in excess of $20 million.

The automated Indian Land Registry System was installed, and 753 documents were registered. The region opened 250 estate files and closed 273. It received and registered 150 wills, opened 364 trust accounts and released monies to 152 minors upon reaching the age of majority. As of March 31, 1989 there were 477 open estate files in process within the region.

An Indian Registry reporting course was launched during the year. The Indian Registry Program was transferred to 14 bands, making a total of 87 Indian administering authorities.

BAND SUPPORT

The tribal council funding base in British Columbia increased by $857,800 to $7,878,700 in fiscal year 1988-89.

Fifteen new advisory positions were approved for tribal councils during the year, bringing the total to 98.

Twelve Indian bands and two tribal councils which applied for entry into Alternative Funding Arrangements were assessed by the Indian Management Development unit. Approximately $307,000 was allocated for management training for representatives of bands and councils.

Indian band pension plans received $311,100 in support payments during the year.

CAPITAL MANAGEMENT

All band-managed projects were completed on time and within their budgets during 1988-89.

An agreement to transfer the administration of the capital program to a tribal council was ready for signature at year end. Another was under negotiation.

A total of 561 new houses were completed and 811 renovated in the 1988-89 fiscal year. In addition, 288 social housing units were constructed, representing 25 per cent of the national total.

EDUCATION

The education program provided elementary and secondary education services to approximately 13,500 students: 525 in 10 federal schools; 3,675 in 90 band-operated schools; and 9,300 in provincial, parochial, and private schools. There were 583 students in Grade 12. One federal school was transferred to band operation during the year.

The post-secondary education program sponsored a total of 2,187 students: 1,767 under the regular program and 420 under the *Indian Act* (Bill C-31) funding program. Eighty per cent of these attended community colleges, and 20 per cent were enrolled at universities.

EXECUTIVE SERVICES

The region provided advice and assistance in public relations campaigns for seven bands and five band-operated economic development projects.

YUKON
REGION

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

1988-89 was a year of significant progress in the transfer of provincial-type responsibilities to the Yukon Government. A Memorandum of Understanding (MOU) on the devolution of powers and an Agreement-in-Principle on a Northern Accord for oil and gas were signed by the Minister on September 22, 1988, in Whitehorse.

■ Regional Office (Northern Affairs Program)
❑ Regional Office (Indian and Inuit Affairs Program)
● District Office

The MOU established a framework for devolving provincial-type programs to the Government of Yukon. Responsibility for a mine safety program was transferred on the last day of the fiscal year. Negotiations began on the transfer of responsibility for forestry programs, and on onshore oil and gas management and revenue sharing under the Northern Accord.

Mineral production rose slightly to $465 million in 1988, up from $447 million in 1987. Placer gold production was valued at $69 million, up from $64 million in 1987. Mineral exploration expenditures rose to a record $50 million, up from $35 million the previous year. A total of 78,712 metres of exploratory diamond drilling was recorded, compared to 52,552 in 1987.

Staking of quartz claims decreased from 13,275 to 9,293 as companies evaluated properties acquired during the previous year. However, a record 53,908 quartz claims were still in good standing as of March 31, 1989. Placer staking increased slightly; 2,370 claims were recorded, compared to 2,252 the year before.

The Mineral Development Sub-Agreement of the Canada-Yukon Economic Development Agreement ended March 31, 1989. During the year, the Northern Affairs Program supervised geological mapping in the Wheaton River gold-silver district, a study of the Kluane Range copper-nickel-platinum bearing intrusions, and produced two placer reports.

The completion of a forest management inventory for southeast Yukon provided forest cover maps and area-volume summaries for development planning. An extension of the Timber Harvesting Agreement with Yukon's

largest forest operator was negotiated for another 10-year period.

The department continued to cooperate with the Yukon Government in obtaining benefits for northerners from construction of the North Warning System and from hydrocarbon development in the Beaufort Sea.

The region's On-the-Job Training Program placed 92 trainees for a total of 425 training months. More than 90 per cent of trainees were then placed in continuing employment.

Approximately $3.52 million was approved under the Canada-Yukon Economic Development Agreement for 137 projects, up from 106 projects during the previous year. Assistance was provided for such projects as: the upgrading of tourist accommodations; construction of a commercial greenhouse; purchase of soil improvement equipment; development of a musk-ox game farm; a salmon habitat improvement study; and a survey of regeneration of forests.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS

An Agreement-in-Principle to settle a land claim by the Council for Yukon Indians (CYI) was ratified by the federal and Yukon governments during the year under review. It was a major step towards a land claims settlement under the new Comprehensive Claims Policy. The region noted an accelerating interest in self-government, especially in the establishment of tribal councils.

An AFA agreement, the first north of 60 degrees, was completed with the Champagne-Aishihik Indian Band. Negotiations on AFAs continued with other bands.

ECONOMIC DEVELOPMENT

The region provided funding of $452,000 to assist in the establishment of a two-year Entrepreneurship Development Program. The Yukon Indian Development Corporation will provide training for 25 participants. This project was designed to establish 16 new businesses, creating the equivalent of 30 full-time jobs.

Sixty-seven students were trained under the Occupational Skills Training Program. The Socio-Economic Skills Program sponsored 11 projects, yielding 465 weeks of employment.

BAND SUPPORT AND CAPITAL MANAGEMENT

All Yukon bands received assistance and support for five-year capital management plans, or management development plans, during the year.

A relocation project for the Kwanlin Dun Band proceeded throughout the year. The band's administration complex was designed and constructed by the band's Tagish Kwan Corporation.

EDUCATION

All bands in the region participated in national consultations on the department's Post-Secondary Education Assistance Program. A total of 109 Yukon students were enrolled in post-secondary education institutions under this program during the year. Six students graduated.

Elementary and secondary school support was provided to a total of 1,200 students during the year under review. There were 37 graduates.

LANDS, REVENUES AND TRUSTS

The region continued to acquire land for the construction of urgently needed band housing. Bands participated in these acquisitions, learning how to take part in boards and committees to be established under the comprehensive land claim.

A total of 250 persons applied for Indian status under the *Indian Act* during the year; there were 384 reinstatements. The 1,500 persons who have been reinstated as status Indians by the end of the fiscal year represent about half of the expected total.

A new band, the 127-member Dease River Band, was created by the Minister during the year.

SOCIAL DEVELOPMENT

Use of social development assistance remains substantially below the national average. This situation is due primarily to the subsistence economies of most Yukon Indian bands. Chiefs and band councils recommend that social assistance be offered to band members only as a last resort.

Negotiations continued during the year for the establishment of an extended care facility for mentally handicapped persons, to be constructed and operated by the Kwanlin Dun Band.

NORTHWEST TERRITORIES
REGION

NORTHERN AFFAIRS PROGRAM

Responsibility for the Northern Scientific Resource Centres at Iqaluit and Igloolik was transferred to the Government of the Northwest Territories (GNWT) on November 1, 1988.

Negotiations toward a Memorandum of Understanding on the devolution of programs continued, as did discussions on the transfer of responsibility for inter-territorial roads.

An agreement to pursue a Northern Energy Accord was signed in Yellowknife on September 6, 1988 by the Prime Minister and the N.W.T. Government Leader.

The Dene/Métis Comprehensive Land Claim Agreement-in-Principle was signed on September 5, 1988 in Fort Rae, and progress continued on the Tungavik Federation of Nunavut Comprehensive Land Claim.

- ■ Regional Office (Northern Affairs Program)
- ❑ Regional Office (Indian and Inuit Affairs Program)
- ● District Office
- ▲ Sub-district Office

The region was also involved in the implementation of the economic clauses of the Inuvialuit Final Agreement.

The N.W.T. Executive Council approved the Northwest Territories land titles transfer agreement.

Mineral exploration set new records during 1988-89, with 65 companies spending nearly $113 million exploring 157 properties. Just over $45 million was spent on advanced exploration and development.

Twenty-four prospecting permits were issued, and 970 claims totalling 659,993 hectares were recorded. The first dredging leases for placer mining in the N.W.T. were issued for 56.3 kilometres of the Liard River.

Gold remains the main exploration target, with work being concentrated in the areas between Great Slave Lake and the Coronation Gulf, and between Ennadai Lake and Rankin Inlet.

Six producing mines — four gold and two lead-zinc operations — employed 1,895 persons, 1,000 of them residents of N.W.T. The mines produced an estimated $754 million worth of ore and spent $126 million on purchases, $104 million on payroll, and $9 million on local taxes.

DIAND continued to fund four subsidiary agreements under the Economic Development Agreement: arts and crafts, mineral development, renewable resources, and economic planning. The department's share of funding for 129 projects was $2 6 million.

The N.W.T. land use planning program was restructured during the year. The N.W.T. Land Use Planning Commission was disbanded. Regional commissions for Lancaster Sound and the Mackenzie Delta/Beaufort Sea area continued to function under a new advisory body, the Management Steering Committee.

Consultation and preparation of the final land use plan was undertaken for Lancaster Sound. The proposed plan was presented at a press conference in Iqaluit in February 1989.

The Mackenzie Delta/Beaufort Sea Regional Commission distributed an interim report in August 1988. The Commission prepared and hosted several workshops on issues and concerns to be addressed in a final plan for the region.

There were 314 land transactions completed during the year and 121 applications for land use activity processed. Land transfers associated with the devolution of certain responsibilities of the Department of National Health and Welfare and the sale of the Northern Canada Power Commission to the GNWT were completed.

The Regional Environmental Review Committee screened five projects, including proposals for gold mining, oil and rare earth extraction. Transboundary water negotiations continued throughout the year with Saskatchewan, Alberta, British Columbia and Yukon.

District offices conducted a number of land and water use inspections and snow surveys. Fort Smith District staff participated in an ice thickness monitoring program through the winter on Hay River, and assisted in the spring flood watch.

INDIAN AND INUIT AFFAIRS PROGRAM

The region provided support for statutory and treaty entitlements, band government and economic development to 9,900 status Indians in 19 bands, eight sub-bands located in 25 communities and two reserves.

INDIAN SERVICES

The Indian Services sector gave the Dene Cultural Institute a $192,000 operating grant under its Cultural/Educational Centres program, to promote Dene languages and culture.

Twenty-seven post-secondary Dene students received financial assistance, amounting to $152,000, under the University/College Entrance Preparation program.

A Tripartite Services Review Committee was established, with representatives from the department, the Dene Nation and the N.W.T. Government, to study programs and services provided to status Indians by both the federal and territorial governments.

The department provided $2,156,000 in band support funding. Allowances for sub-band offices and remoteness factors were increased this year, providing an additional $400,000 for N.W.T. bands.

Approximately 2,000 certificates of status were issued during the year. There were 500 entries in the Indian Register, and the number of reinstatements under Bill C-31 increased to 950.

ECONOMIC DEVELOPMENT

A major Dene/Métis conference was organized during the year to consider economic planning for land claims.

The Economic Development Sector assisted with the initiation of a regional RCMP native constable program.

Six new or expanded joint ventures were undertaken during the year, combining Indian skills and access to resources and non-native capital and management expertise.

A major agreement was negotiated between the Dogrib Band and a mining company, providing for native employment and business opportunities arising from the construction and operation of a gold mining venture.

The region contributed $832,000 to 32 applicants for business development projects. Eleven contributions amounting to $182,000 were directed to community and regional economic planning. Approximately $417,000 was provided for 25 human resource development initiatives.

APPENDIX I

BUDGETARY EXPENDITURES

	1987-1988	1988-1989
Operating Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	$ 242,110,997*	$ 245,559,713
Northern Affairs	94,470,848**	100,727,869***
Administration	42,517,861	42,906,585
Capital Expenditures		
Indian and Inuit Affairs	30,976,322	15,454,374
Northern Affairs	16,698,463	18,995,824
Grants, Contributions and Other Transfer Payments		
Indian and Inuit Affairs	1,569,078,540*	1,772,924,660
Northern Affairs	36,609,268	38,757,443
Territorial Government	738,420,300	850,890,122
Environmental Studies Research Fund	934,538	0
TOTAL	**$2,771,817,137**	**$3,086,216,590**

* amends reporting in previous year's figures.
** $33,126,083 relates to the Northern Canada Power Commission debt deletion.
*** $43,128,838.42 relates to the Northern Canada Power Commission debt deletion.

REVENUES

	1987-1988	1988-1989
Indian and Inuit Affairs	$13,904,113	$17,403,487
Northern Affairs	34,924,625**	39,281,239
Administration	137,087	113,341
TOTAL	**$48,965,825**	**$56,798,067**

NON-BUDGETARY EXPENDITURES

	1987-1988	1988-1989
Loans, Investments and Advances		
Indian and Inuit Affairs	$47,404,860	$ 34,654,959
Northern Affairs	40,028,393*	(97,226,843)
TOTAL	**$ 7,376,467***	**$ 62,571,883**

* amends reporting in previous year's figures.
** figures for the Northern Canada Power Commission are now reported under Northern Affairs instead of Administration.

APPENDIX II

STATUTES ADMINISTERED

The department administers, in whole or in part, the following statutes:

- *Alberta Natural Resources Act*
- *Arctic Waters Pollution Prevention Act*
- *British Columbia Indian Cut-Off Lands Settlement Act*
- *British Columbia Indian Reserves Mineral Resources Act*
- *Canada Lands Surveys Act*
- *Canada Petroleum Resources Act*
- *Caughnawaga Indian Reserve Act*
- *Condominium Ordinance Validation Act*
- *Cree-Naskapi (of Quebec) Act*
- *Department of Indian Affairs and Northern Development Act*
- *Dominion Water Power Act*
- *Fort Nelson Indian Reserve Minerals Revenue Sharing Act*
- *Grassy Narrows and Islington Indian Band Mercury Pollution Claims Settlement Act*
- *Indian Act*
- *Indian Lands, Settlement of Differences Act*
- *Indian Oil and Gas Act*
- *Indian (Soldier Settlement) Act*
- *James Bay and Northern Quebec Native Claims Settlement Act*
- *Land Titles Act*
- *Manitoba Natural Resources Act*
- *Manitoba Supplementary Provisions Act*
- *Natural Resources Transfer (School Lands) Amendment Act*
- *New Brunswick Indian Reserves Agreement Act*
- *Northern Canada Power Commission (Share Issuance and Sale Authorization) Act*
- *Northern Canada Power Commission Yukon Assets Disposal Authorization Act*
- *Northern Inland Waters Act*
- *Northwest Territories Act*
- *Nova Scotia Indian Reserves Agreement Act*
- *Oil and Gas Production and Conservation Act*
- *Public Lands Grants Act*
- *Railway Belt Act*
- *Railway Belt and Peace River Block Act*
- *Railway Belt Water Act*
- *St. Peter's Indian Reserve Act*
- *St. Regis Indian Reservation Act*
- *Saskatchewan and Alberta Roads Act*
- *Saskatchewan Natural Resources Act*
- *Sechelt Indian Band Self-Government Act*
- *Songhees Indian Reserve Act*
- *Territorial Lands Act*
- *Waterton Glacier International Peace Park Act*
- *Western Arctic (Inuvialuit) Claims Settlement Act*
- *Yukon Act*
- *Yukon Placer Mining Act*
- *Yukon Quartz Mining Act*

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

RAPPORT ANNUEL

1988 1989

Canada

À Son Excellence
Le très honorable Ramon Hnatyshyn
Gouverneur général du Canada

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'exercice financier allant du 1er avril 1988 au 31 mars 1989.

Cette année a été marquée par de nombreuses transitions, mais elle a en même temps été empreinte de progrès majeurs. Les territoires du Nord ont franchi des pas importants dans leur recherche d'une plus grande autonomie. De nombreux groupes indiens et inuit ont continué de travailler, à leur manière et à leur propre rythme, en vue de parvenir à l'autonomie gouvernementale au sein de la société canadienne. Le Ministère a continué de poursuivre ses objectifs de réduction des effectifs tout en procurant aux peuples indiens des services de grande qualité.

Le Ministère a atteint ces objectifs dans plusieurs domaines, en transférant aux mains de dirigeants et d'entrepreneurs autochtones compétents le contrôle de ses programmes de développement économique et social. Ainsi, les peuples autochtones assument de plus en plus leurs responsabilités en participant non seulement à la gestion des programmes anciennement dirigés par le Ministère, mais aussi à leur conception. Ces réalisations ne portent atteinte, en aucune façon, au désir profond des peuples autochtones de garantir dans la Constitution leurs droits en tant qu'Autochtones. Les discussions se sont poursuivies sur les façons de reprendre les pourparlers au sujet de l'enchâssement de ces droits dans la Constitution.

Toutes ces réalisations sont le fruit de consultations et de la collaboration avec nos clients, ainsi que du travail soutenu et innovateur des employés de ce Ministère. Je suis fier de leurs efforts et de nos réalisations collectives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

Pierre H. Cadieux, c. p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Pierre H. Cadieux, c. p., député,
ministre des Affaires indiennes
et du Nord canadien,
Ottawa, 1989

QS-6051-000-BB-A1
N° de catalogue R1-1989
ISBN 0-662-57007-3

© Ministre des Approvisionnements et
Services Canada

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DU MINISTÈRE

MANDAT 1

FAITS SAILLANTS 3

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

SECTEUR DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE 5

- Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale 6
- Direction générale de la politique et de la mise en oeuvre 6
- Direction générale des revendications globales 7
- Direction générale de la politique sur les pêches indiennes 8

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 9

- Programmes de développement économique 11
- Réalisations importantes 11

SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE 13

- Direction générale des terres et de l'environnement 13
- Direction générale des effectifs, des revenus et de l'administration des bandes 13
- Direction générale des revendications particulières 14
- Direction de la liaison et du soutien juridiques 15
- Examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie 15

SECTEUR DES SERVICES AUX INDIENS 16

- Direction générale de l'éducation 17
- Direction générale du développement social 18
- Direction générale du soutien des bandes et de la gestion des immobilisations 18
- Modes optionnels de financement (MOF) 20

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

- Direction générale du développement constitutionnel et de la planification stratégique 22
- Direction générale des ressources naturelles et du développement économique 24

APGTC

- Gestion des droits 28
- Exploration 28
- Exploitation 28
- Protection de l'environnement 29
- Évaluation des ressources 29
- Création d'emplois et retombées sur l'industrie 30

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

FINANCES ET SERVICES PROFESSIONNELS 31

- Direction générale des finances 32
- Direction générale des services de gestion 32
- Direction des services de soutien 32
- Direction de la politique et Service des marchés 32
- Analyse quantitative et recherche socio-démographique 32
- Direction générale de la vérification interne 33
- Services techniques 34

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES 34

DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS 36

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE SOUTIEN
À LA HAUTE DIRECTION 38

BUREAUX RÉGIONAUX

Région de l'Atlantique 42
Région du Québec 44
Région de l'Ontario 47
Région du Manitoba 50
Région de la Saskatchewan 53
Région de l'Alberta 56
Région de la Colombie-Britannique 58
Région du Yukon 61
Région des Territoires du Nord-Ouest 64

ANNEXE I

Dépenses budgétaires 67

ANNEXE II

Lois appliquées 69

PROFIL DU MINISTÈRE

MANDAT

Créé en 1966, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est dirigé par un ministre qui est responsable des Affaires indiennes et inuit, ainsi que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et de leurs ressources. Le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- remplir les obligations que le gouvernement fédéral a contractées en vertu des traités, de la *Loi sur les Indiens* et des autres lois énumérées à l'annexe II;
- assurer la prestation des services essentiels aux Indiens inscrits et aux collectivités inuit;
- aider les Indiens et les Inuit à acquérir des compétences professionnelles, à mettre sur pied des entreprises et à tirer profit de leurs ressources naturelles;
- négocier des ententes communautaires permettant aux collectivités indiennes de participer davantage à la prise de décisions et d'exercer des pouvoirs accrus;
- appuyer les discussions constitutionnelles concernant la définition des droits des peuples autochtones, ainsi que les questions qui s'y rattachent;
- effectuer des paiements de transfert aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest;
- favoriser le développement économique du Nord et protéger l'environnement de cette région, y compris les mers arctiques;
- favoriser l'évolution politique des territoires du Nord et coordonner les politiques et les programmes du gouvernement fédéral dans le Nord;
- administrer la plupart des terres et des ressources naturelles du Nord.

L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) est chargée de la réglementation des activités d'exploration et de la mise en valeur du pétrole et du gaz naturel des terres de l'arrière-pays canadien. L'APGTC administre la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* et la *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*. Elle relève des ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Au cours de l'exercice financier 1988-1989, le Ministère s'est employé à mettre en oeuvre les politiques et les programmes du gouvernement concernant les citoyens indiens et inuit. Ces politiques et ces programmes visaient à favoriser l'accession des Indiens et des Inuit à l'autonomie gouvernementale, à améliorer leurs perspectives économiques, à gérer d'une meilleure façon les terres et les deniers des Indiens, à améliorer les conditions de vie dans les collectivités indiennes et à sauvegarder la relation spéciale qui existe entre le gouvernement fédéral et les Indiens et les Inuit du Canada.

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

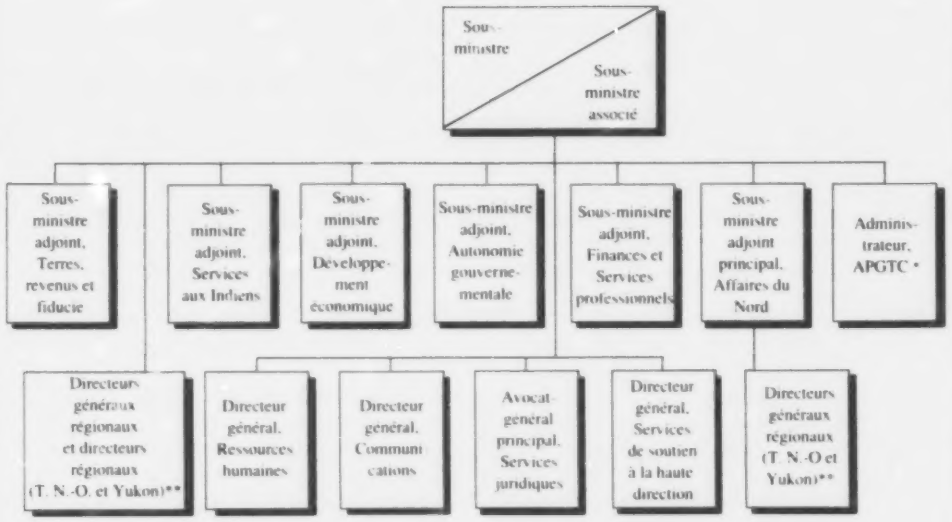

* L'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) relève conjointement des ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien et de l'Énergie des Mines et des Ressources.

** T. N.-O : Territoires du Nord-Ouest.

En tant que principal organisme responsable de la mise en oeuvre du Cadre politique et économique pour le Nord, le Ministère coordonne toutes les activités fédérales dans le Nord. Plus précisément, il est engagé dans le transfert des responsabilités de type provincial aux gouvernements du Nord, dans la promotion du développement économique et dans le règlement des revendications territoriales dans le Nord. De plus, il met de l'avant certaines mesures particulières dans le but de réaffirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

FAITS SAILLANTS

UNE PÉRIODE DE TRANSITION EMPREINTE DE PROGRÈS

Au cours de l'exercice 1988-1989, une période de transition pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, des progrès ont été accomplis à de nombreux chapitres. Les services communautaires ont été améliorés, le règlement des revendications territoriales a progressé, les gouvernements territoriaux ont atteint un nouveau degré d'autonomie et les bandes indiennes du pays ont présenté un nombre beaucoup plus grand de projets d'autonomie gouvernementale que par le passé. En janvier 1989, l'honorable Pierre H. Cadieux a été nommé ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, succédant à l'honorable Bill McKnight. À la même période, l'honorable Kim Campbell a été nommée ministre d'État.

L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DES TERRITOIRES

En septembre 1988, le gouvernement fédéral a signé un protocole d'entente sur le transfert des responsabilités de gestion avec le Yukon. Il a poursuivi les pourparlers en vue de conclure une entente similaire avec les Territoires du Nord-Ouest. Les cadres ainsi établis jettent les bases du transfert des programmes de type provincial aux gouvernements territoriaux. On a d'ailleurs conclu des ententes de principe sur la gestion des ressources gazières et pétrolières du Nord avec les deux gouvernements territoriaux. Ces ententes régiraient le partage des recettes entre les gouvernements ainsi que le transfert de la gestion des ressources sur la terre ferme au Nord, et le partage des responsabilités de gestion des activités au large des côtes entre les gouvernements.

LES CENTRES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LE NORD

Au cours de l'année, on a cédé les deux centres de recherche scientifique dans le Nord au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

LES REVENDICATIONS GLOBALES

Le Premier ministre Brian Mulroney a signé une entente de principe sur la revendication globale des Dénés et des Métis dans les Territoires du Nord-Ouest. Les Dénés et les Métis recevront, en vertu de l'entente, 180 000 km^2 de terres et une indemnité financière de 457 millions de dollars. Les négociations concernant d'autres ententes de principe avec le Conseil des Indiens du Yukon et la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN) ont aussi pris fin. Le gouvernement fédéral, les Naskapis et les Inuit ont en outre signé des ententes de principe régissant la mise en oeuvre définitive de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* et celle de la *Convention du Nord-Est québécois*.

LES « MODIFICATIONS DE KAMLOOPS »

Le projet de loi C-115, connu sous le nom de « modifications de Kamloops », a reçu la sanction royale le 28 juin 1988. Cette loi habilite les conseils de bande à prélever des impôts fonciers sur les terres de réserve. C'était la première fois que des Indiens demandaient d'apporter une modification à la *Loi sur les Indiens*.

LES ÉCOSYSTÈMES DU NORD

Le Ministère a coordonné un examen interministériel et intergouvernemental sur la contamination des écosystèmes du Nord et des aliments consommés par les Autochtones. Des experts en matière circumpolaire venus du monde entier ont examiné scientifiquement toutes les données recueillies.

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Un nouveau programme d'aide à l'éducation postsecondaire a été lancé; il a pris effet en septembre 1989. Conformément aux conditions de ce programme, les étudiants indiens et inuit inscrits à un programme d'études postsecondaires de plus d'un an peuvent obtenir de l'aide pour les frais de scolarité. Cette aide s'applique aussi aux frais de déplacement et de subsistance. De plus, certaines bourses d'études sont offertes en reconnaissance de succès scolaires, et d'autres sont destinées aux étudiants inscrits à des programmes d'études avancées ou à des programmes ayant trait à l'autonomie gouvernementale des Indiens.

L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE DES INDIENS

Depuis 1986, le Ministère a reçu 115 propositions relatives à l'autonomie gouvernementale de 285 bandes indiennes. Cette année, il a entamé des négociations importantes avec trois groupes indiens du Yukon et la bande Alexander de l'Alberta. La Direction générale des négociations de l'autonomie gouvernementale a en outre examiné 50 nouvelles propositions relatives à l'autonomie gouvernementale.

LE LOGEMENT

Le Ministère a fait construire, au cours de l'année, plus de 3 400 unités de logement dans les réserves et en a rénovées au-delà de 4 500. En tout, il a consacré plus de 124 millions de dollars au logement dans les réserves.

LES MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT

Cette année, 38 bandes ont géré leurs propres fonds en vertu d'ententes sur les Modes optionnels de financement (MOF) signées avec le Ministère. La somme d'argent ainsi administrée se chiffre à 62,2 millions de dollars. Soixante-douze autres bandes en étaient à négocier un tel régime de financement.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

SECTEUR DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer le principe selon lequel les collectivités indiennes et inuit doivent pouvoir gérer leurs propres affaires si elles le désirent. Cet engagement comporte aussi l'idée que les Indiens et les Inuit doivent décider de la manière et du rythme de ce transfert de pouvoirs. Le but poursuivi est d'établir, entre le gouvernement et les Autochtones du Canada, une nouvelle relation qui respecte les caractéristiques distinctives et les besoins particuliers des collectivités indiennes et inuit.

En 1988-1989, grâce à la collaboration des collectivités, d'autres ministères fédéraux et d'autres ordres de

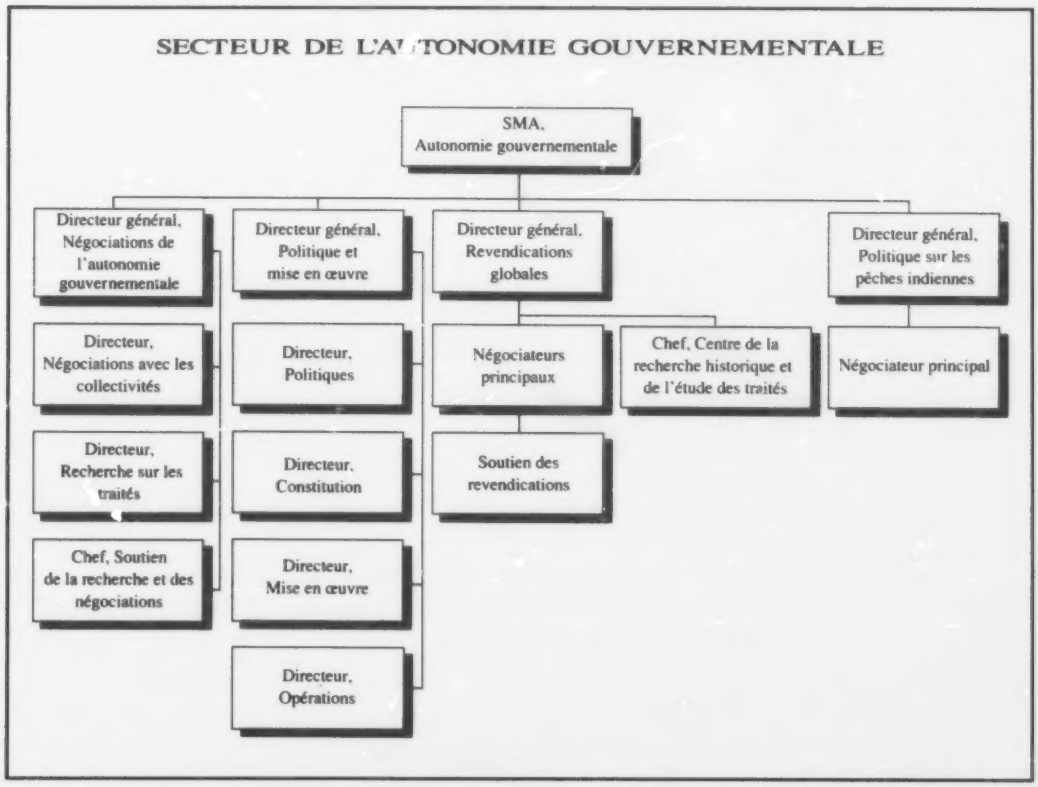

gouvernement, le MAINC a pu réaliser d'importants progrès au chapitre de l'autonomie gouvernementale.

Le gouvernement fédéral, les Naskapis et les Inuit ont conclu des ententes de principe visant la mise en oeuvre de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ). Le Ministère a finalement réglé des questions financières de longue date avec les Cris de la Baie James. De plus, il a entamé des pourparlers avec la province de Québec sur des dossiers d'intérêt réciproque.

Le Secteur a également représenté le Ministère auprès du Groupe de travail des populations autochtones, parrainé par les Nations Unies, et de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Celle-ci en était à sa dernière année de révision de sa convention relative aux populations aborigènes et tribales.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NÉGOCIATIONS DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

L'intérêt que suscite le programme de l'autonomie gouvernementale a continué de s'accroître. La Direction générale a amorcé d'importantes négociations avec trois groupes indiens du Yukon et a en outre reçu et examiné 50 nouvelles propositions de 133 bandes réparties dans tout le Canada.

Ainsi, depuis sa création en 1986, la Direction générale a donné suite à 115 projets en tout, ce qui touche environ 285 bandes. Cette année :

- un projet auquel participent trois bandes membres du Conseil du Yukon a atteint l'étape de la négociation proprement dite, par suite d'une sous-entente sur l'autonomie gouvernementale;
- seize projets, provenant de 58 bandes, en étaient à l'étape de l'élaboration du cadre des négociations;
- cinquante-sept projets, regroupant 227 bandes, étaient rendus à l'étape des travaux de recherche et de la consultation communautaire;
- onze projets en étaient à l'étape de l'organisation des ateliers d'information pour les collectivités qui visent l'autonomie;
- dix ateliers ont été organisés;
- vingt-et-une collectivités se sont retirées du processus.

Le Ministère a réorganisé la Direction générale des négocitations de l'autonomie gouvernementale afin de mieux refléter les deux phases du processus de l'autonomie gouvernementale, à savoir l'élaboration et la négociation. En outre, la Direction générale a préparé des trousses d'information détaillées sur le processus de négociation communautaire.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE ET DE LA MISE EN OEUVRE

Les négociations concernant la mise en oeuvre de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* (CBJNQ) et de la *Convention du Nord-Est québécois* se sont poursuivies. Le négociateur fédéral s'est entretenu avec les Inuit, les Naskapis et les Cris de la Baie James de même qu'avec le gouvernement du Québec et l'Hydro-Québec. La Direction générale de la politique et de la mise en oeuvre a effectué des recherches sur les questions soulevées, préparé des évaluations juridiques, défini la position du gouvernement

fédéral dans le cadre des négociations et coordonné la participation des ministères et des organismes fédéraux.

Les résidants inuit de Port Burwell, dans les T. N.-O., se sont partagé une somme de 2,5 millions de dollars aux fins de réinstallation. Grâce à l'aide d'un médiateur, les négociateurs fédéral et inuit ont également réussi à conclure une entente de principe sur plusieurs autres questions demeurées en suspens au chapitre de la CBJNQ. Grâce aussi à un médiateur, les négociations entre le gouvernement fédéral et les Naskapis de Schefferville ont été couronnées de succès.

Au cours de l'été 1988, le gouvernement a résolu les différends qui subsistaient à l'endroit des Cris au sujet du financement de frais de fonctionnement antérieurs. Les Cris ont reçu un premier versement forfaitaire de 6 millions de dollars en guise de règlement. De plus, le Canada a accordé un financement de base de 16 millions de dollars aux Cris et un autre de 1 million aux Naskapis. Ce financement sera fourni chaque année et indexé au coût de la vie, selon la croissance démographique.

La Direction générale a élaboré des lignes directrices sur les ententes concernant les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale pour veiller à ce que ces ententes soient accompagnées de plans de mise en oeuvre. Ces plans doivent exposer les activités en cause, les responsabilités des parties à l'entente, ainsi que les coûts et le calendrier prévus.

Depuis 1978, le processus de négociations tripartites de l'Ontario sert de tribune aux gouvernements fédéral et provincial et aux Premières nations de l'Ontario pour régler leurs différends. Cette année, la Direction générale a prêté son appui au bureau régional de différentes façons. Elle a, entre autres, négocié des ententes sur l'éducation, les pêches, les oiseaux migrateurs et les services policiers.

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVENDICATIONS GLOBALES

Le Premier ministre Brian Mulroney a signé, en septembre 1988, une entente de principe sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis. Aux termes de cette entente, les Dénés et les Métis obtiendront 180 000 km^2 de terres et une indemnité financière de 500 millions de dollars. Après le règlement de la revendication, les Dénés et les Métis toucheront une part des redevances que le gouvernement perçoit à l'heure actuelle sur les terres visées. Ils auront également leur mot à dire dans la gestion des terres, de la faune et des ressources renouvelables puisqu'ils siégeront aux conseils de gestion compétents. L'entente porte aussi sur les droits préférentiels de pêche et de chasse ainsi que sur les droits exclusifs de piégeage dans cette région. Les négociations conduisant à une entente finale ont été amorcées au cours de l'année.

Le Conseil des Indiens du Yukon a ratifié une entente de principe en décembre 1988. Le gouvernement du Yukon y a donné son accord en janvier 1989, et le gouvernement fédéral, en mars 1989. L'entente de principe prévoit une indemnité financière de 232 millions de dollars et 41 439 km^2 de terres, dont 25 899 km^2 comprennent des droits tréfonciers.

Les négociations en vue de la conclusion d'une entente de principe avec la Fédération Tungavik du Nunavut (FTN) ont elles aussi progressé. On a négocié la quantité des terres dans cinq des six régions visées. On a également paraphé des ententes sur les indemnités en cas de dommages à la faune, sur les répercussions de l'aménagement, sur les droits d'accès aux terres inuit et sur plusieurs autres questions.

En septembre 1988, le Conseil attikamek-montagnais et la province de Québec ont signé la première entente

cadre à être conclue aux termes de la politique fédérale révisée concernant les revendications territoriales.

En janvier 1989, on a entamé les négociations relatives à la revendication des Inuit du Labrador, laquelle touche le nord du Labrador et la région adjacente située au large des côtes. On a fait progresser les pourparlers en vue d'une entente cadre et on a pris des mesures de protection provisoires. Le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, le gouvernement fédéral et l'Association des Inuit du Labrador ont participé aux négociations.

En Colombie-Britannique, les négociateurs du Canada et du Conseil tribal des Nishgas ont entrepris la négociation d'une entente cadre. Les discussions ont porté sur la coordination des négociations visant la revendication territoriale globale et l'autonomie gouvernementale.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLITIQUE SUR LES PÊCHES INDIENNES

De concert avec le ministère des Pêches et des Océans (MPO), le MAINC a lancé 22 projets pilotes de gestion coopérative des pêches en Colombie-Britannique. Ces projets ont révélé qu'il est possible d'assumer une cogestion des pêches locales avec les bandes indiennes. À lui seul, le MAINC a versé 523 des 873 000 $ consacrés à ces projets en 1988-1989. Le MAINC et le MPO ont formé un groupe mixte chargé d'étudier et de réviser les politiques sur les pêches en Colombie-Britannique. Les deux ministères ont de plus versé respectivement 50 000 $ à la Commission des pêches des peuples autochtones de la Colombie-Britannique.

Afin d'atténuer la tension entourant la question des pêches de subsistance dans les provinces maritimes, le Ministère a consulté plusieurs bandes pour connaître leurs besoins en matière de gestion des pêches et d'activités économiques. En outre, le Programme de développement économique des Autochtones, le MAINC, le MPO, le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ont versé la somme de 6,4 millions de dollars en vue d'aider la bande indienne de Kingsclear à aménager un centre de pêche sportive.

En Ontario, la Direction générale a poursuivi les pourparlers avec des organismes autochtones afin de préparer le terrain pour la négociation d'ententes tripartites relatives aux pêches.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Ministère a continué à marquer des progrès au chapitre de cinq grandes stratégies de développement économique. Ces progrès portent sur un plus grand accès pour les Indiens au principal courant économique du monde des affaires, sur l'amélioration du régime fiscal en vue de favoriser la croissance des entreprises indiennes, sur l'appui à la mise en valeur, par les Indiens, des ressources naturelles, sur la formation des adultes indiens pour leur permettre d'accéder au monde des affaires et d'obtenir des emplois, et, enfin, sur l'amélioration de la coordination des programmes fédéraux axés sur le développement économique des Indiens.

Le Secteur du développement économique a également réalisé des progrès en ce qui concerne le transfert de ses programmes aux Indiens. À l'échelle régionale et à l'échelle nationale, on a élaboré des stratégies visant à stimuler et à renforcer l'économie des Indiens.

Le projet de loi C-115, également connu sous le nom de « modifications de Kamloops », a reçu la sanction royale le 28 juin 1988. C'était la première fois que des Indiens demandaient d'apporter une modification à la *Loi sur les Indiens*. Cette modification a établi clairement que les conseils de bande ont le pouvoir de prélever des impôts fonciers sur tous les intérêts dans les terres indiennes, y compris les terres louées à bail. Dans la modification, on a aussi introduit la notion de terres désignées, au sens de terres qui demeurent partie intégrante de la réserve même si elles sont mises de côté à des fins commerciales ou hypothécaires. M. Manny Jules, chef de la bande indienne de Kamloops, a été nommé président de la Commission consultative de fiscalité indienne dont le rôle est de conseiller le Ministre sur les questions relatives aux politiques et sur les statuts administratifs individuels. La Commission, formée surtout d'Indiens, fournit également des conseils et des directives aux bandes sur l'élaboration de statuts administratifs. La Commission a tenu sa première séance en février 1989.

Après avoir profité de l'aide financière et des services consultatifs du Secteur pendant deux ans, une entente concernant la mine Golden Patricia de la St. Joe (Canada), de Horn Lake, en Ontario, a été signée par les bandes indiennes de Cat Lake, d'Osnaburgh et de Slate Falls, le conseil tribal de Windigo et les ministres fédéral et provincial. En outre, la nation nishnawbe-aski (Traité n° 3), l'Association des Indiens de l'Ontario, le ministre fédéral et le ministre de l'Ontario ont ratifié la prolongation d'une entente sur la mise en valeur des ressources renouvelables jusqu'en 1992.

La Direction générale du gaz et du pétrole des Indiens du Canada a réussi à recruter des employés prometteurs dans les domaines de la technique et de la gestion. Elle travaille actuellement à la mise en valeur des hydrocarbures avec des bandes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario.

Au cours de l'année, on a continué à discuter avec le Conseil des ressources des Indiens (CRI) au sujet des modifications des règlements et des mécanismes visant l'accroissement des pouvoirs de contrôle et de gestion conférés aux

Indiens sur les ressources gazières et pétrolières.

La vente d'une part de la Caisse d'expansion économique des Indiens (CEEI) à deux organismes indiens, soit l'Association autochtone des pêches et l'Association agricole des Indiens du Manitoba, a été approuvée. Plusieurs autres organismes indiens ont exprimé leur désir d'administrer eux aussi des parties de la Caisse de prêts.

Le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, de concert avec la Direction chargée du Programme de l'aide sociale du Secteur des services aux Indiens, a mis sur pied une initiative qui a permis d'affecter

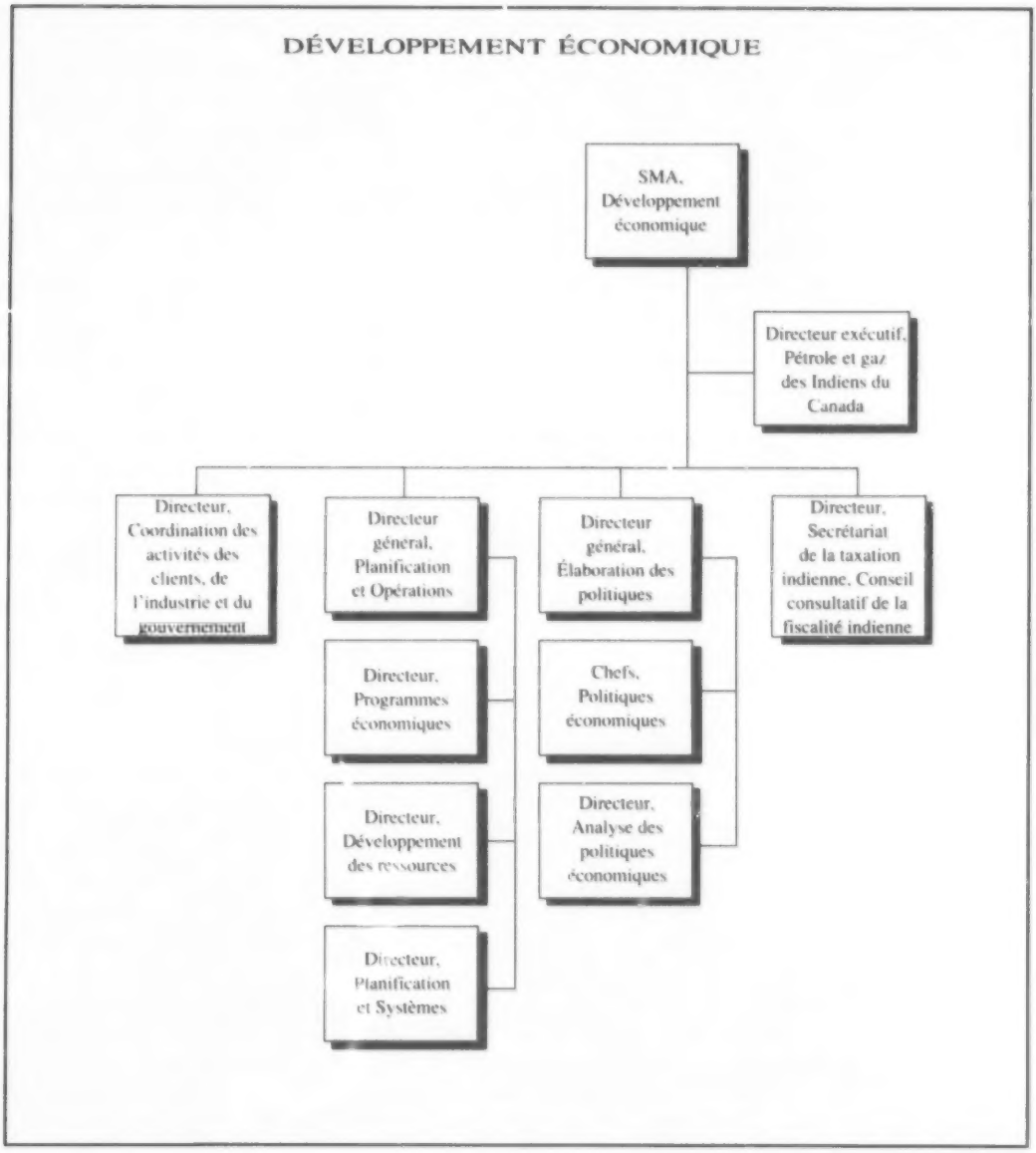

des fonds d'aide sociale s'élevant à 2,5 millions de dollars en vue de trouver des emplois permanents aux bénéficiaires de l'aide sociale.

En 1988-1989, on a enclenché un projet de deux ans dont le but est de permettre aux Indiens de créer leurs propres entreprises grâce à un vaste programme de sélection, de formation, de stages, d'aide financière et de surveillance.

Sept groupes de travail ont été chargés de mettre en oeuvre le Protocole d'entente signé entre le Canada et le Québec concernant le développement économique des Autochtones. Ces groupes de travail, auxquels siégeaient des représentants des gouvernements fédéral et provincial, ont effectué de nombreuses consultations auprès des Autochtones. Ils ont ensuite rédigé des rapports sur l'exploitation forestière, l'agriculture, l'emploi et la formation, les pêches commerciales, le tourisme et les ressources minérales.

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Secteur a administré cinq programmes distincts :

- le Programme des régimes indiens de prestation, lequel a fourni plus de 17 millions de dollars pour aider les bandes, les conseils tribaux et les institutions financières administrées par des Indiens afin d'offrir des conseils et des contributions émanant de tierces parties dans le cadre des projets de développement économique, tant nouveaux qu'existants;

- le Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes, lequel a octroyé environ 27 millions de dollars aux collectivités et aux particuliers afin d'augmenter l'accès à l'emploi grâce au perfectionnement scolaire, à la formation professionnelle, à la formation en cours d'emploi, aux entrepreneurs, à la création d'emplois et à la planification en matière de ressources humaines et économiques;

- le Programme d'aide aux entreprises indiennes, lequel a versé 11 millions de dollars en contributions, 5 millions en prêts directs et 2 millions en prêts garantis, ainsi que des services administratifs et des services consultatifs aux entreprises indiennes;

- le Programme de mise en valeur des ressources, lequel a déboursé environ 4 millions de dollars pour aider les bandes à délimiter et à exploiter leurs ressources minérales ainsi qu'à gérer leurs ressources renouvelables;

- le Programme du pétrole et du gaz des Indiens, lequel a effectué des études techniques et géologiques afin d'évaluer la production potentielle de pétrole et de gaz naturel, accordé des permis et des baux par voie d'appel d'offres et prélevé et vérifié les redevances, afin de s'assurer que l'exploitation des puits des réserves se faisait dans le meilleur intérêt des bandes.

RÉALISATIONS IMPORTANTES

Grâce à l'appui du Ministère, les activités du Secteur ont donné lieu aux réalisations suivantes :

- le financement de 380 conseillers, répartis dans 200 bandes et 55 sociétés de développement tribales ou sectorielles, dont le rôle consiste à offrir des services consultatifs à des centaines d'entreprises indiennes, à des milliers de cultivateurs, de pêcheurs, de trappeurs, de pourvoyeurs et de producteurs d'objets d'art et d'artisanat travaillant à leur compte;

- une expérience de travail pour 1 500 Indiens au sein des entreprises communautaires indiennes et 2 700 autres emplois dans le cadre de projets de construction et d'entretien de logements;

- une aide financière à 2 800 personnes qui sont dans des institutions de formation et 1 600 stages de formation en cours d'emploi en vue d'accroître à long terme les chances d'emploi des Indiens;

- l'aide accordée à 670 entreprises, ce qui a permis de conserver 2 400 emplois, d'en créer 1 750 et de produire des revenus supérieurs à 35 millions de dollars pour les Indiens;

- la constitution d'un syndicat afin d'appuyer le développement des entreprises, ce qui a engendré des investissements de 80 millions de dollars dans les entreprises indiennes des secteurs public et privé;

- des activités d'exploitation pétrolière et gazière qui ont rapporté 67 millions de dollars en redevances et 4,4 millions provenant de frais imposés, de droits de location et de primes;

- le forage de 44 puits dans 12 réserves, les travaux ayant été menés à terme dans 39 puits. Huit de ces derniers étaient des puits d'huile lourde, trois, des puits de pétrole conventionnel et 28, des puits de gaz.

SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE

Le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie veille au respect des obligations légales du gouvernement dans les questions qui touchent les Indiens et les terres qui leur sont réservées.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

La *Loi sur l'accord de 1986* concernant les terres indiennes a reçu la sanction royale le 28 juillet 1988. Cette loi confère aux bandes de l'Ontario le droit de négocier avec la province et le Canada la suppression des intérêts provinciaux dans les terres indiennes cédées et dans les ressources minérales des Indiens.

La Direction a publié un guide général sur la gestion foncière et les procédures afférentes. Ce dernier aidera les responsables ministériels à offrir de meilleurs services aux différentes bandes indiennes et ce, de façon plus conséquente. On a également commencé, au cours de l'année, à offrir trois cours avancés sur l'administration des terres. Ces cours s'adressent autant aux employés du Ministère qu'aux employés des bandes indiennes.

Plus de 13 711 hectares de terres ont reçu cette année le statut de réserve par voie de décret en conseil fédéral, ce qui porte à plus de 2 673 148 hectares la superficie totale des terres de réserve au Canada. Une somme de 3,61 millions de dollars a été versée aux bandes à l'échelon national pour les aider à administrer leurs propres terres.

On a signé des accords de contribution pour une valeur de 1,9 million de dollars avec le Comité de l'inondation des terres dans le Nord du Manitoba, lequel représente les cinq bandes visées par la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba. Cet argent est destiné aux activités de planification, de mise en oeuvre et de négociation prévues dans la Convention. Le Canada a nommé un négociateur afin de résoudre les questions en suspens en vertu de l'Accord.

Le Ministère a aussi fourni aux bandes et aux organismes indiens du pays différents services de soutien et des services consultatifs et techniques, pour aider les Indiens à traiter les problèmes en matière d'environnement. Les groupes indiens ont d'ailleurs reçu une somme d'environ 640 000 $ pour évaluer ces problèmes, participer au processus d'évaluation et de réglementation, négocier des indemnités pour les dommages causés à l'environnement et participer à des ateliers et à des conférences.

DIRECTION GÉNÉRALE DES EFFECTIFS, DES REVENUS ET DE L'ADMINISTRATION DES BANDES

Le Ministère administre quelque 23 000 comptes appartenant à des Indiens décédés, à des mineurs et à d'autres personnes. Le projet de loi C-123, promulgué en août 1988, est toutefois venu modifier la *Loi sur les Indiens* à ce chapitre. En effet, il a conféré aux conseils de bande le pouvoir de prendre en main la gestion des fonds des Indiens mineurs. Au cours de l'année, le Ministère a donc viré plus de 180 millions de dollars à des bandes.

La Direction a reçu cette année 15 172 demandes de statut d'Indien

présentées en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Elle a examiné les demandes de 31 351 personnes, dont 19 942 ont été acceptées et 11 409, rejetées.

Au cours de la même période, 16 autres bandes ont pris en main l'administration de leur effectif, ce qui porte à 229, soit 39 p. 100 de l'ensemble, le nombre total des bandes habilitées à décider de l'appartenance à leur effectif.

En septembre 1988, le projet de loi C-150 a été promulgué. Ce dernier visait à combler une lacune de la *Loi sur les Indiens* communément appelée la «clause du décès». (Dans la *Loi sur les Indiens* (1985), certaines dispositions refusaient le droit d'inscription à des Indiens, simplement parce que leurs parents étaient décédés avant le 17 avril 1985.)

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES

Le gouvernement s'est engagé à régler les revendications des bandes indiennes de façon juste et équitable. Les revendications particulières peuvent porter sur des incidents précis ou sur des terres appartenant à des bandes en vertu de traités. La Direction générale des revendications particulières met en oeuvre cette politique selon laquelle elle doit déterminer, dans des cas précis, si le gouvernement fédéral a manqué à ses obligations légales envers les Indiens et, lorsque c'est le cas, si elle doit indemniser les réclamants lorsque les preuves à cet effet sont établies.

La Direction a traité 50 revendications particulières au cours de l'année. Ces revendications avaient trait à des griefs découlant de la gestion gouvernementale des terres et des ressources indiennes ou portaient sur le respect des engagements contractés au moyen de traités. On compte parmi les principales réalisations :

- le règlement des revendications particulières des bandes indiennes de Big Cove, de la rivière Désert et de Lake Eagle au coût de 6 352 187 $;

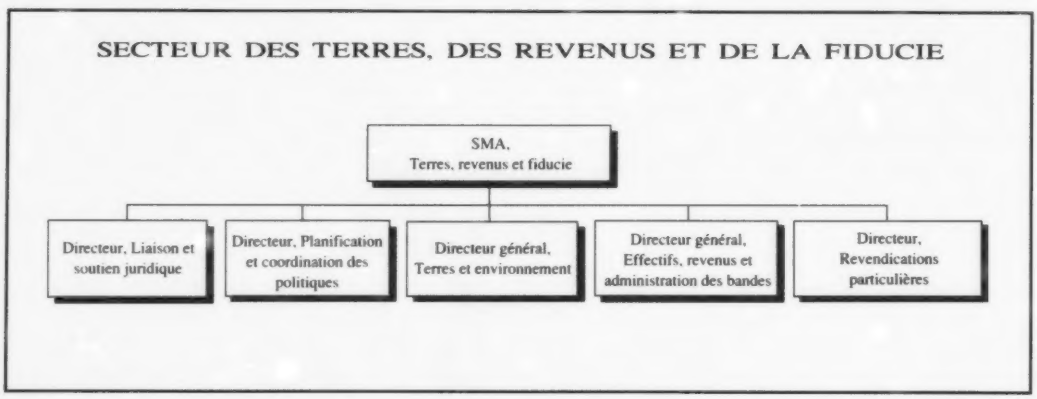

- le règlement de trois revendications maintenant en voie d'approbation;
- dix revendications étaient en cours de négociation;
- quatre revendications ont été acceptées aux fins de négociation;
- quatre revendications soumises pour acceptation faisaient l'objet d'un examen des points de vue historique et juridique;
- quatorze revendications faisaient l'objet d'un examen;
- le règlement de deux importantes questions de droits fonciers issus de traité entre les bandes visées, le Canada et l'Alberta; ces règlements devaient encore être approuvés.

DIRECTION DE LA LIAISON ET DU SOUTIEN JURIDIQUES

Le Programme de financement des causes types, administré par la Direction de la liaison et du soutien juridiques, a appuyé 18 litiges au cours de l'année. Quatre de ces causes portaient sur des questions relatives à la *Loi C-31*. Les jugements ont été rendus dans les causes de Bear Island et de Saanichten Marina.

EXAMEN DU SECTEUR DES TERRES, DES REVENUS ET DE LA FIDUCIE

L'examen s'est poursuivi tout au long de l'année et a donné naissance à l'analyse de la *Loi sur les Indiens* la plus poussée jamais effectuée.

Dans la deuxième phase de l'examen, on s'est penché à fond sur les questions soulevées dans la première phase, de même que sur les solutions proposées par des Indiens, des experts-conseils et des employés du Ministère.

D'importantes discussions ont eu lieu avec des organismes nationaux et régionaux ainsi qu'avec 135 bandes individuelles ou membres d'un conseil tribal.

SECTEUR DES
SERVICES AUX INDIENS

Le Secteur des services aux Indiens a pour rôle d'aider les Indiens du Canada et les Inuit du Nouveau-Québec et du Labrador. Cette aide prend la forme de fonds et de services aux fins d'éducation, de développement social, de logement, d'équipements collectifs communautaires et d'administration des bandes.

Pour de nombreux Autochones, l'année financière fut marquée par des changements profonds. Des progrès ont été réalisés dans beaucoup de domaines. En effet, les Indiens et les Inuit ont assumé un plus grand contrôle du programme d'éducation, des fonds des bandes, des programmes de construction et des services sociaux.

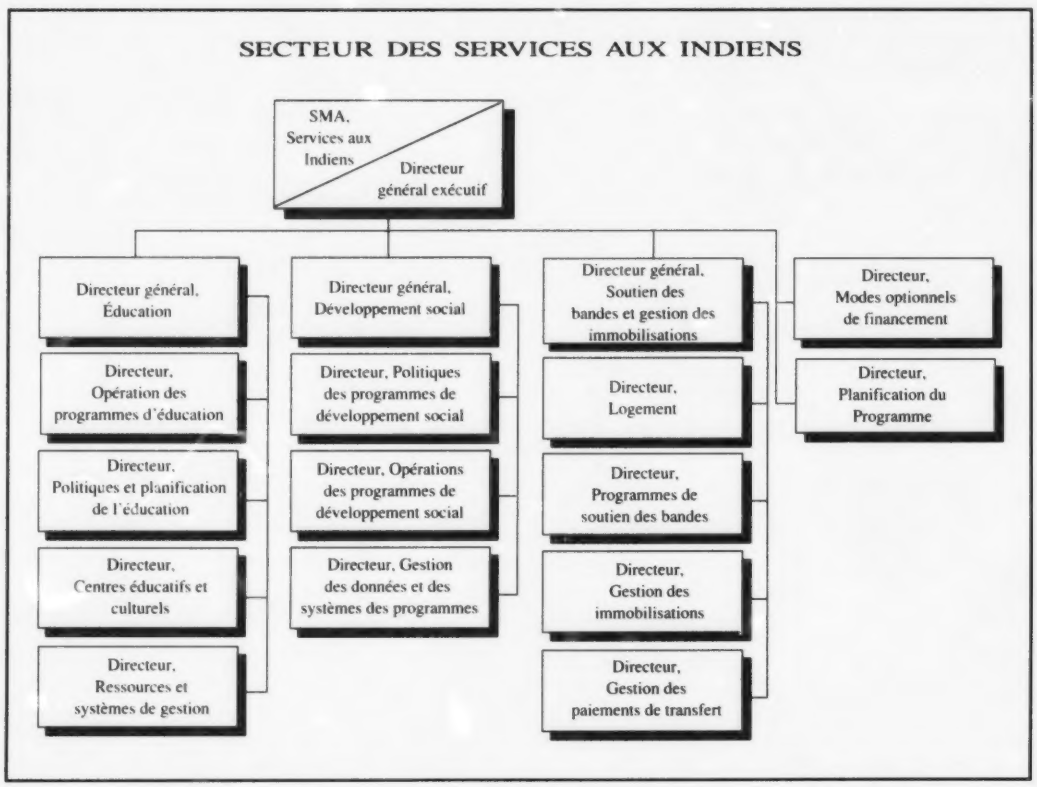

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION

La Direction générale de l'éducation s'est appliquée à offrir à plus de 85 000 élèves vivant dans les réserves une gamme complète de services scolaires aux niveaux primaire et secondaire. Ces services ont été dispensés par des écoles fédérales ou par des écoles provinciales grâce à des ententes sur les frais de scolarité, ou encore par les bandes elles-mêmes en vertu d'accords de contribution ou d'ententes sur les Modes optionnels de financement.

En 1988-1989, 20 bandes ont pris en charge 23 écoles, ce qui porte à 285 le nombre d'écoles des réserves administrées par les autorités scolaires des bandes. Quant au nombre d'écoles fédérales, il a été ramené à 99. Près de 30 000 élèves se sont inscrits à des écoles des bandes, soit le double du nombre d'Indiens qui ont fréquenté des écoles fédérales. Pendant la même période, 18 bandes ont reçu un financement anticipé pour l'administration des écoles qui leur seront transférées à une date ultérieure.

PROGRAMME D'AIDE À LA GESTION DES INDIENS (PAGI)
TAUX DE CROISSANCE, EN QUATRE ANS, DU PAGI ET DE LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

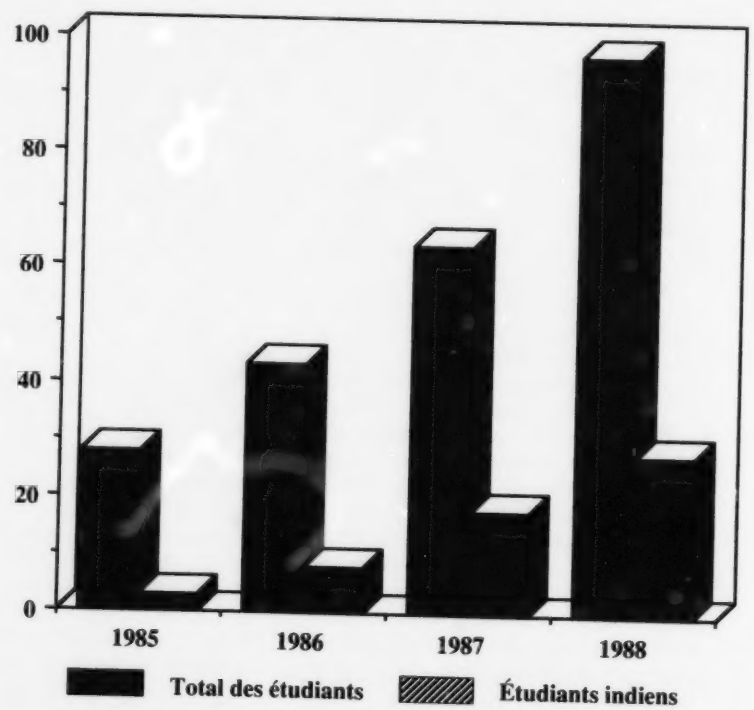

Au-delà de 15 000 étudiants indiens et inuit du niveau postsecondaire ont profité de 122 millions de dollars d'aide pour l'enseignement. À l'heure actuelle, les autorités indiennes administrent 70 p. 100 du programme d'éducation en vertu d'accords de contribution.

Le Ministère a consacré 7,2 millions à la prestation de services éducatifs et culturels. Il a réparti ces fonds entre 42 centres administrés par des bandes et 27 centres relevant d'une société.

Cette année, l'Assemblée des Premières nations a publié un rapport portant sur l'éducation des Premières nations à l'échelle du pays. Dans ce rapport, elle réclame que le gouvernement continue à transférer aux autorités indiennes la compétence en matière d'éducation. Une somme de 6 millions de dollars a été consacrée aux quatre années d'étude qui ont mené à la rédaction du rapport. Le Ministère a déjà commencé à préparer ses réactions au rapport.

Le Ministre a annoncé un nouveau programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire. Celui-ci remplace les anciennes lignes directrices et devait entrer en vigueur en septembre 1989. Aux termes du programme, tous les étudiants du niveau postsecondaire inscrits à un programme de plus d'un an ont droit à une aide pour leurs frais de scolarité. Quant aux étudiants à temps plein, ils peuvent obtenir des indemnités de déplacement et de subsistance. De plus, certaines bourses d'études sont offertes en reconnaissance de succès scolaires, et d'autres sont destinées aux étudiants inscrits à des programmes d'études avancées ou à des programmes ayant trait à l'autonomie gouvernementale des Indiens. Les autorités indiennes ont le loisir d'administrer le programme et de mettre en application leurs propres lignes directrices.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Programme de développement social offre des services d'aide sociale, d'aide à l'enfance et de soins aux adultes, aux familles et aux simples particuliers indiens qui résident dans des réserves ou sur des terres de la Couronne. En 1988-1989, le programme a payé 478 millions de dollars en prestations à des membres de 576 bandes.

Une somme de 351,1 millions de dollars a été versée à 127 433 bénéficiaires de l'aide sociale.

Grâce à un projet de développement économique et social, on a dispensé de la formation aux jeunes entrepreneurs.

Au cours de l'année financière 1988-1989, une somme de 11,4 millions de dollars, représentant 3,2 p. 100 du fonds d'aide sociale, a été affectée à la création d'emplois par les bandes et aux programmes de formation.

La prestation des services d'aide à l'enfance a été assurée en vertu d'ententes conclues avec des organismes provinciaux ou des organismes administrés par des Indiens. En 1988-1989, 36 accords de protection de l'enfance touchant 193 bandes ont été renouvelés. De plus, on a entamé l'élaboration d'un cadre régissant la création d'organismes indiens chargés d'offrir des services à l'enfance et à la famille.

En juin 1988, on a annoncé une initiative sur la violence familiale. De concert avec le ministère de la Santé et du Bien-être social, le MAINC a administré une contribution d'un million de dollars destinée à la réalisation de projets dans les collectivités indiennes et inuit. Un comité consultatif formé de représentants indiens et inuit a été établi afin de faciliter la gestion de ces fonds. En tout, 75 projets, notamment des séances d'information du public, des conférences, des ateliers et des programmes de formation, ont été financés.

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN DES BANDES ET DE LA GESTION DES IMMOBILISATIONS

Les programmes de la Direction générale du soutien des bandes et de la gestion

des immobilisations ont contribué au financement des administrations des bandes et à leur perfectionnement en gestion, en plus de les encourager à établir et à maintenir le niveau de la qualité des installations, des logements familiaux et des autres éléments de l'infrastructure communautaire.

PROGRAMMES DU SOUTIEN DES BANDES

La Direction des programmes du soutien des bandes a accordé des subventions et des contributions aux administrations indiennes régionales aux fins de la gestion et de l'exécution des programmes destinés à leurs membres. En 1988-1989, des fonds d'une valeur approximative de 170 millions de dollars ont été transférés aux bandes et aux conseils tribaux à cette fin.

La Direction s'est occupé de la distribution de fonds supplémentaires à la population indienne, laquelle est en voie d'expansion depuis l'adoption des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens (Loi C-31)*, en 1985. En outre, elle coordonne les activités liées à la mise en oeuvre du plan quinquennal de transfert des responsabilités et à la répartition des fonds y afférents. Le personnel de la Direction vient de terminer la réévaluation complète des coûts éventuels de la mise en application de la *Loi C-31*.

GESTION DES IMMOBILISATIONS

La Direction de la gestion des immobilisations aide les Indiens à construire et à maintenir en bon état les installations communautaires dans les réserves, notamment les réseaux d'approvisionnement en eau, les systèmes sanitaires, les installations électriques, les réseaux routiers, les systèmes de protection contre les incendies, les écoles et les immeubles communautaires. En 1988-1989, environ 91 p. 100 des immobilisations et 84 p. 100 des budgets de fonctionnement et d'entretien y afférents ont été administrés par les conseils de bande ou leurs mandataires.

Un nouveau plan d'immobilisations à long terme pour la période allant de 1989-1990 à 1993-1994 a été élaboré.

LOGEMENT

La Direction du logement a établi une méthode pour réviser la politique du logement des Indiens et élaboré un document de travail sur un certain nombre de questions relatives à la politique. L'Assemblée des Premières nations, la Fédération des Indiens de la Saskatchewan et le Conseil tribal des Dakotas-Ojibways ont été financés afin d'élaborer en parallèle des documents de travail reflétant les préoccupations des Indiens et pour assurer leur contribution dans tout changement majeur de politique en matière de logement.

Au cours de l'année, 3 408 nouvelles unités de logement ont été construites et 4 538, rénovées dans les réserves indiennes. La contribution totale du Ministère au chapitre de la construction de nouveaux logements et de la rénovation s'est élevée à plus de 120 millions de dollars. Des garanties ministérielles ont été accordées pour 226 prêts, d'une valeur totale de 75,4 millions de dollars, applicables à la construction de maisons, et pour 53 prêts totalisant presque 1,2 million de dollars dans le cas des rénovations. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a contribué (diminution de l'intérêt) à réduire les intérêts sur les hypothèques relatives à la construction de 1 054 nouvelles unités et à offrir à peu près 8,5 millions de dollars en prêts-subventions dans le cadre de sa participation aux rénovations.

GESTION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

Conformément aux recommandations du Vérificateur général et aux projets du Ministère en matière de délégation de pouvoirs, de nouvelles conditions ont été établies pour les paiements de transfert flexibles. Ces nouvelles conditions, qui seront mises à l'essai à titre de projet pilote, en collaboration avec

les chefs de l'Ontario, simplifieront l'administration des fonds et permettront aux administrations indiennes d'être plus flexibles.

Selon l'analyse des vérifications effectuées au cours de l'exercice 1987-1988 auprès des bandes et des organisations indiennes, le nombre de bandes se trouvant devant un déficit important et ayant besoin d'un plan de gestion financière s'est stabilisé depuis 1986-1987. Le nombre de requérants classés inadmissibles selon les vérifications continue d'augmenter.

La Division du perfectionnement en gestion des Indiens et des Inuit de cette direction a fourni des services de formation en gestion et des services consultatifs aux bandes indiennes et à leurs organisations. On a remarqué une tendance vers l'élaboration de systèmes informatiques et vers la formation.

Le Service administratif canadien aux organismes (SACO) et le Programme d'aide aux gestionnaires indiens (PAGI) ont fourni 15 080 jours de services consultatifs aux particuliers indiens, aux entreprises et aux collectivités indiennes. Le Programme des Autochtones canadiens du SACO a offert des services consultatifs grâce à la collaboration de bénévoles qui ont partagé leurs connaissances et leurs compétences avec les collectivités autochtones. La plupart des bandes communiquent maintenant avec le SACO directement plutôt que par l'entremise du Ministère, par suite de la restructuration de l'entente conclue entre le MAINC et cet organisme. Environ 1 500 projets ont été mis en oeuvre au cours de l'exercice 1988-1989.

De plus, 95 étudiants du milieu universitaire, dont 24 Autochtones, ont offert aux bandes et aux conseils tribaux des services consultatifs en matière de gestion et de développement économique, en vertu du PAGI.

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT (MOF)

Grâce aux MOF, les bandes et les conseils tribaux disposent de toute la latitude possible en vertu de la *Loi sur les Indiens* pour reformuler les programmes et administrer les fonds conformément à leurs propres besoins et priorités.

Au cours de l'année, 38 bandes administraient leurs propres fonds en vertu des MOF, et 72 autres avaient atteint différents stades du processus d'admission aux MOF. Les nouveaux participants provenaient aussi bien de milieux urbains que de centres éloignés, et les populations enregistrées dans leurs réserves allaient de 39 à 2 583 personnes. Au total, 62,2 millions de dollars ont été attribués par l'intermédiaire des ententes sur les MOF, ce qui représente environ 5 p. 100 de tous les fonds administrés par les Indiens.

L'évaluation des MOF a révélé que les ententes contribuaient à améliorer les services communautaires et les compétences en gestion. Selon cette étude, bon nombre de bandes considèrent les MOF comme une étape à franchir avant d'accéder à l'autonomie gouvernementale.

NOMBRE DE BANDES AYANT DEMANDÉ LEUR ADMISSION AUX MOF

	1986-1987	1987-1988	1988-1989
Autorisées	0	21	38
Déclarées admissibles	20	28	27
Ayant présenté une demande d'admission	12	23	45
TOTAL	**32**	**72**	**110**

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

Le Programme des affaires du Nord (PAN) est chargé de gérer les ressources du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, de faciliter l'évolution politique et le développement économique et social du Nord, de coordonner les activités du gouvernement fédéral dans le Nord, d'y maintenir la qualité de l'environnement, de favoriser la connaissance du Nord au moyen de la

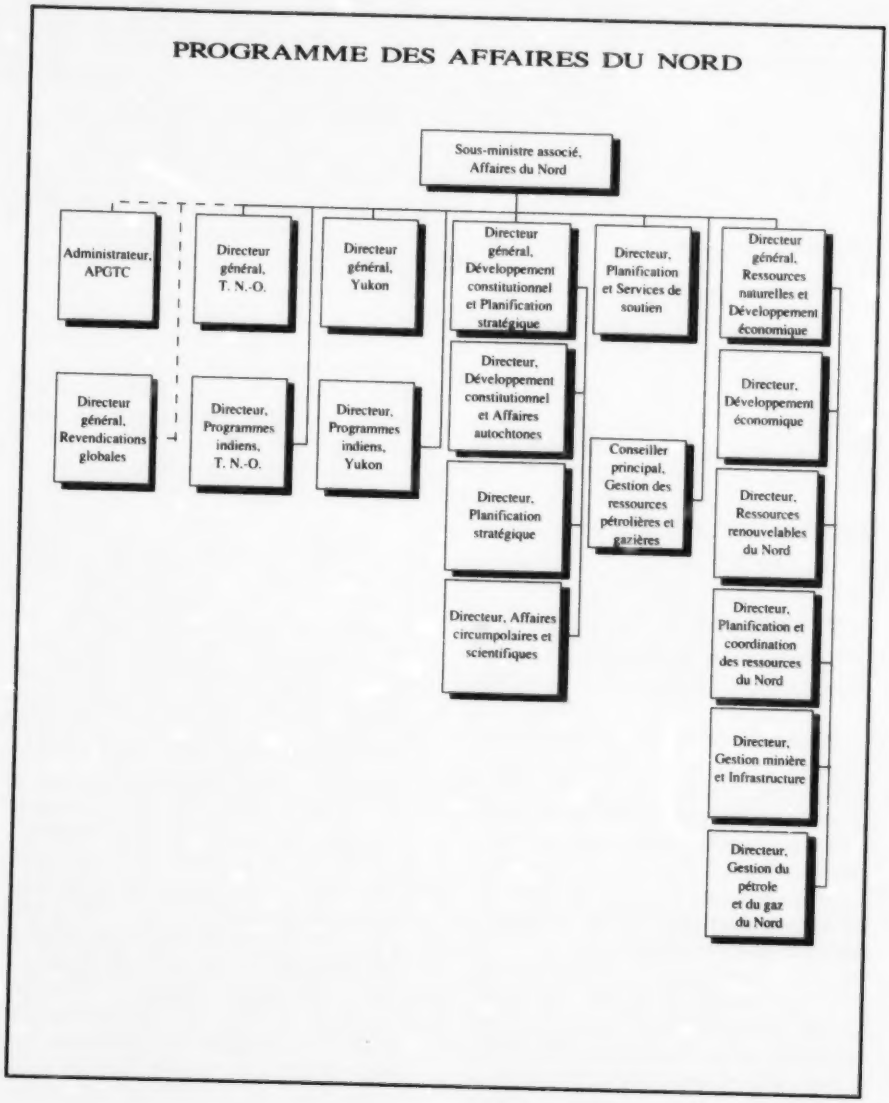

recherche scientifique et de la technologie et, enfin, de fournir une tribune pour les affaires circumpolaires internationales. Le Programme vise aussi, de concert avec les gouvernements territoriaux, à favoriser, par la coordination des activités des ministères et organismes fédéraux, la mise en valeur équilibrée, durable et saine sur le plan environnemental, des ressources naturelles de la région — pétrole et gaz, minéraux, eaux, terres et forêts. Grâce à la poursuite d'activités de ce genre, lesquelles favorisent l'autosuffisance et assurent une présence continue dans le Nord, le Programme contribue à renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Le Programme comporte trois grandes stratégies :

- aide à la mise en place d'institutions et de mécanismes politiques, sociaux et culturels;
- financement direct et coordination des initiatives économiques de l'industrie et des autres ministères fédéraux;
- gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement du Nord.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT CONSTITUTIONNEL ET DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Cadre politique et économique pour le Nord sert de base pour le transfert des programmes de type provincial aux gouvernements territoriaux. Il favorise l'évolution des institutions politiques du Nord et la diversification de leur économie, contribuant ainsi à renforcer la souveraineté du Canada sur les terres et les eaux de l'Arctique.

Un protocole d'entente, qui servira à régir le transfert des programmes du Ministère au gouvernement du Yukon, a été signé en septembre 1988. Des démarches ont été entreprises auprès du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en vue de conclure une entente similiaire.

En mai 1988, la Direction générale a participé à la négociation avec le gouvernement du Yukon d'une entente concernant l'usage du français, de l'anglais et des langues autochtones dans son territoire. Une loi territoriale et des modifications de la *Loi sur le Yukon* ont été adoptées en vue de mettre l'entente en oeuvre.

Une contribution de 228 000 $ a été offerte à l'Alliance constitutionnelle des Territoires du Nord-Ouest en vue de l'aider à élaborer des propositions concernant l'évolution constitutionnelle de cette partie du pays.

En mai dernier, le transfert final de la Commission d'énergie du Nord canadien a été mené à terme par la signature d'une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Des modifications ont été apportées au *Programme annuel des dépenses dans le Nord* afin de tenir compte des nouvelles orientations du Cadre politique et économique pour le Nord. La nouvelle version du Programme a été publiée à la fin de l'année.

L'étape finale du projet de réinstallation de Resolute Bay et de Grise Fiord a été menée à terme en 1988-1989. Sept familles inuit, comprenant en tout 40 personnes de Grise Fiord, ont été réinstallées à Inukjuak au cours de l'été et de l'automne.

En mars 1989, une entente a été conclue en vue de transmettre une grande partie de la collection d'art inuit à quatre institutions : l'Institut culturel inuit d'Arviat, le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée canadien des civilisations et la Galerie d'art de Winnipeg. La Section de l'art inuit s'est occupé activement de son centre exceptionnel de documentation et de recherche informatisées sur l'art inuit et elle a mis à jour les biographies des artistes.

DÉPENSES BRUTES PAR ACTIVITÉ, EN POURCENTAGE

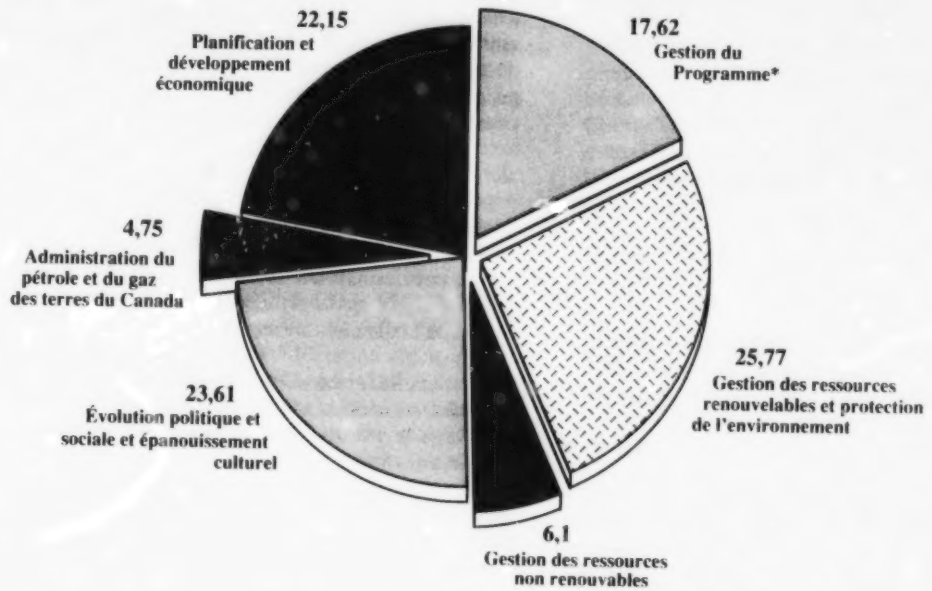

* La gestion du Programme comprend des activités de la Direction des affaires circumpolaires et scientifiques (0,09 %) et le règlement de la revendication des Inuvialuit (3,71 %).

Depuis le 1er avril 1989, les responsabilités liées à la production de la revue *Inuktitut* ont été transférées à l'Inuit Tapirisat du Canada.

Une aide financière a été offerte à trois centres culturels inuit à des fins de sauvegarde, d'encouragement et de développement de la culture et de la langue inuit. L'appui accordé à un centre d'orientation administré par les Inuit et destiné à leur donner les moyens de s'adapter aux conditions de vie d'un secteur urbain s'est poursuivi au cours de l'exercice.

Les centres de ressources scientifiques du Nord ont été transférés au gouvernement des T. N.-O. en novembre dernier.

Au mois de mai, le Ministre a annoncé la publication du rapport détaillé de l'étude sur la création d'une Commission canadienne des affaires polaires, intitulé « Le bouclier d'Achille ».

La Direction générale a continué à coordonner le Programme canado-soviétique de recherche dans l'Arctique; elle a pris en charge le financement de base de la division régionale canadienne de la Conférence circumpolaire inuit à Ottawa et de l'Association universitaire canadienne d'études nordiques.

Une aide a aussi été offerte dans le cadre du Programme de subventions à la formation scientifique dans le Nord en vue d'appuyer les projets de recherche de 291 étudiants rattachés à 30 universités.

Ces projets comprenaient des études sur les sciences de la vie, les sciences physiques et les sciences sociales.

Le Programme d'initiatives pétrolières et gazières dans le Nord, d'une durée de sept ans, lancé en 1984-1985, continue l'exploitation des réserves d'hydrocarbures dans la mer de Beaufort et dans le delta du Mackenzie.

RÈGLEMENT DE LA REVENDICATION DE L'ARCTIQUE DE L'OUEST — *CONVENTION DÉFINITIVE DES INUVIALUIT*

Le Secrétariat de la mise en oeuvre de la *Convention définitive des Inuvialuit* (CDI) coordonne les activités poursuivies par le Canada en vue d'assumer les responsabilités qui lui incombent en vertu de la Convention, fruit du premier règlement d'une revendication globale au nord du 60e parallèle.

Au cours de l'année, le projet de loi C-102, qui permet au gouverneur en conseil d'approuver les modifications apportées à la CDI au nom du Canada, a été adopté. Les modifications de la disposition concernant l'inscription ont été effectuées, et la liste officielle des bénéficiaires admissibles a été publiée dans la *Gazette du Canada* du 1er octobre 1988. On a procédé à la nomination du président, du vice-président et des représentants fédéraux au Conseil d'arbitrage.

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Direction générale des ressources naturelles et du développement économique a poursuivi l'étude de ses programmes ainsi que des lois et règlements en matière de gestion des ressources naturelles afin d'assurer le passage sans heurt à la gestion territoriale.

Elle a traité 137 demandes de permis d'utilisation des eaux, préparé 86 demandes de décret et transféré 47 000 hectares de terres aux deux territoires.

Elle a également mis en oeuvre des programmes environnementaux et administré le Fonds de recherche pour l'étude de l'environnement du Nord ainsi que le processus d'aménagement du territoire du Nord. La Direction générale a aussi élaboré et mis en oeuvre des politiques visant à promouvoir l'industrie de la fourrure. Enfin, elle a aussi avancé au chapitre de la négociation d'un nouveau programme de développement économique entre le Canada et le Yukon.

GESTION DU PÉTROLE ET DU GAZ

On a travaillé au cours de l'année à l'élaboration d'un accord sur le pétrole et le gaz du Nord qui permettrait le transfert, aux gouvernements territoriaux, de la gestion des réserves pétrolières et gazières de cette partie du pays. Des ententes de principe ont été conclues avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest en septembre 1988.

La Direction de la gestion des ressources pétrolières et gazières a coordonné les activités du gouvernement dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation pétrolières et gazières au nord du 60e parallèle. Les travaux préalables à l'octroi de droits pétroliers et gaziers dans la mer de Beaufort ont été menés à terme. La planification se poursuit relativement à l'exploitation des hydrocarbures dans les secteurs du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. La Direction a aussi continué à gérer les intérêts de la Couronne dans le gisement pétrolifère de Norman Wells.

RESSOURCES BIOLOGIQUES

Une entente a été conclue avec le ministère de l'Environnement, le ministère des Pêches et des Océans, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les Inuit en vue de former un conseil consultatif provisoire de gestion de la faune de l'Arctique de l'Est.

La Division des ressources biologiques a fourni un soutien administratif

pour l'élaboration de certaines dispositions de la *Convention définitive des Inuvialuit*. Elle a en outre participé aux négociations concernant la modification de ces dispositions.

La Division a aussi apporté son appui aux études sur le maintien de l'utilisation du poisson de la région de la vallée du Mackenzie par les Dénés, ainsi qu'à la mise sur pied d'un régime de gestion communautaire des rennes dans les îles Belcher.

Le Programme de promotion de l'industrie de la fourrure vient de terminer sa première année complète de mise en oeuvre. Un financement de base a été offert à l'Organisation internationale de survie des Autochtones (OISA) et à la Fédération des trappeurs autochtones du Canada. La Division de la promotion et de la mise en valeur des fourrures a conclu des marchés avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec les associations de trappeurs en vue d'offrir des cours de formation aux trappeurs autochtones et aux habitants du Nord. Des fonds ont également servi à aider les organisations autochtones dans le cadre de la mise en valeur de l'industrie de la fourrure et de la chasse aux phoques.

GESTION DES TERRES

La Division de la gestion des terres a participé à la négociation du transfert aux T. N.-O. de la *Loi sur les titres de biens-fonds*, de l'exploitation forestière, des aéroports relevant du ministère des Transports et des installations de soins médicaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le transfert de la Commission d'énergie du Nord canadien au gouvernement des T. N.-O. comprenait une part importante de terres. Des travaux ont été effectués en vue de moderniser la législation du Nord, notamment sur les modifications à apporter au *Règlement sur les terres territoriales*.

La position du gouvernement fédéral en ce qui concerne les questions techniques et la gestion des ressources a été énoncée dans le cadre de la négociation des éléments liés aux terres et aux ressources des trois revendications globales du Nord. Des pourparlers ont été entamés avec les gouvernements territoriaux et les autres ministères fédéraux en vue d'élaborer une nouvelle loi sur les droits de surface.

La Division a mis sur pied un programme quinquennal d'élimination des déchets abandonnés sur les terres de la Couronne. Elle a aussi lancé un programme de moindre envergure visant à trouver le moyen d'éliminer les déchets qui existent à la grandeur du Nord.

RESSOURCES HYDRAULIQUES

La Division des ressources hydrauliques a reçu l'autorisation de procéder à des consultations et d'élaborer des modifications à apporter à la *Loi sur les eaux intérieures du Nord*. La Division continue à s'occuper des négociations transfrontalières sur les eaux auxquelles prennent part le Ministère, les gouvernements territoriaux et les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan.

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Une proposition concernant l'exploitation d'une mine d'uranium à Kiggavik dans le Keewatin a été soumise au ministre de l'Environnement afin qu'une étude publique complète soit effectuée en vertu du processus fédéral d'examen des évaluations environnementales. Un comité indépendant a été mis sur pied en vue de diriger les opérations. La Direction générale lui a fourni l'aide technique nécessaire.

La Division des services environnementaux et de la recherche a continué à coordonner l'enquête interministérielle et intergouvernementale concernant la contamination des écosystèmes du Nord et le régime alimentaire des Autochtones. L'évaluation scientifique de toutes les données disponibles a été confiée à des spécialistes des régions circumpolaires provenant de différentes parties du globe.

Au cours de l'année, la Direction générale a publié les résultats de six projets de recherche globaux traitant des questions liées à la gestion de l'environnement.

Des négociations ont été amorcées avec le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement territorial en vue de mettre sur pied un « processus d'évaluation des projets » applicable à toutes les entreprises commerciales et de développement du Yukon.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSERVATION

Une importante restructuration de l'aménagement des Territoires du Nord-Ouest a été menée à terme en 1988. La Commission de l'aménagement des terres des T. N.-O. et le Comité consultatif des lignes de conduite ont été remplacés par le Comité directeur de gestion. La version finale du Plan d'aménagement de la région du détroit de Lancaster a été présentée aux ministres fédéraux et territoriaux en février 1989, à Iqaluit.

Les membres de la Commission d'aménagement de la région de Klouane, la première du genre à être établie au Yukon, ont été nommés en août 1988.

On continue à appuyer l'élaboration de stratégies de conservation pour le Nord, y compris un plan d'action y afférent. Un groupe de travail a été désigné pour participer au Programme sur l'homme et la biosphère, un programme de conservation d'envergure internationale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Environ 200 projets, d'une valeur supérieure à 7 millions de dollars, ont été approuvés en vertu de l'Entente de développement économique entre le Canada et les Territoires du Nord-Ouest, depuis le début de sa mise en oeuvre, en 1987. Au Yukon, les 139 projets mis en oeuvre dans le cadre d'une entente similaire se sont élevés à 3,3 millions de dollars. On s'est employé à renouveler les ententes auxiliaires conclues en vertu de l'Entente de développement économique entre le Canada et le Yukon arrivant à expiration cette année.

Au cours de l'année, la production minière et les activités pétrolières et gazières ont accusé une hausse importante. En outre, dans le cadre du processus de modernisation du système de défense aérienne d'Amérique du Nord, plus de 100 millions de dollars ont été investis dans l'économie des territoires et ont donné lieu à la création de 250 emplois. Les dépenses en capital attribuables aux travaux de construction ont également augmenté au Yukon et dans les T. N.-O.

Grâce à des fonds provenant du MAINC, l'Inuit Tapirisat du Canada s'est attaquée à la relance de l'économie des collectivités touchées par l'effondrement de l'industrie de la chasse au phoque. Dans le cadre de cette initiative, on a procédé au lancement de petites tanneries et de fabriques de produits en peau de phoque destinés aux marchés locaux et internationaux.

MODERNISATION DU SYSTÈME DE DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD (MSDAAN)

Des examens environnementaux ont été effectués et des permis ont été accordés aux fins de la construction, du fonctionnement et de l'entretien de neuf stations radar à longue portée et de 32 à courte portée au Yukon et dans les T. N.-O.

Le feu vert en matière d'environnement a également été accordé au projet d'amélioration de l'aéroport de Rankin Inlet afin que celui-ci puisse servir de base d'opérations avancées pour les

manoeuvres militaires. Le personnel de la Direction générale, en collaboration avec les représentants du ministère de la Défense nationale (MDN), a pris des dispositions avec les entrepreneurs de la MSDAAN pour que les habitants du Nord puissent bénéficier de retombées économiques importantes.

Le MDN a adjugé un marché touchant le fonctionnement et l'entretien de l'ensemble des radars du Système d'alerte du Nord. Le personnel de la Direction générale a négocié des engagements susceptibles de donner lieu à des dépenses directes de 29 millions de dollars et de pourvoir à la formation de 163 résidants du Nord.

EXPLOITATION MINIÈRE ET INFRASTRUCTURE

La Curragh Resources Inc. s'est acquittée de ses obligations financières à l'égard du gouvernement fédéral, à la suite de l'évaluation de la valeur du prêt. Le paiement total s'élèvera à 15 millions de dollars, dont 9 millions ont été payés en décembre 1988.

La demande d'aide financière de la Neptune Resources Corporation en vue de mettre en oeuvre son projet d'exploitation de la mine d'or Colomac a été évaluée. La Direction a participé à la négociation d'une entente socio-économique entre la société et les Autochtones de la région.

Des documents ont été rédigés en vue d'obtenir l'approbation du financement de la reconstruction de 10 km de la grande route Dempster à Inuvik. Les travaux se poursuivent dans le cadre de la prolongation de la route du Mackenzie jusqu'à Wrigley et de la réfection des routes du sud du Klondike et de celle du Mackenzie, près de la frontière de l'Alberta. Un nouveau pont a été construit sur la rivière Cameron; il permet de traverser la piste Ingraham près de Yellowknife. Plusieurs petits projets ont aussi été menés à terme, entre autres sur la grande route de la Liard et sur le réseau de routes d'hiver du Mackenzie.

En 1988, sept mines étaient en exploitation dans les Territoires du Nord-Ouest et quatre au Yukon, en plus des 234 placers exploités de façon saisonnière. La valeur de la production minière a atteint 766 millions de dollars dans les T. N.-O. et 645 millions de dollars au Yukon. Les dépenses dans le domaine de la prospection minière dans les T. N.- O. et au Yukon se sont élevées à 112 et 50 millions de dollars respectivement. Les redevances perçues en 1988-1989 ont été de 728 235 dollars au Yukon et de 12 968 582 dans les T. N.-O.

Au chapitre des réalisations de la Direction de l'exploitation minière et de l'infrastructure, il convient de souligner :

- l'étude de la politique concernant la cession des sites miniers dans les T. N.-O. et au Yukon;
- la tenue d'un colloque à Rankin Inlet en vue de discuter de la participation des Autochtones à l'exploitation minière,
- la gestion conjointe, avec le gouvernement des T. N.-O., d'une étude sur les installations portuaires dans la région du Keewatin.

APGTC

En septembre 1988, le gouvernement du Canada acceptait de négocier le transfert aux gouvernements territoriaux des pouvoirs administratifs et législatifs touchant la gestion des ressources terrestres pétrolières et gazières du Nord. Ces ententes de principe prévoient aussi la négociation de la gestion conjointe des ressources extracôtières. Au cours de l'année, l'Administration du pétrole et du gaz des terres du Canada (APGTC) s'est préparée à consulter les gouvernements territoriaux en ce qui concerne toutes les décisions en matière de réglementation touchant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures du Nord.

GESTION DES DROITS

La plupart des permis initiaux d'exploration dans le Nord ont expiré en 1987. Cependant, bon nombre d'entre eux pouvaient être renouvelés. En 1988, l'APGTC a délivré neuf permis d'exploration, offrant ainsi aux détenteurs un renouvellement d'une durée de trois ou quatre ans en général. Ces permis ont été delivrés, pour la plupart, dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort.

En 1988, 82 permis touchant des découvertes importantes ont été délivrés dans le Nord. Ces permis protègent les droits des auteurs des découvertes et les autorisent à se procurer un permis de production.

En tout, 6 millions d'hectares, en incluant les régions des découvertes importantes, exigeaient encore des permis. Une autre superficie de 3,5 millions d'hectares, où les activités d'exploration avaient été suspendues, demeurait encore entre les mains de l'industrie.

EXPLORATION

La mer de Beaufort est toujours la région la plus importante en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures dans le Nord. Plusieurs sociétés ont effectué des études géologiques ou géophysiques au cours de l'année. La société Esso a mené à terme trois programmes sismiques : deux sur la terre ferme et un au large des côtes. La société Amoco a réalisé un programme sismique régional et effectué plusieurs levés localisés de haute définition dans la partie ouest de la région de Beaufort. Elle a aussi fait de la prospection géochimique aéroportée sur la quasi totalité de cette région. La Geophysical Services Inc. a effectué un levé sismique tridimensionnel au large des côtes, et la société Gulf a mené à terme une petite étude électromagnétique sur le tracé possible d'un pipeline en direction du gisement de pétrole et de gaz Amauligak.

En 1988, quatre puits de délimitation et un puits d'exploration étaient en activité. Les puits de délimitation ont tous été forés à partir de la berme est du gisement Amauligak. Un puits a été abandonné sans que l'on effectue aucun essai; un autre s'est révélé un excellent puits de délimitation de gaz alors que dans deux puits de délimitation, le pétrole jaillissait de plusieurs zones selon un bon débit. Seulement un puits d'exploration a été foré au cours de l'année, juste à l'ouest du champ Amauligak.

Plusieurs sociétés ont effectué des levés géologiques et géophysiques sur la terre ferme. La société Chevron a procédé à un levé sismique, à un levé géologique terrestre et à un levé gravimétrique près de Fort Good Hope, dans les T. N.-O. La société Mobil a entrepris un petit levé sismique tridimensionnel dans cette région. Les sociétés Shell et Petro-Canada ont procédé à des levés sismiques dans le sud des T. N.-O. La société Northcor a mené à terme un vaste programme de levés aéromagnétiques

le long de la frontière sud des T. N.-O. Trois puits d'exploration ont aussi été forés. Ils ont tous été abandonnés sans que l'on effectue aucun essai. Au cours de l'année, on n'a enregistré aucune activité en matière d'exploration dans les îles de l'Arctique.

EXPLOITATION

En 1988, les sociétés Esso, Shell et Gulf ont présenté à l'Office national de l'énergie des demandes de permis d'exportation de gaz extrait dans la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. Ces demandes ont marqué la première étape d'un processus susceptible de donner lieu à l'exploitation d'à peu près 302,9 milliards de m^3 du gaz découvert.

L'APGTC s'est penchée sur les estimations relatives aux réserves de gaz et sur les capacités de production de toutes les découvertes de gaz du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. L'administration a aussi terminé l'étude technique et géologique en détail du gisement Taglu, en plus des études bidimensionnelles et tridimensionnelles de simulation par ordinateur. Des plans ont été mis au point en vue de procéder à des études semblables dans les autres champs importants comme Niglintgak, Parsons Lake, Amauligak et Issungnak.

La production de gaz du gisement de Pointed Mountain a diminué, passant de 156 millions de m^3 en 1987 à 154 millions en 1988.

La production totale de pétrole du gisement de Norman Wells s'est élevée à 1,728 million de m^3, soit une augmentation par rapport à celle enregistrée en 1987, qui était de 1,531 million. La production de gaz en 1988 a cependant diminué; elle est passée de 163 m^3 qu'elle était en 1987 à 138 millions de m^3.

La société Panarctic a continué sa production saisonnière au gisement Bent Horn, sur l'île Cameron, et elle a acheminé par pétrolier deux chargements de pétrole vers les marchés du Sud. Du premier chargement de 23 761 m^3, 1 700 m^3 ont été débarqués à Resolute pour répondre aux besoins de la Northwest Territories Power Corporation. Un deuxième chargement était de 23 200 m^3.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les responsables de l'APGTC ont continué à travailler en étroite collaboration avec les Commissions d'aménagement des terres de la région de la mer de Beaufort et du delta du Mackenzie et de la région du détroit de Lancaster, en leur fournissant des données techniques sur les possibilités en matière d'exploitation d'hydrocarbures, sur la géologie du pétrole et les méthodes d'exploration et, enfin, sur le régime de réglementation du pétrole et du gaz.

De concert avec plusieurs organismes gouvernementaux, la société Gulf a fait, en hiver, des essais de nettoyage de déversement accidentel de pétrole. Elle a déversé du pétrole brut d'Amauligak sur de la glace de rive dans la mer de Beaufort afin d'évaluer différentes techniques de combustion. Les essais antérieurs avaient surtout porté sur les études en eau de surface.

En 1988, un comité de gestion du Fonds pour l'étude de l'environnement a été mis sur pied. Au cours de l'année à l'étude, il a évalué les programmes et publié un guide visant à aider les autorités à statuer sur l'usage de produits dispersants sur des déversements de pétrole dans le sud de la mer de Beaufort.

ÉVALUATION DES RESSOURCES

L'APGTC et l'Institut de géologie sédimentaire et pétrolière de Calgary ont terminé l'évaluation des hydrocarbures du bassin du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. Selon l'évaluation, les ressources pétrolières et gazières du bassin pourraient s'élever à 1,12 milliard de m^3 de pétrole et 1,9 billion de m^3 de gaz naturel.

En collaboration avec l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, l'APGTC a publié des lignes directrices concernant le traitement des déchets au large des côtes. La publication donne aux exploitants de gisements pétroliers des conseils techniques sur le traitement et l'élimination des déchets générés par l'exploration et la production d'hydrocarbures.

CRÉATION D'EMPLOIS ET RETOMBÉES SUR L'INDUSTRIE

Le projet conjoint Chevron-Fort Good Hope a donné lieu à la création de plusieurs emplois accessibles aux résidants de la collectivité et des environs. Ces activités ont compensé le ralentissement causé par la fin du programme de forage entrepris par la société Esso à Norman Wells. Au total, 1 575 emplois ont été créés dans le Nord grâce à la poursuite d'activités pétrolières et gazières sur la terre ferme et au large des côtes. Les habitants du Nord ont occupé 23 p. 100 de ces emplois.

PROGRAMME DE L'ADMINISTRATION

FINANCES ET SERVICES PROFESSIONNELS

Le Secteur des finances et des services professionnels fournit au Ministère des services financiers, administratifs et de gestion. En 1988-1989, un nouveau service, le Groupe de l'analyse quantitative et de la recherche socio-démographique a été établi pour améliorer le domaine de la statistique et de l'analyse socio-démographique.

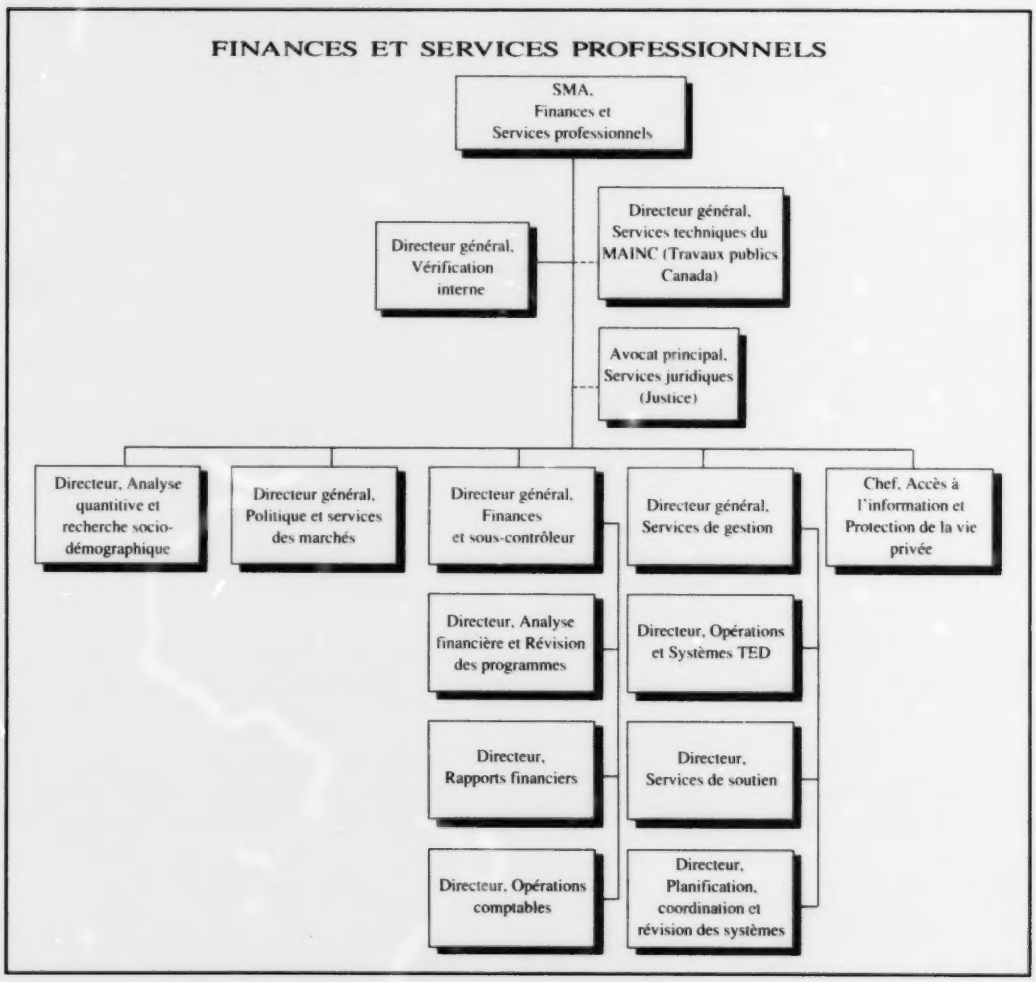

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

La Direction générale des finances a dirigé l'examen régulier des besoins en ressources du Ministère et des Régions et leur utilisation. Elle a aussi contrôlé les engagements et les dépenses du Ministère et a, par conséquent, réduit au minimum les écarts budgétaires.

On a apporté des améliorations aux mécanismes de financement et de reddition des comptes, dans le cadre des efforts déployés par le Ministère pour se préparer au Régime d'accroissement des pouvoirs et des responsabilités des ministres (APRM).

Un projet, intitulé « Visions stratégiques », a été entrepris afin de repenser les systèmes financiers du Ministère de manière à ce qu'ils répondent mieux aux besoins de ce dernier dans les années 1990.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE GESTION

Au cours de l'année, tous les terminaux de l'ancien ordinateur central ont été remplacés par des ordinateurs personnels. Plus de 1 000 ordinateurs personnels ont été installés à l'Administration centrale et dans les Régions, et près de 700 employés ont suivi une formation pour leur utilisation et le traitement de texte dans les deux langues.

De nouvelles installations informatiques ont été mises en place à Calgary aux fins des opérations de Pétrole et gaz des Indiens du Canada, travail qui comprenait la conception et l'élaboration d'un système de gestion de l'information sur les ressources.

La Direction générale a établi des comités d'examen pour chacun des secteurs du Ministère. On a terminé le travail relatif au système d'information sur les Autochtones réinscrits et sur les ressources humaines. De plus, on a amorcé le travail portant sur le système de gestion de la sécurité-incendie au Yukon.

DIRECTION DES SERVICES DE SOUTIEN

En 1988, on a lancé un projet de réforme administrative visant à compléter l'initiative relative au Régime d'accroissement des pouvoirs et des responsabilités des ministres (APRM) du gouvernement. Le projet a pour objet d'éliminer la paperasserie administrative et d'améliorer les procédures. Conformément à ce projet, la Direction des services de soutien a délégué plus de pouvoirs aux gestionnaires, éliminé beaucoup d'exigences en matière de rapports et simplifié les procédures.

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET SERVICE DES MARCHÉS

Au cours de l'année, 1 318 marchés et commandes rectificatives, d'une valeur totale de 16 millions de dollars, ont été traités et conclus pour des travaux de construction, des services d'experts-conseils et de professionnels et d'autres types de service. Ils comprenaient 128 marchés, d'une valeur de 1,4 million de dollars, accordés à des entrepreneurs autochtones. Quinze cours d'administration des marchés ont été donnés à 296 participants; onze de ces cours ont été dispensés à 245 employés de 108 bandes indiennes.

ANALYSE QUANTITATIVE ET RECHERCHE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Ce nouveau groupe a pour mandat de fournir des statistiques et des analyses socio-démographiques sûres et uniformes. Ces données permettent de bien comprendre

la situation des Indiens, des Inuit et des habitants du Nord. Le travail réalisé cette année visait à améliorer les bases de données socio-démographiques du Ministère, à élaborer un modèle d'établissement des coûts à long terme et à faire rapport sur l'évolution des conditions socio-économiques des Indiens.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION INTERNE

Douze projets de vérification ont été réalisés par la Direction générale au cours de l'année. Trois d'entre eux exigeaient l'examen des méthodes et des contrôles de gestion de l'ensemble d'une Région.

La Direction générale a coordonné la vérification intégrée du Bureau du Vérificateur général ainsi que la vérification annuelle «d'attestation et d'autorisation» du Ministère.

Elle a accru son utilisation des micro-ordinateurs et amorcé des plans visant à étendre l'automatisation de la fonction de vérification.

SERVICES TECHNIQUES

L'unité spécialisée de Travaux publics Canada (TPC) a continué de fournir tous les services professionnels de génie et d'architecture au Ministère. La valeur du programme courant d'immobilisations et d'entretien s'élevait à 476 millions de dollars. De l'aide et des conseils ont été dispensés aux bandes et aux conseils tribaux ainsi qu'au personnel du Ministère afin d'aider au transfert des services techniques. La quatrième année du programme de réduction des effectifs s'est soldée par l'élimination de 46 postes à l'échelle nationale.

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction générale des ressources humaines apporte une aide en gestion dans les domaines de la classification, des langues officielles, de la planification des ressources humaines, des relations de travail, de la dotation, de la rémunération, de la formation, du programme d'emploi des Autochtones et du programme d'équité en matière d'emploi, du réaménagement des effectifs et de l'aide aux employés.

Plus de 98 p. 100 des employés excédentaires ont pu être placés au sein de la fonction publique ou auprès d'autres organismes au cours de l'année. La Direction générale a fourni à ces employés des services de counselling et de placement. On a produit également une brochure et une bande magnétoscopique sur le rajustement des effectifs et on les a mis à la disposition de tous les employés et de tous les gestionnaires.

Plus de 59 Autochtones ont été placés grâce au Programme de recrutement et de perfectionnement des Indiens et des Inuit du Ministère (PRPII). La Direction générale des finances a notamment recruté cinq diplômés du cours d'administration des affaires du Saskatchewan Indian Institute of Technology.

Au cours de l'année, on a établi au Ministère un comité de la formation, composé des directeurs généraux régionaux et des sous-ministres adjoints, afin de fournir des directives sur les programmes de formation et de perfectionnement. Au nombre des initiatives qui ont été prises, on peut signaler l'élaboration d'un programme de formation de dix cours pour le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie. On a également élaboré et mis en oeuvre un programme d'initiation et une bande magnétoscopique pour les nouveaux employés.

On a aussi mis à jour le *Guide de la dotation du Ministère*, afin qu'il tienne compte de la délégation des responsabilités de dotation aux gestionnaires hiérarchiques. Des sessions de formation en gestion ont été offertes aux gestionnaires et aux agents du personnel

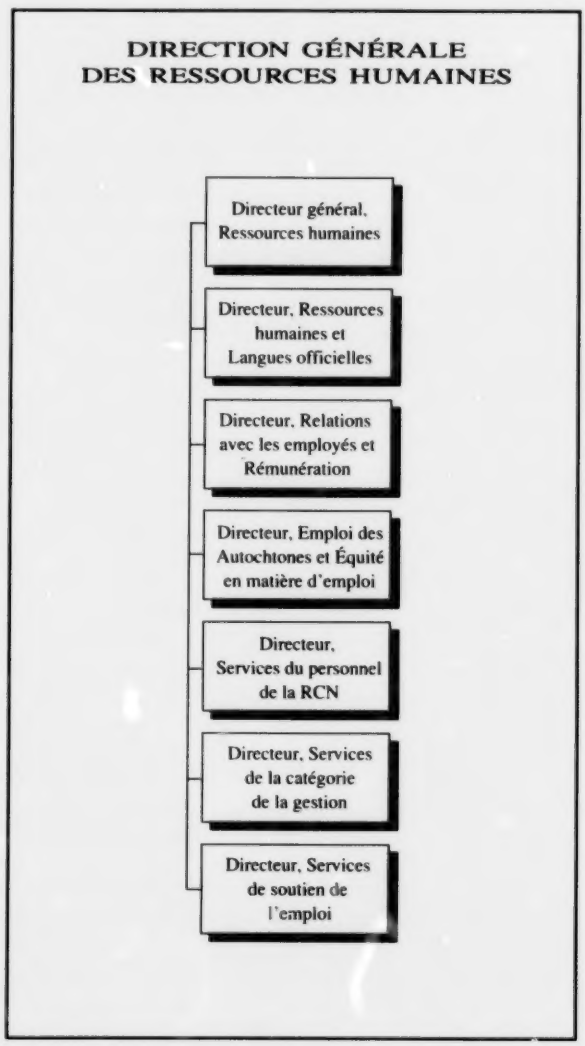

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS PRIORITAIRES DU MAINC EN 1988–1989

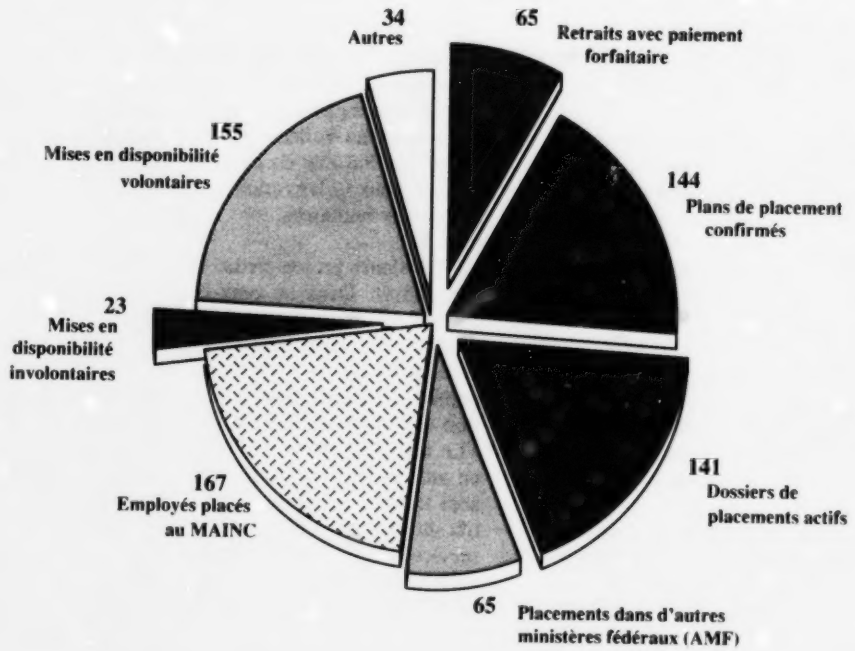

- Le tableau donne la répartition des employés touchés ou excédentaires pour la période du 1er avril 1988 au 31 mars 1989 (total 794).
- Les « plans de placement confirmés » comprennent les recyclages.
- Les « mises en disponibilité volontaires » comprennent les employés qui ont accepté un emploi avec les bandes.
- Les « mises en disponibilité involontaires » comprennent les cas où les employés ont indiqué un intérêt d'emploi continu dans la fonction publique, mais qui n'ont pas réussi à trouver de poste malgré les efforts de counselling et de placement du Ministère. Dans la majorité des cas, une mobilité restreinte en est la cause.
- La catégorie « autres » comprend les cas où il y a eu retrait du statut de priorité.
- Les « placements AMF » regroupent les nominations d'employés dans d'autres ministères fédéraux.

de toutes les Régions. La Direction générale a également instauré un nouveau système automatisé d'information sur les ressources humaines dans toutes les Régions. Enfin, un bulletin mensuel du personnel a été lancé.

DIRECTION GÉNÉRALE DES COMMUNICATIONS

La Direction générale des communications vise trois objectifs principaux :

- informer les groupes clients du MAINC sur les politiques, les programmes et les activités du Ministère;
- informer tous les Canadiens sur le MAINC et sur les Indiens, les Inuit et le Nord;
- fournir au gouvernement fédéral et au Ministère des réactions au sujet des intérêts et des préoccupations des Canadiens relativement aux responsabilités du MAINC.

Transition, le périodique à diffusion externe du Ministère, a été lancé en juin 1988. Il a pour objet d'informer les Indiens, les Inuit et les habitants du Nord sur les initiatives courantes en matière de politiques et de programmes et de décrire les initiatives nouvelles et couronnées de succès réalisées dans les collectivités autochtones et les collectivités du Nord.

On a produit une série de feuillets d'information qui traitent d'un éventail de sujets tels que l'éducation des Indiens et des Inuit et la question de la fourrure.

Parmi les publications produites ou mises à jour au cours de l'année financière, citons : *Le Nord canadien : Manuel de référence; Examen du secteur Terres, revenus et fiducie (Rapport de l'étape 1); Programme de soutien aux étudiants du niveau postsecondaire;* le *Rapport annuel du Ministère de 1987-1988;* et *Une période de transition*, une brochure d'initiation à l'intention des nouveaux employés.

Douze numéros du journal destiné au personnel du Ministère, *intercom*, ont été distribués au cours de l'année, et un nouveau bulletin mensuel du personnel, le *Bulletin du personnel*, a été produit pour la Direction générale des ressources humaines.

Plusieurs projets audio-visuels ont été réalisés. Deux de ceux-ci ont été produits de concert avec la Direction générale des ressources humaines : le vidéo « Une période de transition » fait maintenant partie de la trousse d'initiation des nouveaux employés; le vidéo « Le réaménagement des effectifs » vient en aide aux employés dont les postes sont touchés par la réduction des effectifs du Ministère et par le transfert des services. Ces deux documents audio-visuels ont remporté des prix decernés par l'Institut des services de l'information.

Trois des publications les plus populaires du Ministère ont été mises sous forme sonore à l'intention des malvoyants, dans le cadre du plan d'action du Ministère pour les personnes handicapées.

Plusieurs expositions ont été montées, dont celles sur le Prix de la recherche scientifique sur le Nord, sur la Semaine internationale de la femme et sur la Déclaration universelle des droits de la personne.

La Direction générale a répondu à plus de 18 000 demandes de renseignements venant d'un peu partout au Canada. Elle a en outre distribué des publications et des documents audio-visuels à des groupes d'intérêt spéciaux, au grand public ainsi qu'aux ambassades et aux hauts commissariats du Canada.

Elle a aussi fourni une aide pour les communications à l'occasion du voyage du Premier ministre dans le Nord, en septembre 1988. Elle a également apporté une aide semblable au Ministre lorsqu'il a signé les ententes de principe relatives à l'Accord sur le Nord avec les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que l'entente de principe avec les Dénés et les Métis des T. N.-O. au sujet de leur revendication territoriale.

Le travail courant a englobé les relations avec les médias et le suivi des médias, l'établissement de plans et de stratégies des communications et l'aide apportée aux ministres et au Ministère pour les séances d'information des médias et les conférences de presse.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE SOUTIEN À LA HAUTE DIRECTION

La Direction générale des services de soutien à la haute direction est le point central de liaison entre les programmes et les cabinets des ministres pour les questions telles que les présentations au Cabinet, la réforme réglementaire, les relations parlementaires, les documents et séances d'information et la correspondance. Elle effectue également des évaluations de programmes et réalise des projets spéciaux.

La Direction de la planification fournit des conseils aux ministres, aux sous-ministres et à la haute direction, et les analyses nécessaires aux ministres pour leur permettre d'opérer efficacement au Cabinet et au Parlement. La Section de la politique et de l'analyse stratégique coordonne le traitement des présentations au Cabinet et des règlements proposés. La Section des relations parlementaires coordonne et examine les réponses aux questions orales et écrites posées au Parlement et prépare l'information destinée à être utilisée au cours des débats. Le Service de l'information coordonne la préparation des documents d'information destinés au Ministre, au Secrétaire parlementaire et aux sous-ministres.

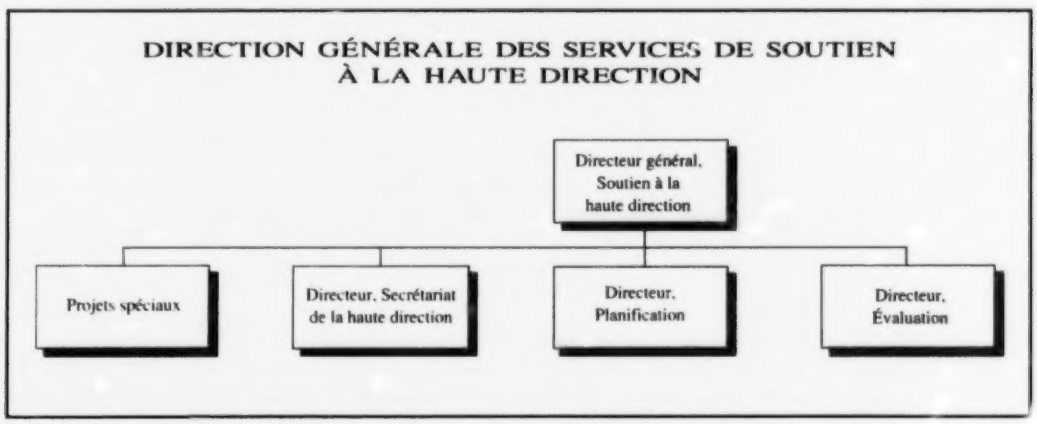

CONTRIBUTIONS ET PRÊTS AUX GROUPES DE REQUÉRANTS

FINANCEMENT DES REVENDICATIONS GLOBALES ET PARTICULIÈRES

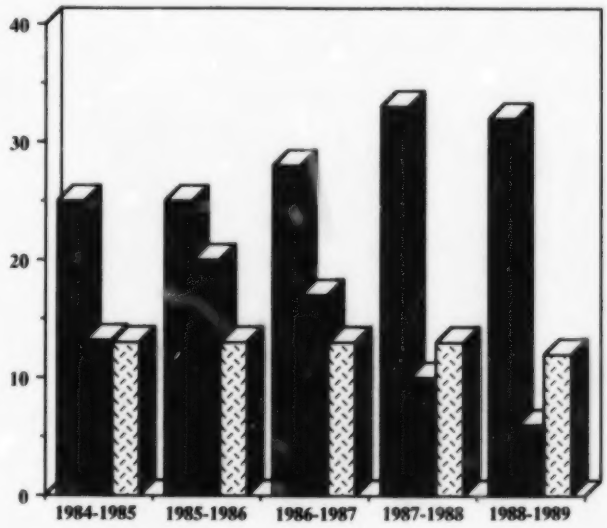

Les chiffres figurant dans les parties du tableau se référant aux contributions pour la recherche comprennent les contributions destinées à la recherche en vue d'établir le bien fondé d'une revendication.

Les chiffres figurant dans les parties du tableau se référant aux revendications particulières et aux revendications globales indiquent le nombre de ceux qui ont obtenu cette année un prêt pour financer de la recherche et la négociation d'une revendication acceptée.

En 1988-1989, des subventions pour le règlement d'indemnités financières s'élevant à 12,9 millions de dollars furent versées à l'égard de deux revendications globales et de deux revendications particulières, selon des ententes négociées.

Au cours de l'année, un prêt de 19,1 millions de dollars à l'égard du règlement futur d'indemnités fut versé à la Société régionale inuvialuit en vertu d'une entente de règlement d'une revendication.

Le Secrétariat de la haute direction, pour sa part, se charge de préparer les réponses à la correspondance reçue par les ministres et les sous-ministres. Environ 15 000 pièces de correspondance ont été traitées au cours de l'année 1988-1989, soit une augmentation de 85 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le Secrétariat s'occupe aussi de gérer les fonds de recherche et de négociation pour les revendications globales et particulières.

La Direction de l'évaluation a pour fonction d'évaluer les politiques et les programmes du Ministère en fonction des lignes directrices du Bureau du Contrôleur général. Les évaluations

CONTRIBUTIONS ET PRÊTS AUX GROUPES DE RÉQUÉRANTS

TOTAL DES DÉPENSES (EN MILLIONS DE DOLLARS)

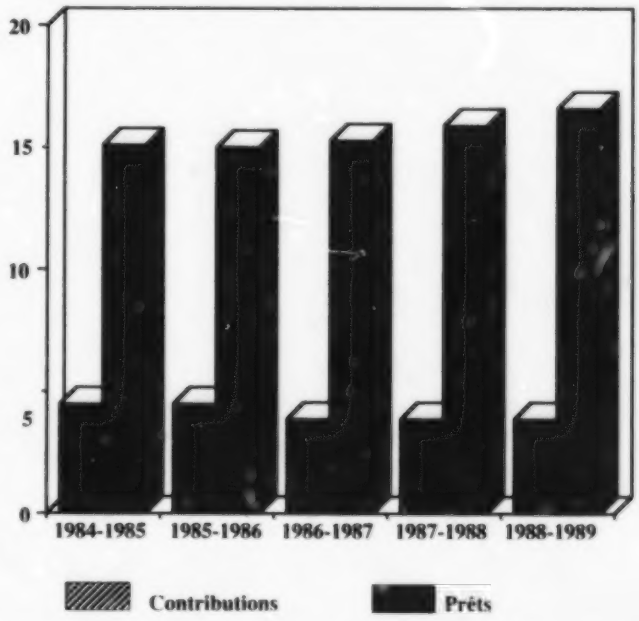

donnent des renseignements qui aident à la prise de décisions et à l'élaboration des politiques. Au cours de l'année, la Direction a rédigé un rapport renfermant des données de base sur le Ministère, dans lequel sont décrites les conditions de vie des Indiens et des Inuit. On a effectué des évaluations d'un certain nombre de programmes, dont celui des Modes optionnels de financement, le Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire et le Programme de financement des cas types.

BUREAUX RÉGIONAUX

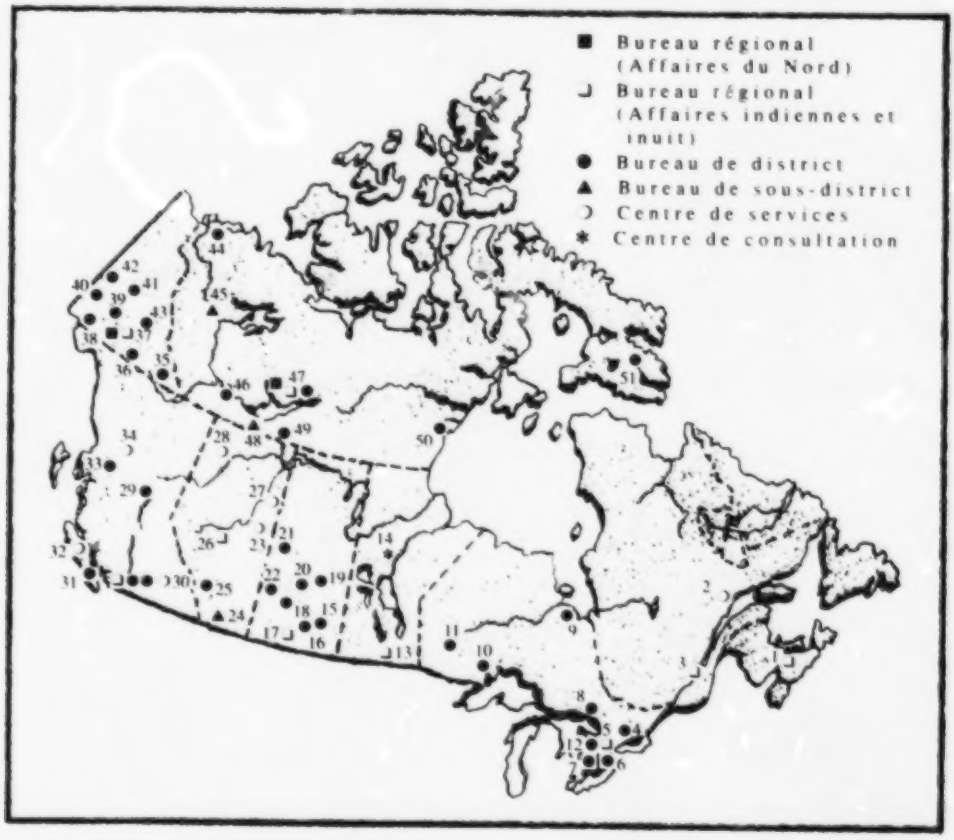

BUREAUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

ATLANTIQUE
1. Amherst

QUÉBEC
2. Sept-Îles
3. Québec

ONTARIO
4. Peterborough
5. Toronto
6. Brantford
7. London
8. Sudbury
9. Moose Factory
10. Thunder Bay
11. Sioux Lookout
12. Southampton

MANITOBA
13. Winnipeg
14. Thompson

SASKATCHEWAN
15. Yorkton
16. Fort Qu'Appelle
17. Regina
18. Saskatoon
19. Prince Albert
20. Shellbrook
21. Meadow Lake
22. North Battleford

ALBERTA
23. St. Paul
24. Lethbridge
25. Calgary
26. Edmonton
27. Fort McMurray
28. High Level

COLOMBIE-BRITANNIQUE
29. Prince George
30. Vancouver
31. Nanaïmo
32. Campbell River
33. Terrace
34. Hazelton

YUKON
35. Watson Lake
36. Teslin
37. Whitehorse
38. Haines Junction
39. Carmacks
40. Beaver Creek
41. Mayo
42. Dawson
43. Ross River

TERRITOIRES DU NORD-OUEST
44. Inuvik
45. Norman Wells
46. Fort Simpson
47. Yellowknife
48. Hay River
49. Fort Smith
50. Rankin Inlet
51. Iqaluit

RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Les transferts et la centralisation ont été les mots clés dans la Région de l'Atlantique en 1988-1989. Les bureaux d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, et de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, ont été fermés et les opérations ont été centralisées à Amherst, en Nouvelle-Écosse.

❑ Bureau régional

SERVICES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Au cours de la dernière partie de l'exercice 1988-1989, la Région a lancé sa stratégie socio-économique pilote en collaboration avec les bandes indiennes de la Région de l'Atlantique. Cette initiative aidera les bandes à compiler les données sur les ressources humaines, les possibilités sur le plan économique et les besoins de formation.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les objectifs du budget de l'aide sociale aux adultes ont été établis pour le Nouveau-Brunswick, en prévision du transfert ultérieur de ce programme.

On a évalué les ententes sur l'aide à l'enfance conclues avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

La Direction du développement social, en collaboration avec les Services socio-économiques, a travaillé à l'amélioration des possibilités d'emploi des Autochtones dans le cadre du Programme de création de possibilités d'emplois et du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes.

La presque totalité des programmes d'aide sociale dans les réserves, soit 99,8 p. 100, a été administrée par les bandes au cours de l'année.

SOUTIEN DES BANDES

Une aide financière a été fournie à quatre conseils tribaux et conseils de district. Le Conseil tribal de la Confédération des Micmacs de Maintland et celui de North Shore ont fourni toute une gamme de services de consultation. À la fin de l'année, 77 p. 100 des bandes de la Région étaient affiliées à un conseil tribal.

On a établi une fonction de gestion des paiements de transfert entièrement centralisée et élaboré une entente cadre de contribution et un processus de modification de l'entente uniformes.

Des plans de redressement de situations d'endettement ont été élaborés pour quatre bandes, ce qui porte à 13 le total des bandes possédant de tels plans.

Trois ententes concernant les Modes optionnels de financement (MOF) ont été conclues avec deux bandes de l'Île-du-Prince-Édouard et une de la Nouvelle-Écosse.

GESTION DES IMMOBILISATIONS

Au cours de l'année, on a mis l'accent sur la prestation de services de protection contre les incendies dans les réserves. Un programme de surveillance a aussi été mis sur pied afin d'améliorer ces services.

Deux conseils tribaux ont engagé des professionnels pour la prestation de conseils techniques, ce qui leur avaient déjà été fourni par le Ministère.

Au cours de l'année, pas moins de 98 p. 100 des projets de construction d'installations permanentes dans les réserves ont été assurés par les conseils de bande. On a aussi révisé et mis à jour huit ententes de prestation de services à des bandes par des municipalités.

SOUTIEN DES GOUVERNEMENTS INDIENS

Au cours de l'année, trois nouvelles ententes sur l'autonomie gouvernementale ont été conclues, ce qui porte leur total à neuf dans la Région. La bande Tobique a coordonné un atelier sur l'autonomie gouvernementale pour la Région. On a poursuivi le travail de mise en oeuvre de l'accord de financement de la bande Miawpukek de Terre-Neuve et on a réalisé des progrès dans les négociations en vue de la conclusion d'ententes avec les Inuit et les Innu du Labrador.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soixante-douze entreprises ont bénéficié d'un financement, ce qui a permis de créer ou de maintenir en tout 263 emplois. Un programme d'aide aux entrepreneurs, auquel ont participé 25 membres d'une bande, a aussi été mis sur pied. Vingt-et-un étudiants autochtones ont obtenu un diplôme, et onze entreprises ont bénéficié d'une aide financière.

ÉDUCATION

De longues consultations ont été menées sur la politique ministérielle en matière d'éducation postsecondaire, ce qui a permis de consulter toutes les bandes et tous les conseils tribaux ainsi que toutes les associations importantes.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Un règlement important a été conclu avec la bande indienne de Big Cove, au Nouveau-Brunswick, au sujet de sa revendication territoriale. Une somme totale de trois millions de dollars lui a été versée à titre d'indemnité pour une environ 606 hectares de terres.

Au cours de l'année, on a réglé en tout 165 cas de succession, sur un arriéré de 286 cas. En outre, 79 nouveaux dossiers ont été traités et réglés.

Nous avons reçu pendant l'année 119 demandes de rétablissement du statut d'Indien en vertu de la *Loi C-31*. Cent personnes ont pu obtenir à nouveau ce statut, ce qui porte le total des Indiens réinscrits à 2 280.

RÉGION DU QUÉBEC

Au cours de l'année 1988-1989, l'Entente de concertation sur le développement économique des Autochtones a été mise en oeuvre et a permis aux groupes d'étude de préparer des recommandations. Les négociations portant sur la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* se sont poursuivies. Deux agrandissements de réserve ont été approuvés. Les négociations se sont intensifiées avec l'Hydro-Québec afin de lui transférer les installations de production et de distribution d'énergie hydro-électrique des réserves d'Obedjiwan et de Weymontachie.

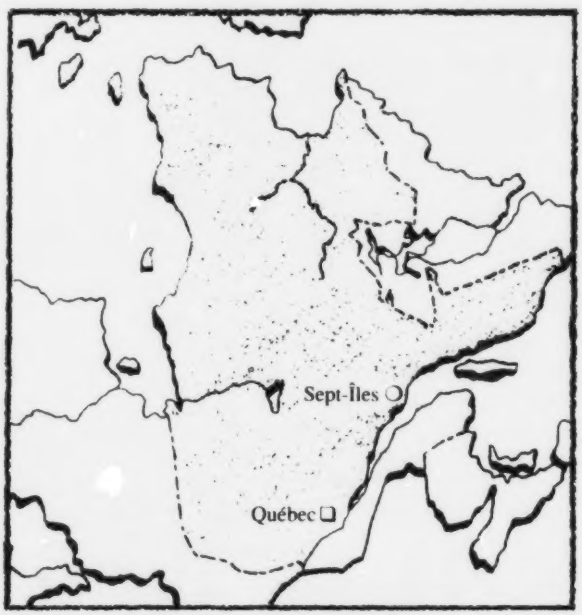

❑ Bureau régional
○ Centre de services

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

La première conférence sur l'autonomie gouvernementale des nations indiennes et inuit du Québec s'est tenue dans la ville de Québec. Plus de 120 participants autochtones y ont discuté de nombreuses questions touchant l'autonomie gouvernementale. L'Institut de formation autochtone du Québec a préparé une trousse d'information en vue d'appuyer les actions futures relatives à l'autonomie gouvernementale. Trois bandes ont travaillé à l'élaboration de propositions sur le sujet.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Grâce au Programme de développement économique, 357 projets de développement économique, représentant une valeur de 7 millions de dollars, ont été financés. Ces projets touchent les domaines des entreprises, des ressources et des programmes d'emploi. En outre, 3,1 millions de dollars ont été versés sous forme de prêts directs et de garanties de prêts. Si l'on ajoute l'aide fournie par d'autres programmes du MAINC, d'autres ministères fédéraux, le gouvernement du Québec et le secteur privé, un total de 29,8 millions de dollars ont servi à promouvoir le développement économique et l'emploi au cours de l'année. Grâce à ces projets, 522 nouveaux emplois ont été créés et 3 249 emplois existants ont pu être maintenus.

Quatorze candidats se sont inscrits au Programme des jeunes entrepreneurs autochtones.

Les sept groupes de travail formés pour coordonner la mise en oeuvre de l'Entente de concertation sur le développement économique des Autochtones ont terminé l'élaboration de leurs recommandations. Un rapport de synthèse sera déposé à l'intention des ministres signataires de l'Entente.

Une réorganisation du Programme de développement économique et de l'emploi a été effectuée cette année afin de refléter la nouvelle orientation des opérations axées sur le programme des Mécanismes indiens et inuit de prestation de services (MIIPS).

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Le MAINC s'est porté acquéreur de 43,7 hectares de terres pour agrandir le Village des Hurons Wendake, une réserve indienne de type urbain située en périphérie de Québec. Cet achat, dont les coûts s'élèvent à 645 000 $, permettra de combler les besoins résidentiels de cette collectivité autochtone qui ne disposait plus de terrains pour poursuivre son développement.

La Région a également obtenu l'autorisation du sous-ministre du MAINC pour acquérir gratuitement de la province de Québec 73,98 hectares de terres devant permettre l'agrandissement de la réserve de Natashquan, dont l'exiguïté a été reconnue par tous les intervenants du dossier. Ce projet est conforme aux critères sociaux des politiques fédérales et provinciales régissant l'agrandissement des réserves indiennes.

Au cours de l'année 1988, 3 118 personnes ont obtenu le statut d'Indien. Depuis l'adoption de la *Loi C-31*, la population indienne du Québec est passée de 35 329 habitants qu'elle était en 1985 à 44 104 au 31 décembre 1988, soit une augmentation totale de 15 428. De ce dernier nombre, 6 140 nouvelles inscriptions sont dues principalement à l'application des dispositions relatives au rétablissement des droits perdus avant 1985.

Le 31 mars 1989, le Ministre a transféré le contrôle de l'effectif à la bande de la Nation huronne Wendat, à la suite de l'adoption de règles d'appartenance.

Enfin, dans le cadre de l'examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie, des consultations ont été tenues avec plusieurs représentants des conseils de bande et des conseils tribaux et avec une association indienne sur des sujets aussi variés que la gestion foncière, le registre des terres, les élections et les statuts administratifs.

GESTION DES IMMOBILISATIONS ET SOUTIEN DES BANDES

Un nouveau conseil tribal regroupant quatre bandes a été créé au cours de l'année. Il s'agit du regroupement Mamit Innuat Group Inc. dont les membres sont les bandes indiennes de Mingan, Natashquan, la Romaine et Pakua Shipi de Saint-Augustin.

Dix systèmes de gestion de l'entretien des installations scolaires ont été élaborés ou mis à jour. Ainsi, 27 systèmes de gestion de l'entretien sont à la disposition de 20 collectivités à ce jour.

Des négociations se sont poursuivies en vue de conclure une entente selon laquelle l'Hydro-Québec prendrait en charge les installations hydro-électriques des réserves Obedjiwan et Weymontachie. Le Ministère a aussi continué ses discussions avec le gouvernement du Québec concernant la réfection et l'entretien des routes d'accès menant aux collectivités indiennes de la Haute-Mauricie.

Deux projets concernant des installations de traitement des eaux usées, d'une valeur de 3,2 millions de dollars, ont été complétés au cours de l'année dans les collectivités de Betsiamites et de Manouane. Ces projets furent entrepris dans le cadre du programme quinquennal de construction, de rénovation et d'agrandissement de ces installations.

En tout, 234 unités de logement ont été construites, et 399 autres ont été remises en état au cours de l'année.

On a entamé un processus qui permettra à deux bandes importantes de la Région du Québec de participer à l'entente sur les Modes optionnels de financement. Ces bandes gèrent des budgets

dépassant 10 millions de dollars par année. Le processus a également été engagé avec la police autochtone, qui est responsable du maintien de l'ordre et des services de protection contre les incendies pour une vingtaine de réserves du Québec.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Au cours de l'année, la bande Naskapi de Schefferville a pris en charge le programme d'aide sociale. Une autre bande, celle de Sept-Îles et Maliotenam, a terminé une étude à cette fin et a pris en charge ce même programme en juillet 1989.

Dans le cadre de l'initiative fédérale de lutte contre la violence familiale, dix projets présentés par des groupes autochtones du Québec ont été approuvés; l'un d'eux porte sur le problème de l'abus sexuel des enfants. De plus, cinq groupes autochtones ont déposé des projets au cours de l'année en vue de la création de maisons de transition pour les femmes autochtones victimes de violence familiale. Ces projets sont actuellement à l'étude.

En outre, à la suite d'une étude réalisée par le Conseil de la Nation attikamek, un plan d'action a été établi pour implanter à La Tuque un foyer de groupe pour les jeunes présentant des troubles de comportement.

Enfin, un goupe de seize étudiants autochtones suit un programme de formation en éducation spécialisée au niveau collégial, afin de se préparer à travailler au futur foyer de groupe amérindien, qui sera situé à Uashat.

ÉDUCATION

La bande de Kahnawake a assumé l'administration de l'école fédérale de la collectivité au cours de la présente année. Des discussions se poursuivent avec six autres bandes qui désirent prendre en charge leurs services d'éducation.

Des négociations ont également eu lieu au sujet des dispositions relatives aux services d'éducation de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* et de la *Convention du Nord-Est québécois*.

RÉGION DE L'ONTARIO

Au cours de l'année, la Région a travaillé à l'établissement de conseils tribaux, à la promotion de l'autonomie gouvernementale et à la prestation des services aux collectivités indiennes. Des discussions ont porté sur dix projets d'autonomie gouvernementale. Trois ententes sur les Modes optionnels de financement ont été signées. L'administration de l'éducation a été transférée à dix autres bandes, et le pouvoir de gestion de l'effectif a été confié au Conseil tribal Pwi-Di-Goo-Zing-Ne-Yaa-Zhing. Quatre bureaux de district étaient sur le point d'être fusionnés pour former le nouveau bureau de district du Sud, qui sera situé dans la réserve des Six-Nations.

❑ Bureau régional
● Bureau de district

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Au cours de l'année, les Premières nations et les conseils tribaux ont continué d'élaborer des projets d'autonomie gouvernementale.

La première entente sur le service de maintien de l'ordre des Six-Nations et une entente améliorée sur le maintien de l'ordre, à l'échelle de l'Ontario, ont été signées au cours d'une réunion du Conseil tripartite, le 2 mars 1989. Des négociations ont également été tenues en vertu du Protocole d'entente sur l'autonomie gouvernementale de la bande Nishnawbe-Aski au sujet, en particulier, des terres, des ressources, des questions environnementales et des services sociaux. Des négociations semblables concernant l'éducation se sont poursuivies avec plusieurs associations en vertu de la déclaration des volontés politiques. On a enfin convenu de prolonger d'une année les travaux de la Commission sur les Indiens de l'Ontario et le processus tripartite, pendant la révision et la mise en oeuvre des recommandations visant à améliorer leur efficacité.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

En tout, 249 dossiers actifs de succession, dont 156 étaient des dossiers de l'arriéré de travail, ont été réglés au cours de l'année par le Secteur des terres, des revenus et de la fiducie.

Un total de 16 595 personnes ont recouvré leur statut d'Indien ou ont été inscrites pour la première fois en vertu des dispositions de la *Loi C-31*, ce qui porte a 102 886 âmes la population des personnes de l'Ontario qui détiennent un statut légal en vertu de la *Loi sur les Indiens*, au 31 mars 1989.

Trois bandes des Premières nations ont obtenu des fonds pour leur participation aux négociations en vue de la délégation du pouvoir de gestion des terres. En tout, 46 bandes administraient leurs terres et leurs successions au cours de l'année, dont la bande Ojibway-Nipissing, qui est la première de l'Ontario à s'être vu déléguer le pouvoir ministériel de gestion des terres. Les bandes de la province ont perçu environ 4 millions de dollars en recettes de location, en vertu de 3 629 baux relatifs à des terres de loisir et à des terres commerciales.

Plusieurs Premières nations ont participé à l'établissement de plans d'assainissement d'eaux polluées situées près de leurs réserves. Une aide a été fournie à des gouvernements de Premières nations pour des questions concernant la gestion du bois, l'exploitation de l'énergie hydro-électrique et l'environnement et se rapportant à des projets réalisés à l'extérieur de leurs réserves.

Des négociations ont été entreprises avec plusieurs collectivités de Premières nations et la province en vue de conclure des ententes particulières au sujet de terres de réserve cédées, mais demeurées invendues et de recettes de 4 millions de dollars provenant de redevances sur l'exploitation de ressources non renouvelables.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre du Programme de développement des entreprises, le Ministère a fourni à 208 entreprises des fonds totalisant 6,3 millions de dollars au cours de l'année. Les projets financés concernaient, par exemple, une entreprise de fabrication d'ordinateurs dans une réserve et un restaurant du grand Toronto qui emploie des femmes autochtones. Plus de 1 000 entreprises indiennes étaient en exploitation au cours de l'année, et leurs recettes totales annuelles ont atteint 100 millions de dollars.

Ces entreprises ont bénéficié de services et de fonds fournis par des mécanismes indiens de prestation comme l'Association des réserves indiennes pour l'amélioration des conditions socio-économiques, la Caisse de développement Nishnawbe-Aski et le Programme agricole indien de l'Ontario. Les banques à charte ont fourni des fonds aux entreprises indiennes, ce qui a entraîné fréquemment le recours au programme de garantie de la Caisse d'expansion économique des Indiens du Ministère pour une valeur de 1 million de dollars en prêts garantis. La Caisse d'expansion économique des Indiens n'a toutefois consenti que trois prêts directs totalisant moins de 100 000 $.

Les ressources du Développement économique ont servi à payer le coût de l'administration de base des institutions sectorielles telles que la Indian Art-I-Crafts of Ontario, l'Association de tourisme du Nord de l'Ontario et le Programme de développement de l'industrie forestière indienne de l'Ontario, et à payer une partie du coût des projets importants d'exploitation des ressources. Ces dépenses ont entraîné un déboursé total de 2,6 millions de dollars.

Au niveau des collectivités, 108 agents de développement économique ont assuré des services aux entreprises et des services d'emploi. Le coût s'est élevé à 3 millions de dollars, en incluant la formation d'un certain nombre d'agents. En tout, 4,7 millions ont été décentralisés vers les collectivités pour des projets d'emploi et de formation. Dans l'ensemble, les activités sectorielles ont aidé à créer et à maintenir 2 193 emplois pour les Indiens.

ÉDUCATION

En septembre 1988, des écoles ont été transférées à l'administration des bandes de Wunnumin Lake, des lacs Wapekeka et Kingfisher, de Bearskin Lake et de Cat Lake, de Muskrat dam et de Fort Severn ainsi que de Kasabonika, de Pikangikum et de Sachigo/Ponask.

Des plans d'éducation spéciaux ont été mis en oeuvre dans tous les districts, et des services spéciaux d'enseignement ont été dispensés aux élèves autochtones dans des écoles provinciales, fédérales et des Premières nations.

Un programme de lecture pour les élèves autochtones a été parachevé pendant l'année. Ce programme connu sous le nom de « English as a Second Language Circle Reading Series » est utilisé actuellement par les écoles fédérales, provinciales et des Premières nations du Manitoba, de la Saskatchewan, des T. N.-O. et du Québec.

On a continué de dispenser avec le ministère provincial de l'Éducation un programme «d'enseignement de la langue autochtone comme langue seconde», financé et mis en oeuvre conjointement. Le Ministère a aussi financé l'emploi de trois conseillers en langues autochtones pour les trois systèmes scolaires.

En tout, 6 120 demandes d'aide provenant d'étudiants du niveau postsecondaire ont été acceptées pendant l'année. On a également continué les cours parrainés par la Région pour la formation d'enseignants-adjoints autochtones, d'administrateurs de l'aide sociale, de conseillers sociaux et de représentants du domaine de la santé dans les collectivités.

Des ententes ont été conclues relativement au transfert des programmes de counselling à la bande Nipissing, pour le district de Sudbury, et au Conseil de l'éducation du district de London, pour la région de London.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le Programme de développement social a parachevé le transfert de la responsabilité administrative générale de l'aide sociale à neuf bandes. Dans la réserve des Six-Nations, on a établi les plans concernant un programme et un centre de ressources pour les familles. Le Ministère a apporté son aide à la Ojibway Tribal Family Services Agency, qui envisage d'assumer toutes les responsabilités des services d'aide à l'enfance et à la famille.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Toutes les Premières nations ont participé à la planification et à l'administration générale de leurs projets importants. Certains membres des bandes ont aussi bénéficié d'une formation technique spécialisée dans le fonctionnement et l'entretien des installations permanentes et de l'équipement. Au cours de l'année, on a entrepris la construction de 20 projets d'immobilisations importants. Des négociations préliminaires ont aussi été tenues avec sept conseils tribaux relativement à l'établissement d'unités de services techniques pour ces conseils. Une étude portant sur la prévention des incendies a été entreprise et devrait mener à l'adoption de mesures uniformes pour la Région de l'Ontario.

RÉGION DU MANITOBA

Au cours de l'année, la Région du Manitoba a participé à la signature de cinq ententes sur des Modes optionnels de financement (MOF), notamment l'entente la plus importante au Canada. Le Bureau de l'évaluation des répercussions de l'exploitation des ressources du Manitoba a fourni des fonds et de l'aide technique aux organisations indiennes pour les questions environnementales susceptibles de toucher leurs réserves ou leurs intérêts.

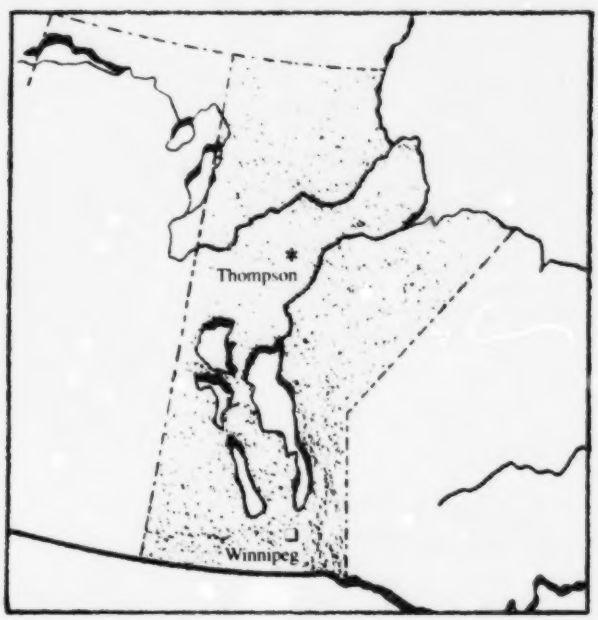

❑ Bureau régional
✱ Centre de consultation

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

On a poursuivi les discussions avec 20 bandes et trois conseils tribaux concernant leurs objectifs d'autonomie gouvernementale. Des projets de développement au niveau des collectivités ont été financés pour les bandes de Dakota Plains, d'Oak Lake, de Birdtail Sioux et de Sioux Valley, et pour le Conseil tribal dakota-ojibway, le Conseil tribal de la région Ouest et le Conseil de développement des ressources du Sud-Est.

Dix-sept bandes et deux conseils tribaux ont présenté une demande relative aux MOF en 1986. Douze de ces demandes ont été déclarées admissibles. Cinq ententes ont été signées avec les bandes de Fox Lake, de Swan Lake, de la rivière Crane et de Norway House et avec la bande Dakota Tipi. La bande de Norway House a signé l'entente sur les MOF la plus importante au Canada cette année.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au cours de l'année, la Société indienne de développement agricole du Manitoba a racheté tous les prêts agricoles octroyés par la Caisse d'expansion économique des Indiens du Manitoba. La Région a aidé à obtenir l'autorisation pour le remboursement des contributions par le truchement des sociétés de développement indiennes.

Une entente de cinq ans sur la faune signée avec la province a permis de créer plus de 100 années-personnes d'emploi et 15 nouvelles entreprises. Dans le cadre d'un autre projet, on donnera une formation à 24 Autochtones et on créera cinq autres entreprises.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

De meilleures méthodes de vérification ont été élaborées et mises en oeuvre au cours de l'année, et des ateliers sur la question ont été tenus avec les

administrateurs des bandes et des conseils tribaux. On a amélioré le processus d'allocation des fonds d'immobilisations, en consultation avec les bandes et les conseils tribaux, pour que les bénéficiaires puissent établir leurs priorités et élaborer leurs plans quinquennaux d'immobilisations.

Certains fonds de transfert ont servi à élaborer un plan de trois ans de mise en oeuvre d'un système de gestion de l'entretien prévoyant la participation de la majorité des bandes. On a aussi établi un meilleur système d'inventaire des immobilisations.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Seize parcelles de terres d'une superficie totale de 64 358 hectares ont été ajoutées aux territoires des réserves de la Région au cours de l'année.

La bande Chemawawin recevra 27 454 hectares de terres de la Couronne provinciale, selon un échange dans un rapport de deux pour un, afin de remplacer des terres de la réserve qui avaient été inondées. La province a cédé ces terres au Canada le dernier jour de l'exercice. Après des négociations avec la province pour l'échange de terres, 939 hectares ont été mis de côté à titre de terres de réserve pour la bande de God's River.

L'arriéré des dossiers de succession a été réduit de 90 p. 100 au cours de l'année.

EXPLOITATION DES RESSOURCES

Un accord de contribution de 88,5 millions de dollars a été signé en avril 1988 avec les cinq bandes visées par la *Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba* (CITNM). En vertu de la Convention, des systèmes modernes d'adduction d'eau et de traitement des eaux usées seront construits à Norway House, à Cross Lake, à Nelson House, à Split Lake et à York Landing. Les fonds fournis permettront de remplir les obligations du Canada d'assurer de l'eau potable aux cinq réserves.

L'Administration de la reconstruction des immobilisations des terres inondées du Nord, une société gérée par les bandes visées par la Convention, a réalisé cette année des travaux de construction d'une valeur de 20 millions de dollars. Environ 300 membres des bandes concernées ont trouvé de l'emploi dans le cadre de ces travaux, sur une main-d'oeuvre totale de 400 personnes.

En tout, 1 942 000 $ ont été fournis au Comité des terres inondées du Nord du Manitoba, qui représente les cinq bandes touchées par la Convention. En novembre 1988, le Canada a nommé son négociateur pour les négociations globales concernant la mise en oeuvre. En janvier 1989, les négociateurs ont commencé à négocier la mise en oeuvre de l'entente.

De l'aide financière et technique d'une valeur globale de 132 000 $ a aussi été fournie à six autres bandes du Manitoba afin qu'elles puissent étudier certaines questions environnementales, notamment en ce qui a trait aux obligations du gouvernement provincial qui n'ont pas encore été remplies envers les bandes touchées par des projets d'aménagement hydro-électrique en Saskatchewan.

ÉDUCATION

On a élaboré cette année un modèle d'évaluation des programmes scolaires. L'administration des écoles de Cross Lake et de Shamattawa a été transférée aux deux bandes concernées le 1er septembre 1988, et des fonds pour l'éducation, de l'ordre de 3,1 millions de dollars, ont été transférés aux Premières nations. Deux écoles d'une valeur globale de 8 millions de dollars ont été construites à Roseau River et à Long Plain.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Deux millions de dollars ont été versés à l'égard de 88 projets de création d'emplois dans le cadre du Programme assistance-travail, ce qui a engendré 3 600 mois de travail dans la Région. En avril 1988, un établissement de soins pour personnes âgées infirmes a ouvert ses portes à Oxford House. Grâce aux fonds de fonctionnement et d'entretien fournis par le Ministère, la bande a pu administrer les soins infirmiers dispensés à 32 personnes âgées.

SERVICES TECHNIQUES

Au cours de l'année, on a géré 272 projets d'immobilisations d'une valeur globale de 27 millions de dollars. Des travaux d'aménagement de réseaux d'eau et d'égout d'une valeur totale de quelque 20 millions de dollars ont été effectués dans cinq collectivités, en vertu de la *Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba*. Un atelier portant sur la protection contre les incendies a été organisé pour les pompiers bénévoles autochtones de la Région. Chez les conseils tribaux, on a doté deux postes d'agents de la sécurité-incendie et, chez les bandes, 16 inspecteurs des logements ont été formés.

RÉGION DE LA SASKATCHEWAN

Les Indiens de la Saskatchewan ont continué d'assumer les responsabilités d'un nombre croissant de programmes en 1988-1989. Les bandes et les autres organismes indiens ont géré plus des deux tiers du budget de la Région. Pour ce qui est des postes financés par la Région, 82 p. 100 relevaient d'un organisme indien.

ÉDUCATION

Les bandes et les conseils tribaux ont exploité 50 écoles, trois de plus que l'année précédente. En outre, la Région a administré 16 écoles fédérales et versé des fonds pour des services d'éducation dispensés dans 193 écoles provinciales. Le nombre des inscriptions

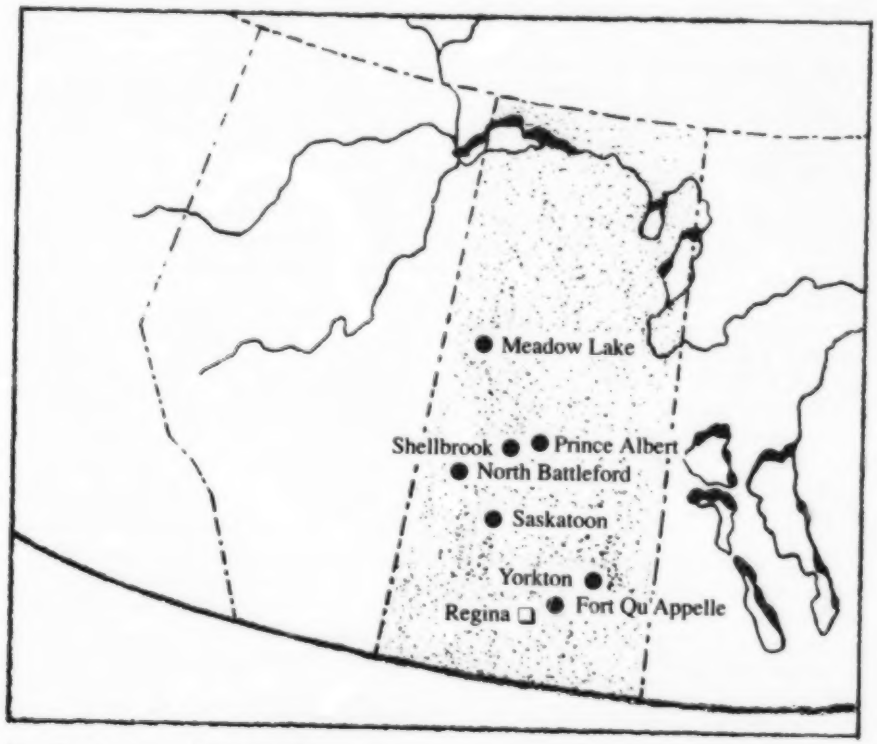

❑ Bureau régional
● Bureau de district

aux cours primaire et secondaire pour l'année scolaire 1988-1989 a été de 7 054 dans les écoles des bandes, de 1 637 dans les écoles fédérales et de 4 604 dans les écoles provinciales. Le total a été de 13 295 inscriptions. On a de plus financé les études postsecondaires de 1 870 étudiants à temps plein ou à temps partiel.

La construction de nouvelles écoles ou l'agrandissement des locaux existants ont été réalisés dans les réserves de Big C, de Waterhen, de Makwa, de Sahgaiehcan, de Morin/Hall Lake et d'Ochapowace.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Le programme a fourni aux bandes et aux conseils tribaux 44,5 millions de dollars en fonds de fonctionnement et 43,8 millions pour les immobilisations, en 1988-1989.

Plus de 15,5 millions ont été consacrés à la construction de 339 unités de logement et à la rénovation de 792 autres. On a également consacré 11,3 millions de dollars à l'infrastructure des collectivités et 14,8 millions à des installations d'éducation. De plus, 2 millions de dollars ont été fournis en vertu de la *Loi C-31* pour la construction de 53 unités de logement, à l'intention des familles qui réintégreront leurs réserves d'origine.

Des ententes sur des Modes optionnels de financement, d'une valeur globale de 44,7 millions de dollars, ont été signées avec cinq bandes au cours de l'exercice écoulé.

La construction de la ligne de transmission de l'Athabasca s'est poursuivie afin de procurer des installations hydro-électriques aux collectivités de Black Lake, de Fond du Lac et de Wollaston Lake. Le Ministère a versé 250 000 des 2,5 millions de dollars engagés pour le projet.

Onze postes de conseillers ont été transférés à cinq conseils tribaux.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Cette année, 47 bandes ont administré leur propre programme d'aide sociale. Le nombre mensuel moyen de prestataires du Programme d'aide sociale s'est chiffré à 29 678.

Le Programme assistance-travail a continué de former des assistés sociaux pour le monde du travail. En 1988-1989, 129 projets d'une valeur globale de 1,7 million de dollars ont créé des emplois représentant 2 550 mois-personnes.

La bande de La Ronge a reçu des fonds afin de mettre au point un système informatisé d'administration de l'aide sociale qui puisse servir à toutes les bandes de la Saskatchewan. Le Centre de services de santé aux Indiens de North Battleford a aussi reçu de l'aide financière en vue d'élaborer un modèle de services de soins à domicile pour les adultes des réserves. Le bureau régional a aussi fourni les fonds pour un documentaliste chargé d'étudier la faisabilité d'un programme de rationalisation des revenus des habitants du Nord qui vivent d'activités traditionnelles comme la pêche, la chasse, la cueillette et le piégeage.

En collaboration avec la province et des organismes communautaires, des services d'intervention pour les enfants handicapés de moins de six ans ont commencé à être dispensés dans les réserves. Douze organismes indiens ont été financés dans le cadre de l'initiative de lutte contre la violence familiale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Programme de développement économique et de création d'emplois a financé 101 projets de développement d'entreprises, créant ainsi 303 postes à plein temps ou à temps partiel.

La Saskatchewan Indian Equity Foundation ainsi que trois établissements sectoriels, le Programme agricole des Indiens de la Saskatchewan, le Programme indien d'art et d'artisanat de la Saskatchewan et la Société de commercialisation des produits indiens ont bénéficié de fonds. Le bureau régional a aussi travaillé avec le Saskatchewan Indian Institute of Technologies en vue d'établir un programme de formation pour les jeunes entrepreneurs.

Les responsables du Programme de développement économique ont réglé 152 prêts d'une valeur totale de 2,6 millions de dollars. En outre, les fonds du Programme des stratégies de mise en valeur des ressources humaines des collectivités indiennes ont servi à financer 128 projets, ce qui a créé 544 emplois.

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Un service relatif à l'autonomie gouvernementale a été mis sur pied, et des négociations se sont poursuivies avec plusieurs bandes de la Saskatchewan. Un atelier sur l'autonomie gouvernementale a été tenu en janvier, avec la Fédération des Indiens de la Saskatchewan. Au 31 mars 1989, on comptait 44 bandes qui étaient prêtes à examiner des projets d'autonomie gouvernementale, soit individuellement, soit à titre de membre d'un conseil tribal.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Le Programme des terres, des revenus et de la fiducie a fourni à 68 bandes de la Saskatchewan des services dans le domaine de la gestion des terres, des effectifs, des fonds en fiducie, de l'administration des bandes, des élections et de la protection de l'environnement. Cinquante candidats à des postes de président d'élection ont suivi un cours dans ce domaine, et 16 élections se sont déroulées sous la présidence de personnes choisies par des administrations indiennes.

Une série d'ateliers a été organisée pour familiariser les bandes avec les façons de cerner les préoccupations environnementales et de s'en occuper.

La bande de Muskeg Lake a signé une entente qui a permis la création d'une réserve d'une superficie de 14,3 hectares au sein de la ville de Saskatoon. Pour sa part, la bande indienne Lucky Man a signé une entente de principe portant sur la création d'une réserve rurale d'une superficie de 3,10 hectares.

RÉGION DE L'ALBERTA

En 1988-1989, la promotion des Modes optionnels de financement et de l'autonomie gouvernementale des Indiens a eu la priorité. Le bureau régional a aussi effectué des études financières où l'on a examiné les dépenses des bandes qui tirent des recettes de l'exploitation du pétrole et du gaz. Une stratégie de réhabilitation des sols a été élaborée relativement au problème de l'érosion causée par la sécheresse dans les réserves.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pendant l'année, les entrepreneurs indiens ont été incités à proposer et à lancer de nouvelles entreprises. Parmi les entreprises qui ont réussi, notons une installation hydroponique à Kehewin, une usine de fabrication de baguettes chinoises à Sturgeon Lake, les terrains de golf des bandes Paul et Enoch et un important complexe de loisirs à Beaver Lake.

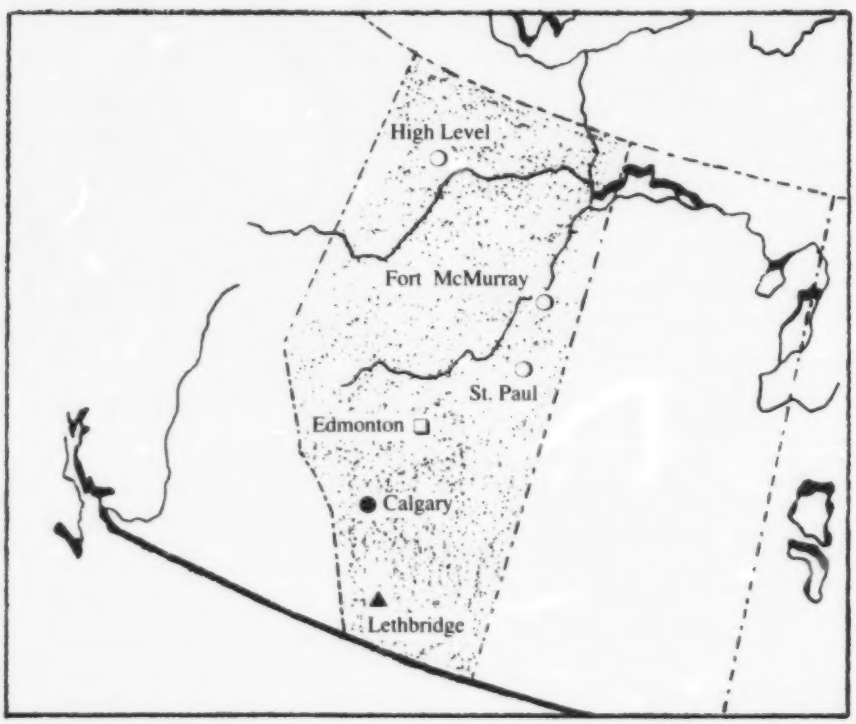

❑ Bureau régional
● Bureau de district
▲ Bureau de sous-district
○ Centre de services

La Région a aussi financé la mise sur pied d'une société chargée de cerner les répercussions des projets provinciaux d'exploitation forestière, qui comprend des groupes indiens du nord de l'Alberta.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

Par suite du règlement de sa revendication territoriale, la bande des Cris a obtenu neuf réserves d'une superficie totale de 4 969,5 hectares. L'Alberta est ainsi devenue la Région dont les réserves occupent la plus grande superficie.

Durant l'année écoulée, les bandes albertaines possédaient 92 p. 100 de l'ensemble des fonds des bandes du Canada, soit 774 millions de dollars. Des dépenses s'élevant à 160 millions ont été faites en 1988-1989.

On a entrepris les travaux de mise en oeuvre du projet de loi C-123, qui modifie la répartition per capita de l'argent entre les enfants indiens mineurs. Dans le cadre du programme de l'éducation, on a lancé un projet pilote visant à améliorer la façon dont les mineurs gèrent leur argent. Des cours connexes ont été dispensés aux élèves de 7e, 8e et 9e années.

La Région de l'Alberta a fourni des experts techniques pour l'examen du Secteur des terres, des revenus et de la fiducie et a participé pleinement aux travaux du comité d'examen de l'administration des deniers des Indiens.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Un organisme indien, le Conseil des ressources des Premières nations, a fait appel aux fonds du Programme d'aide à la gestion indienne pour subventionner 60 étudiants d'université dans le cadre de différents projets.

Deux autres conseils tribaux se sont constitués et ont été financés au cours de l'année. Des accords sur les contributions, d'une valeur totale de 107,3 millions de dollars, ont été conclus avec toutes les administrations des bandes avant le 31 mars 1989.

La construction d'écoles dans les réserves d'Alexis et de Sturgeon Lake a été approuvée.

On a mis sur pied une stratégie visant à aider les bandes à entretenir pour plus de 500 millions de dollars de biens immobiliers. À cette fin, on a financé l'engagement de 15 ingénieurs et techniciens par les bandes et les conseils tribaux.

Cinquante maisons modulaires utilisées pour les Jeux olympiques d'hiver de 1988 ont été vendues à certaines bandes.

ÉDUCATION

La tribu Blood a pris le contrôle de ses trois écoles fédérales. Des négociations réussies ont également eu lieu à ce sujet avec les bandes Alexis, Blackfoot, Sunchild et O'Chiese. Des pourparlers ont aussi eu lieu avec la tribu Stoney en vue du transfert des responsabilités d'une école, et avec l'Administration des Quatre-nations pour plusieurs écoles.

Les bandes ont administré 80 p. 100 des fonds du Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire. En tout, 1 918 étudiants en ont bénéficié.

La tribu Blood a signé quatre ententes sur les frais de scolarité avec le Ministère et la province. Des négociations analogues ont eu lieu avec la bande Alexis.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

En Alberta, 39 des 41 bandes administrent leur propre programme d'aide sociale. En 1988-1989, le MAINC a consacré 4,5 p. 100 de ses fonds d'aide sociale à des projets de développement économique et de création d'emplois, qui ont engendré 3 400 mois de travail.

On a terminé une étude approfondie de l'entente tripartite signée avec la tribu Blackfoot en matière d'aide à l'enfance.

Enfin, 15 bandes ont reçu des ressources pour pouvoir mettre au point des services de soins à domicile pour adultes.

RÉGION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Programme de développement économique a continué le transfert des responsabilités aux organisations indiennes en signant des ententes avec 19 organismes autochtones.

En matière d'emploi, la Région a réussi à dépasser ses objectifs par la création de 367 emplois et le maintien de 497 autres liés à des projets commerciaux. En outre, plus de 1 600 personnes ont participé à des projets de formation et d'emploi.

Les principales initiatives ont porté sur la décision de restructurer les services pour tenir compte des nouvelles orientations, sur l'évaluation et la révision du mandat et sur l'aide apportée à l'organisation de différents établissements qui s'occupent d'agriculture, d'art et d'artisanat ou de pêche.

AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

Grâce aux crédits prévus pour les négociations avec les collectivités, 59 bandes ont commencé à se fixer des objectifs d'autonomie gouvernementale. Ils ont effectué les recherches qui doivent précéder l'élaboration de plans et stratégies et ont consulté leurs membres. Deux groupes ont demandé de l'aide en vue de préparer une entente cadre pour les négociations.

De concert avec Pêches et Océans Canada, la Région a continué d'élaborer un cadre de politique sur la pêche des Indiens. Elle a aussi appuyé plusieurs projets visant à aider des collectivités indiennes à assumer un rôle plus important dans la gestion des pêcheries locales.

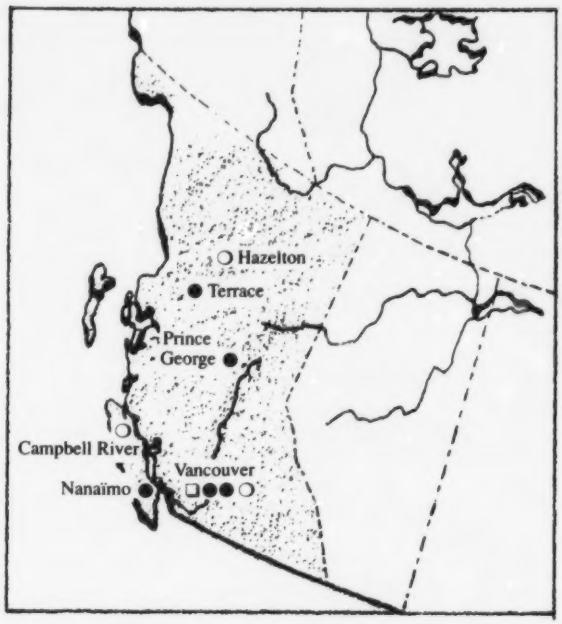

❑ Bureau régional
● Bureau de district
○ Centre de services

MODES OPTIONNELS DE FINANCEMENT (MOF)

Quatre nouvelles ententes sur les Modes optionnels de financement ont été conclues ainsi qu'une «de deuxième génération». Quatre bandes et un conseil tribal représentant neuf bandes ont entamé des négociations en ce sens. Enfin, douze bandes et un conseil ont demandé de participer au processus.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE LA C.-B.
INDICATEURS DE RENDEMENT JUSQU'AU 31 MARS 1989
FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES INDIENS

CATÉGORIE	MONTANT
NOMBRE DE PRÊTS ET DE GARANTIES	16
VALEUR DES PRÊTS	1 690 525 $
NOMBRE DE CONTRIBUTIONS	100
VALEUR DES CONTRIBUTIONS	1 161 691 $
ACTIONS PERSONNELLES INVESTIES	2 842 463 $
LEVÉES DE FONDS	12 244 249
EMPLOIS CRÉÉS/ MAINTENUS	864
EMPLOIS À TEMPS PLEIN CRÉÉS	276
VOLUME DES VENTES	20 490 463 $
SALAIRES	6 794 264 $
PROFITS ENGENDRÉS	1 786 100 $

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les responsabilités concernant le Programme d'aide sociale ont continué à être transférées aux Indiens. Le Ministère n'est intervenu directement que dans neuf réserves, et le gouvernement provincial, dans quatre. Ainsi, 93 p. 100 des bandes de la Colombie-Britannique administrent leur propre programme.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

La Direction des terres, des revenus et de la fiducie s'est occupé de quelque 3 300 baux pour les Indiens de la Colombie-Britannique durant l'exercice écoulé. Les transactions foncières ont engendré plus de 20 millions de dollars de recettes.

Le Registre informatisé des terres indiennes est entré en fonction; 753 documents y ont été inscrits. Le bureau régional a ouvert 250 dossiers de succession et en a fermé 273. Il a reçu et enregistré 150 testaments, ouvert 364 comptes en fiducie et remis de l'argent à 152 Indiens qui ont atteint l'âge de la majorité. Au 31 mars 1989, 477 dossiers de succession étaient actifs dans la Région.

On a aussi ouvert un cours de formation relatif au Registre des Indiens. L'exécution du programme de tenue du Registre a été transférée à 14 bandes, ce qui a porté à 87 le nombre d'administrations indiennes qui en sont responsables.

SOUTIEN DES BANDES

La base de financement des conseils tribaux de la Colombie-Britannique est passée de 857 800 $ à 7 878 700 $ en 1988-1989.

Quinze nouveaux postes de consultant ont été approuvés pour les conseils tribaux, portant leur total à 98.

Le Service de formation en gestion des Indiens a évalué les capacités de douze bandes et de deux conseils tribaux qui ont demandé d'être financés grâce aux Modes optionnels de financement. Environ

307 000 $ ont été affectés à la formation de représentants des bandes et des conseils.

Les régimes de retraite des bandes indiennes ont reçu 311 100 $ en paiements de soutien pendant l'année.

GESTION DES IMMOBILISATIONS

En 1988-1989, tous les projets d'immobilisations gérés par les bandes ont été terminés à temps et ont respecté les budgets.

À la fin de l'année, on était prêt à signer un accord transférant à un conseil tribal l'administration du programme d'immobilisations et on en négociait un autre.

Durant l'exercice écoulé, 561 maisons ont été construites, et 811 unités ont été rénovées. En outre, 288 logements sociaux ont été construits, soit 25 p. 100 du total pour le Canada.

ÉDUCATION

Le programme de l'éducation a fourni des services scolaires à environ 13 500 élèves des niveaux primaire et secondaire. De ce nombre, 525 fréquentaient une des 10 écoles fédérales, 3 675, une des 90 écoles exploitées par les bandes et 9 300, une école provinciale, confessionnelle ou privée. En tout, 583 étudiants étaient inscrits en douzième année. Enfin, l'administration d'une école fédérale a été transférée à une bande.

Le programme d'aide à l'éducation postsecondaire a subventionné 2 187 étudiants, dont 1 767 dans le cadre du programme ordinaire et 420 dans le cadre du programme lié à la mise en oeuvre de la *Loi C-31*. De plus, 80 p. 100 des étudiants fréquentaient un collège, et 20 p. 100 étaient inscrits dans des universités.

SERVICES SPÉCIAUX

Le bureau régional a fourni aide et conseils pour les campagnes de relations publiques de sept bandes et pour les projets de développement économique de cinq autres.

RÉGION DU YUKON

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

En 1988-1989, de grandes étapes ont été franchies en ce qui a trait au transfert des responsabilités de type provincial du Ministère au gouvernement du Yukon. Le Ministre a d'ailleurs signé, le 22 septembre 1988, à Whitehorse, un protocole d'entente sur le transfert des pouvoirs, ainsi qu'une entente de principe sur la signature d'un accord du Nord concernant le pétrole et le gaz.

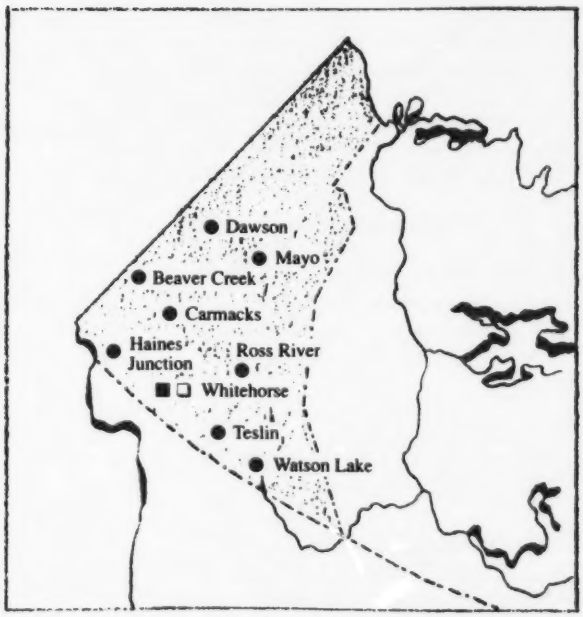

■ Bureau régional (Affaires du Nord)
❑ Bureau régional (Affaires indiennes et inuit)
● Bureau de district

Ce protocole d'entente constitue un cadre permettant de remettre au Yukon l'administration des programmes de type provincial. La responsabilité du programme de sécurité dans les mines a été remise au Yukon la dernière journée de l'exercice financier, et l'on a commencé à négocier le transfert des programmes d'exploitation forestière et le partage de l'administration de l'exploitation pétrolière et gazière ainsi que des recettes qui en découlent en vertu de l'entente.

La production minière a augmenté un peu en 1988; elle est passée de 447 millions de dollars qu'elle était en 1987 à 465 millions. On a extrait pour 69 millions de dollars d'or des placers, par rapport à 64 millions en 1987. Quant aux frais d'exploration minière, ils ont atteint un chiffre sans précédent de 50 millions de dollars, soit 15 millions de plus que l'année précédente. On a aussi effectué 78 712 mètres de forage pour des diamants, par rapport à 52 552 mètres en 1987.

Le nombre de jalonnements de concessions de quartz est passé de 13 275 à 9 293, les sociétés ayant évalué les concessions acquises l'année précédente. Toutefois, la situation d'un nombre record de concessions, soit 53 908, était encore bonne au terme de l'exercice. Quant aux jalonnements de concessions de placers, 2 370 ont été enregistrés par rapport à 2 252 l'exercice précédent.

L'Entente auxiliaire sur la mise en valeur des minéraux de l'Entente cadre sur le développement économique entre le Canada et le Yukon a pris fin le 31 mars 1989. Au cours de l'année, les responsables du Programme des affaires du Nord ont supervisé l'établissement de cartes géologiques dans le district de la rivière Wheaton, riche en

gisements d'or et d'argent, ainsi que l'exécution d'une étude des intrusions de cuivre-nickel-platine dans le chaînon Klouane. Ils ont aussi produit des rapports sur deux exploitations de placers.

L'inventaire des ressources forestières du sud-est du Yukon ayant été terminé, on possède dorénavant des cartes du manteau forestier et des sommaires des quantités de bois par région, utiles pour planifier l'exploitation. On a aussi reconduit pour dix ans une entente d'exploitation forestière avec la plus grande société forestière du Yukon.

Avec la collaboration du gouvernement du Yukon, le Ministère a continué de s'efforcer d'obtenir des avantages pour les habitants du Nord dans le cadre de la construction du Système d'alerte du Nord ainsi que de la mise en valeur des hydrocarbures de la mer de Beaufort.

Au chapitre du programme de formation en cours d'emploi de la Région, on a réussi à placer 92 stagiaires, ce qui représente un total de 425 mois de formation. Plus de 90 p. 100 des stagiaires ont ensuite obtenu un emploi continu.

Une aide d'environ 3,52 millions de dollars a été approuvée, en vertu de l'Entente cadre de développement économique entre le Canada et le Yukon, pour 137 projets (106 projets l'exercice précédent). Certains des projets financés visaient l'amélioration de gîtes pour touristes, la construction d'une serre commerciale, l'achat de matériel pour améliorer le sol, la mise sur pied d'une ferme d'élevage de boeufs musqués comme gibier, une étude en vue de l'amélioration de l'habitat des saumons et une étude sur la regénération des forêts.

AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

Au cours de l'exercice, les gouvernements du Canada et du Yukon ont ratifié une entente de principe visant à régler la revendication territoriale du Conseil des Indiens du Yukon. Il s'agit là d'une étape marquante vers l'éventuel règlement d'une revendication en vertu de la nouvelle politique des revendications globales. On a aussi remarqué un accroissement rapide de l'intérêt pour l'autonomie gouvernementale chez les Indiens, d'après le nombre de nouveaux conseils tribaux.

Une entente sur les Modes optionnels de financement a été signée avec la bande indienne Champagne-Aishihik; c'est la première entente du genre signée au nord du 60e parallèle. Des négociations au sujet des MOF se sont poursuivies avec plusieurs autres bandes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Région a financé la Société de développement des Indiens du Yukon, à raison de 452 000 $, pour qu'elle établisse un programme de développement des entrepreneurs, grâce auquel 25 personnes recevront de la formation. On a ainsi voulu établir 16 entreprises et créer l'équivalent de 30 emplois à plein temps.

Soixante-sept stagiaires ont bénéficié du Programme de formation professionnelle. En outre, le Programme d'acquisition de compétences en matière socio-économique a commandité 11 projets, qui ont fourni 465 semaines de travail.

SOUTIEN DES BANDES ET GESTION DES IMMOBILISATIONS

Toutes les bandes du Yukon ont été aidées et soutenues pour l'élaboration de plans quinquennaux de gestion des immobilisations ou de plans de gestion.

Un projet de réinstallation intéressant la bande Kwanlin Dun s'est poursuivi. C'est la société Tagish Kwan de la bande qui a dessiné et construit le nouveau complexe administratif.

ÉDUCATION

Toutes les bandes de la Région ont participé à des consultations sur le Programme d'aide aux étudiants du niveau postsecondaire du MAINC. En tout, 109 étudiants yukonnais ont fréquenté un établissement postsecondaire pendant l'année grâce au Programme. Six étudiants ont obtenu un diplôme.

Pendant l'exercice à l'étude, 1 200 élèves du primaire et du secondaire ont reçu de l'aide. De ce nombre, 37 ont obtenu un diplôme.

TERRES, REVENUS ET FIDUCIE

La Région a continué d'acheter des terrains afin d'y construire des logements répondant à des besoins urgents. Les bandes ont participé aux travaux, ce qui leur a permis de se familiariser avec l'activité des commissions et des comités qui sont créés dans le cadre du règlement des revendications territoriales globales.

Deux cent cinquante personnes ont demandé le statut d'Indien inscrit en vertu de la *Loi sur les Indiens*, et 384 l'ont recouvré. Les quelque 1 500 personnes qui avaient recouvré le statut d'Indien à la fin de l'exercice constituent environ la moitié du total prévu.

Le Ministre a constitué, au cours de l'exercice écoulé, la nouvelle bande de la rivière Dease, qui compte 127 membres.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les bandes du Yukon continuent, mais beaucoup moins que les autres Régions, à recourir à l'aide au développement social, parce que la plupart d'entre elles possèdent une économie de subsistance. Les chefs et leurs conseils ont d'ailleurs recommandé que l'aide sociale ne soit offerte aux membres des bandes qu'en tout dernier ressort.

Pendant l'année, on a continué à négocier la mise sur pied d'un établissement de soins de santé à long terme pour les handicapés mentaux. La bande Kwanlin Dun veillera à sa construction et à son exploitation.

RÉGION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

La responsabilité des Centres de ressources scientifiques du Nord qui se trouvent à Iqaluit et à Igloolik a été transférée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) le 1er novembre 1988. La négociation d'un éventuel protocole d'entente sur le transfert des programmes s'est poursuivie, de même que les pourparlers sur le transfert de la responsabilité des routes interterritoriales.

- ■ Bureau régional (Affaires du Nord)
- ❑ Bureau régional (Affaires indiennes et inuit)
- ● Bureau de district
- ▲ Bureau de sous-district

Le 6 septembre 1988, le Premier ministre et le chef du GTNO ont signé une entente sur la poursuite des négociations devant déboucher sur la signature de l'Accord du Nord en matière d'énergie.

L'entente de principe sur la revendication territoriale globale des Dénés

et des Métis a été signée le 5 septembre 1988 à Fort Rae. Les négociations se sont poursuivies en ce qui a trait à la revendication globale de la Fédération Tungavik du Nunavut.

La Région a aussi participé à la mise en oeuvre des clauses à caractère économique de la *Convention définitive des Inuvialuit*.

Le Conseil exécutif des T. N.-O. a approuvé l'entente sur le transfert des titres de propriété dans les Territoires du Nord-Ouest.

L'exploration minière a atteint de nouveaux sommets en 1988-1989, 65 sociétés ayant consacré presque 113 millions de dollars à l'exploration de 157 propriétés. Un peu plus de 45 millions de dollars ont été consacrés à des travaux poussés d'exploration et de mise en valeur.

Vingt-quatre permis de prospection ont été délivrés et 970 concessions, représentant une superficie de 659 993 hectares, ont été enregistrées. Les premiers baux pour les concessions de dragage de placers dans les T. N.-O ont été accordés. Les concessions visées s'étendent sur 56,3 km de la rivière Liard.

L'or demeure le principal objectif des activités d'exploration réalisées surtout dans les secteurs situés entre le Grand lac des Esclaves et le golfe Coronation et entre le lac Ennadai et le bras de mer Rankin.

Les six mines actives des T. N.-O., soit quatre mines d'or et deux de plomb-zinc, ont donné du travail à 1 895 personnes, dont 1 000 résidants des Territoires. La valeur des minerais extraits est estimée à 754 millions de dollars, et les sociétés ont consacré 126 millions de dollars aux achats, 104 millions aux salaires et 9 millions aux taxes locales.

Le MAINC a continué de financer quatre ententes auxiliaires relatives à l'Entente de développement économique. Les ententes portent sur les arts et l'artisanat, l'exploitation minière, l'exploitation des richesses renouvelables et la planification économique. Il a versé à cet égard 2,6 millions de dollars afin d'appuyer 129 projets.

Le programme d'aménagement des T. N.-O. a été restructuré au cours de l'exercice. La Commission de l'aménagement des T. N.-O. a été dissoute. Cependant, les commissions des régions du détroit de Lancaster et de la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort ont poursuivi leurs fonctions sous la direction d'un nouvel organisme consultatif, le Comité d'orientation de la gestion.

On a entrepris l'établissement du plan d'aménagement final de la région du détroit de Lancaster ainsi que les consultations connexes. Le plan proposé a été dévoilé lors d'une conférence de presse tenue à Iqaluit, en février 1989.

La Commission régionale du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort a publié un rapport provisoire en août 1988. Elle a aussi organisé plusieurs ateliers sur les questions, dont il faudra tenir compte dans le plan final.

Trois cent quatorze transactions foncières ont eu lieu pendant l'exercice, et 121 demandes d'utilisation de terres ont été traitées. On a aussi exécuté des transferts de terres dans le cadre du transfert de certaines responsabilités du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et la Commission d'énergie du Nord canadien a été vendue au GTNO.

Le Comité régional d'examen de l'environnement a étudié cinq projets, dont des projets d'extraction d'or, d'hydrocarbures et d'éléments rares.

Tout au long de l'exercice, des négociations sur les eaux transfrontalières se sont poursuivies avec la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Yukon.

Les bureaux de district ont aussi effectué certaines inspections relatives à l'utilisation des terres et de l'eau et des études d'enneigement à plusieurs endroits. Le personnel du district de Fort Smith, en particulier, a participé à un programme de mesure de l'épaisseur de la glace de la rivière Hay, tout au long de l'hiver, ainsi qu'à la surveillance en prévision des inondations printanières.

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUIT

La Région a aidé 9 900 Indiens inscrits appartenant à 19 bandes et à huit sous-bandes vivant dans 25 collectivités et deux réserves, en ce qui a trait à leurs droits en vertu de la loi et des traités, à l'administration des bandes et au développement économique.

SERVICES AUX INDIENS

Le Secteur des services aux Indiens a donné à l'Institut culturel dené une subvention de fonctionnement de 192 000 $ provenant du Programme des centres culturels et éducatifs, afin qu'il puisse promouvoir les langues et la culture dénées.

Vingt-sept étudiants dénés qui fréquentaient un établissement postsecondaire ont bénéficié d'une aide financière totalisant 152 000 $, en vertu du Programme préparatoire à l'entrée à l'université et au collège.

Un comité tripartite d'examen des services a été créé. Il est formé de représentants du Ministère, de la Nation dénée et du GTNO, et est chargé d'étudier les programmes et les services dispensés aux Indiens inscrits par les gouvernements fédéral et territorial.

Au cours de l'exercice écoulé, le MAINC a versé 2 156 000 $ aux bandes à titre de soutien. Les allocations accordées aux bureaux des sous-bandes ainsi que pour le facteur d'éloignement ayant augmenté, les bandes des T. N.-O. ont reçu une somme additionnelle de 400 000 $.

Environ 2 000 certificats attestant la qualité d'Indien inscrit ont été délivrés en 1988-1989. En outre, 500 personnes ont été inscrites au Registre des Indiens, et le nombre total de personnes qui ont recouvré le statut d'Indien en vertu de la *Loi C-31* a atteint 950.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une importante conférence des Dénés et des Métis a été organisée; on y a étudié la gestion de la planification économique relativement aux revendications territoriales.

Les responsables du développement économique ont aussi aidé la Gendarmerie royale du Canada à mettre sur pied un programme d'officiers de police autochtones pour la Région.

Du côté des coentreprises, six ont été lancées ou agrandies au cours de l'exercice. Toutes nécessitent les compétences des Indiens et l'accès qu'ils ont aux ressources, ainsi que des capitaux et des compétences en gestion de source non autochtone.

Un important accord a été négocié entre la bande Dogrib et une société minière au sujet de l'implantation et de l'exploitation d'une mine d'or, qui engendrera des emplois et des possibilités commerciales pour les Autochtones.

La Région a aussi versé une somme de 832 000 $ pour les projets de création d'entreprises de 32 requérants. Onze contributions, totalisant 182 000 $, ont aussi été faites à des fins de planification communautaire et de planification économique régionale. Enfin, quelque 417 000 $ ont été versés pour 25 projets de perfectionnement des ressources humaines.

ANNEXE I

DÉPENSES BUDGÉTAIRES

	1987-1988	1988-1989
Dépenses de fonctionnement		
Affaires indiennes et inuit	242 110 997 $*	245 559 713 $
Affaires du Nord	94 470 848 **	100 727 869 ***
Administration	42 517 861	42 906 585
Dépenses d'immobilisations		
Affaires indiennes et inuit	30 976 322	15 454 374
Affaires du Nord	16 698 463	18 995 824
Subventions, contributions et autres paiements de transfert		
Affaires indiennes et inuit	1 569 078 540 *	1 772 924 660
Affaires du Nord	36 609 268	38 757 443
Gouvernement territorial	738 420 300	850 890 122
Fonds de recherche pour l'étude de l'environnement	934 538	0
TOTAL	**2 771 817 137 $**	**3 086 216 590 $**

* Modifie les chiffres du rapport de l'année précédente.
** Une somme de 33 126 083 $ se rapporte à la radiation des dettes de la Commission d'énergie du Nord canadien.
*** 43 128 838,42 $ se rapporte à la radiation des dettes de la Commission d'énergie du Nord canadien.

RECETTES

	1987-1988	1988-1989
Affaires indiennes et inuit	13 904 113 $	17 403 487 $
Affaires du Nord	34 924 625 **	39 281 239
Administration	137 087	113 341
TOTAL	**48 965 825 $**	**56 798 067 $**

DÉPENSES NON BUDGÉTAIRES

	1987-1988	1988-1989
Prêts, investissements et avances		
Affaires indiennes et inuit	47 404 860 $	34 654 959 $
Affaires du Nord	40 028 393 *	(97 226 843)
TOTAL	**7 376 467 $**	**62 571 883 $**

* Modifie les chiffres du rapport de l'année précédente.
** Les chiffres concernant la Commission d'énergie du Nord canadien figurent maintenant sous « Affaires du Nord » plutôt que sous « Administration ».

ANNEXE II

LOIS APPLIQUÉES

Le Ministère applique, en totalité ou en partie, les lois suivantes :

- *Loi concernant le parc international Waterton-Glacier de la paix*
- *Loi sur l'arpentage des terres du Canada*
- *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*
- *Loi autorisant l'aliénation des biens de la CENC situés au Yukon*
- *Loi autorisant l'émission et la vente des actions de la Commission d'énergie du Nord canadien*
- *Loi des chemins de Saskatchewan et d'Alberta*
- *Loi concernant la réserve des Sauvages Songhees*
- *Loi sur les concessions de terres publiques*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouveau-Brunswick à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur la Convention Canada-Nouvelle-Écosse à l'égard de réserves indiennes*
- *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*
- *Loi sur les dispositions supplémentaires du Manitoba*
- *Loi sur les eaux de la zone du chemin de fer*
- *Loi sur les eaux intérieures du Nord*
- *Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon*
- *Loi sur l'extraction du quartz dans le Yukon*
- *Loi fédérale sur les hydrocarbures*
- *Loi sur les forces hydrauliques du Canada*
- *Loi sur les Indiens*
- *Loi sur les Indiens (établissement de soldats)*
- *Loi sur le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*
- *Loi modificatrice de 1961 sur le transfert des ressources naturelles (terres d'écoles)*
- *Loi sur le partage des revenus miniers de la réserve indienne de Fort Nelson*
- *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*
- *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- *Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz*
- *Loi sur le règlement des revendications des autochtones de la Baie James et du Nord québécois*
- *Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*
- *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique*
- *Loi sur le règlement des revendications relatives aux terres retranchées des réserves des Indiens de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur la réserve indienne de Caughnawaga*
- *Loi sur la réserve indienne de St. Peter*
- *Loi sur la réserve indienne de St-Régis*
- *Loi sur les ressources minérales des réserves indiennes de la Colombie-Britannique*
- *Loi sur les ressources naturelles de l'Alberta*
- *Loi sur les ressources naturelles du Manitoba*
- *Loi sur les ressources naturelles de la Saskatchewan*
- *Loi sur les terres des Indiens (règlement des différends)*
- *Loi sur les terres territoriales*
- *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*
- *Loi sur les titres de biens-fonds*
- *Loi sur la validation des ordonnances sur la copropriété*
- *Loi sur le Yukon*
- *Loi sur la zone de chemins de fer*
- *Loi de la Zone du chemin de fer et du Bloc de la rivière de la Paix*